

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



10° : ALGER
29° : TAMANRASSET p. 2

Lundi 10 Novembre 2014 - 17 Muharam 1436 - N° 776 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

Ban Ki-moon
réitère l'engagement
de l'ONU à rendre les
marginalisés maîtres
de leur avenir

Page 6



Lamamra :
«La région a besoin
que la décolonisation
du Sahara occidental
s'accomplisse»

Page 6

Le ministre
des AE sahraoui
dénonce un
discours
«Suicidaire»
du souverain
marocain

Page 7

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

M. Sellal dans la wilaya d'Oran

L'inauguration, aujourd'hui, de l'usine Renault de Oued Tlelat (Oran) dont sortira la première «Symbol Algérie», constitue les prémisses d'une industrie automobile de tourisme qui a été l'un des principaux

maillons manquants de la filière mécanique nationale. Le coup d'envoi du site algérien de la marque au losange, tant attendu par les Algériens voulant acquérir, enfin, un véhicule «made in Algérie», sera donné par le

Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, en présence également du P-DG de la firme Renault, Carlos Ghosn.

Pages 4-5-8-9



Algérie - France : Un nouveau souffle à la coopération bilatérale

Boualem Branki

L'inauguration ce jour par le Premier ministre Abdelmalek Sellal de l'usine Renault d'Oran est un geste fort. Un signal qui ne trompe pas sur la volonté de l'Algérie de se mettre au diapason des nations développées, des pays qui produisent ce qu'ils consomment. C'est

également un geste fort en direction des principaux partenaires économiques de l'Algérie, qui y trouvent une réponse adéquate à leurs intérêts dans la coopération multisectorielle avec les opérateurs algériens. Aux côtés du Premier ministre, il y aura notamment un parterre d'officiels français, dont le chef de la diplomatie Laurent Fabius, et le Patron de Renault, le Franco-Libanais

Carlos Ghosn. Au terme de l'inauguration de l'usine Tlelat et du lancement de la première voiture de la marque en Algérie, les deux délégations, algérienne et française, vont ensuite discuter de la coopération économique sous toutes ses formes: industrielles, agricoles, et dans les services. C'est durant cette commission mixte que les relations bilatérales seront également

abordées, avec au premier chef l'entretien de l'excellence de ces relations, leur refondation et leur entretien grâce à une entente parfaite entre les deux chefs d'Etat, le président Bouteflika et son homologue français Hollande. Car il y a lieu de parler ici de refondation des relations algéro-françaises, et dans tous les domaines.

Pages 4-5

Algérie-Niger **Bélaiz :**
«L'Algérie a pris toutes
les mesures pour le
rapatriement des
déplacés nigériens»

Page 28

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Bélaiz a affirmé hier à Alger que toutes les mesures avaient été prises pour assurer le rapatriement des déplacés, à la demande du gouvernement de leur pays.

HIER AU FORUM DE DK NEWS
URGENCES ORL
Le Pr Djamel Djennaoui tire la sonnette d'alarme



Page 11

SANTÉ

CANCER DU FOIE

Un médicament
qui double les
chances de survie

Pages 14-15

CENTRE AFRICAIN DE
LUTTE CONTRE LE SIDA
EN ALGÉRIE

M. Boudiaf
souligne
«l'appui»
de l'OMS

Page 7

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS
MC Alger,
la grosse
désillusion

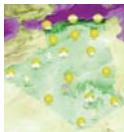
Page 26

MDN

Saisie de
3.220 litres
de carburant
et arrestation de
4 contrebandiers
au sud du pays

Page 13

Météo



Régions Nord : 16° à Alger

Temps passagèrement nuageux avec localement quelques pluies, plus fréquentes vers les régions de l'Est en fin de journée et soirée. Les vents seront faibles à modérés.

La mer sera peu agitée à agitée.

Régions Sud : 29° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux avec localement quelques pluies du Nord Sahara vers les Oasis.

Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés en général avec soulèvements de sable locaux.

CE MATIN À L'HÔTEL HILTON 46^e AG de l'Association des compagnie aériennes africaines



Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, présidera ce matin à 8h30 à l'hôtel Hilton, l'ouverture officielle de la 46^e Assemblée générale annuelle de l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), organisée par la compagnie aérienne nationale algérienne Air Algérie.

AUJOURD'HUI À L'AURASSI Réunion sur la Stratégie arabe contre le sida

Le ministère de la Santé organise, aujourd'hui et demain, à l'hôtel Aurassi, la réunion des femmes leaders du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord sous le thème « Stratégie arabe de lutte contre le sida et l'agenda de développement de l'après-2015 ».

BIBLIOTHÈQUE/MULTIMÉDIAS Rencontre avec Ali Feraoun



L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à 14h, à la bibliothèque multimédias, rue Didouche-Mourad, Alger, une rencontre avec M. Ali Feraoun, président de la fondation Mouloud-Feraoun pour la culture et l'éducation, autour du journal de l'écrivain martyr Mouloud Feraoun.

DEMAIN À L'AURASSI «Journées de l'entreprise algérienne»

Sous le haut patronage du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le Forum des chefs d'entreprise organise demain mardi 11 novembre 2014 à 8h30, à l'hôtel El Aurassi, la troisième édition des «Journées de l'entreprise algérienne» sur le thème : «Les normes, outil de promotion et de protection de la production nationale».

En proposant ce débat sur le thème de la normalisation, le FCE souhaite contribuer à une prise de conscience collective sur les enjeux liés à la normalisation dans tous les processus de développement économique moderne.

DEMAIN AU SIÈGE DE L'AHK Conférence sur l'autoconsommation des énergies renouvelables

La Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie), avec le soutien du ministère fédéral allemand de l'Economie et de l'Energie, organise demain mardi à partir de 8h à l'hôtel El Djazaïr, une conférence consacrée au partenariat algéro-allemand dans le domaine de l'autoconsommation des énergies renouvelables dans l'industrie et l'agriculture.

	Max	Min
Alger	16°	12°
Oran	17°	12°
Annaba	21°	15°
Béjaïa	18°	16°
Tamanrasset	29°	15°

Horaires des prières

Lundi 17 Moharram 1436

Fajr	05:44
Dohr	12:33
Asr	15:23
Maghreb	17:50
Isha	19:11



CE MATIN EN SÉANCE PLÉNIÈRE Le Conseil de la nation entame l'examen du projet de loi de finances 2015



Le Conseil de la nation entamera ce matin en séance plénière l'examen et le débat du projet de loi de finances 2015, adopté récemment par l'Assemblée populaire nationale (APN), indique un communiqué du conseil. «Le Conseil de la nation reprendra ses travaux en séances plénières à partir de lundi 10 novembre 2014 à 09h30, consacrées à l'examen du projet de loi de finances 2015», ajoute le communiqué.

FORMATION PROFESSIONNELLE Bedoui à Ghardaïa

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Noureddine Bedoui, effectuera à partir d'aujourd'hui une visite de travail et d'inspection de deux jours au niveau de la wilaya de Ghardaïa.



CE SOIR À DJENANE EL MITHAK, Remise des prix du concours «Les enfants de Novembre»



Les ministères des Moudjahidine et de la Communication organisent ce soir à partir de 19h, à la résidence Al Mithak, la cérémonie de remise des prix aux journalistes lauréats du prix des «Enfants de Novembre».



CE MATIN À 11H M. Mohamed Tahmi invité du Forum de la Radio



Il sera question de débattre, dans ce nouveau numéro du «Forum de la Radio» organisé par la Chaîne 1 et avec la participation de la Chaîne 2, Radio Algérie Internationale, Jil FM, la Télévision algérienne et l'APS, du programme du gouvernement dans son volet lié au secteur des Sports et des actions réalisées durant les deux dernières années et ce qui est attendu de la loi sportive et les mécanismes de sa concrétisation et la politique sectorielle dans l'accompagnement des programmes des différentes fédérations sportives nationales et la mise en œuvre de la politique du ministère des Sports visant à mettre un terme au phénomène de la violence qui a ébranlé ces dernières années les espaces sportifs à travers le territoire national.

HR STRATÉGIE Atelier demain sur les solutions et tendance RH

Le cabinet conseil en Ressources humaines et d'intégration SIRH (HR Stratégie), organise demain mardi 11 novembre de 8h30 à 17h30 à l'hôtel Mercure, un atelier sur les «Solutions et Tendances RH 2014».



DEMAIN À L'HÔTEL SOFITEL 500 professionnels du BTP au 3^e Bâtimaghreb

Bâtimaghreb
B2B Meeting

Inscription en ligne

11 NOVEMBRE 2014
HÔTEL SOFITEL - SALLE HAMMA
ALGER



Antares Développement organise demain mardi 11 novembre de 8h à 18h à l'hôtel Sofitel, salle Hamma, la 3^e édition des rencontres d'affaires et de partenariat Bâtimaghreb Algérie. Ces rencontres d'affaires réuniront plus de 500 professionnels du secteur du BTP parmi lesquelles : architectes, bureaux d'études, promotions immobilières, sociétés de construction, fabricants, grossistes et distributeurs de produits et services dans le BTP. Les rencontres s'articuleront autour des rendez-vous d'affaires B to B, qui seront organisés selon un planning préparé à l'avance pour chacun des participants.

BLIDA :

Journées d'information sur le 52^{ème} régiment médical stationné à Bouira

Des journées d'information sur le 52^{ème} régiment médical, stationné dans la localité de Haizer (Bouira), ont été ouvertes, dimanche au niveau du Centre d'information de la ière Région militaire, à Blida, en présence d'un grand nombre de citoyens, a-t-on constaté. Le 52^{ème} régiment médical de la ière Région militaire, qui a été créé en 1994, est un hôpital militaire mobile, a rappelé son chef d'Etat major, le lieutenant-colonel Ghezlane Lazhar, ajoutant que ce régiment assure, outre ses missions de santé militaire, des interventions lors de catastrophes naturelles, des opérations de soins et d'évacuation des blessés, ainsi que l'approvisionnement sanitaire grâce à des équipes médicales compétentes.

Ces journées d'information, qui s'inscrivent dans le cadre du plan annuel de communication du ministère de la Défense nationale, ont été inaugurées par le directeur régional de la santé militaire de la ière Région militaire, le colonel Aberkane Abdellah. La manifestation vise à faire connaître le 52^{ème} régiment médical auprès du large public, en lui permettant de s'informer sur son travail et ses missions dans différentes circonstances et lors de catastrophes naturelles, a indiqué le colonel Aberkane dans son allocution d'ouverture.

Les citoyens, qui se sont rendus à l'esplanade du Centre d'information de la ière RM, situé à Bab Essebt (centre-ville de Blida), ont découvert de visu les différents services de ce régiment médical, installés dans des tentes, à l'image des services d'interventions chirurgicale, de réanimation de personnes brûlées, de pharmacie et de plusieurs autres services disponibles au niveau des hôpitaux ordinaires.

Les visiteurs ont eu également droit à des explications concernant les équipements utilisés et les missions de ce régiment médical, qui était intervenu, rappelle-t-on, lors de plusieurs catastrophes naturelles à l'instar du séisme ayant secoué la wilaya de Boumerdes et d'autres wilayas du Centre du pays, en mai 2003 et les inondations de Bab El Oued, survenues le 10 novembre 2001.

MUTUELLES SOCIALES : Un projet de loi consacrant l'institution de la retraite complémentaire

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a présenté dimanche, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi relatif aux mutuelles sociales et portant institution de la retraite complémentaire et intégration des mutuelles sociales au système Chifa.



Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, M. Mohamed El Ghazi

Le projet de loi prévoit l'institution de la retraite complémentaire au titre des prestations facultatives des mutuelles sociales visant à permettre aux travailleurs de bénéficier, à l'âge de la retraite, de revenus complémentaires. En son article 16, le projet de loi prévoit que «l'ouverture du droit à la pension de retraite complémentaire est prévu à l'âge légal de la retraite du régime général de la sécurité sociale, et cela après une durée minimum de cotisation de 15 années» à la mutuelle sociale.

La retraite complémentaire est financée, selon l'article 17, à partir d'une caisse de retraite complémentaire créée par la mutuelle sociale. S'agissant de l'intégration de la retraite complémentaire au système de la carte «Chifa» et au système du tiers-payant, le projet de loi permet les assurés sociaux adhérents à la mutuelle sociale de bénéficier des avantages des deux systèmes suscités.

La carte Chifa doit obligatoirement être présentée aux prestataires de soins ou aux structures sanitaires pour toute consultation ou acte médical remboursable.

Le texte de loi prévoit, en outre, des dis-

positions fixant «le taux maximum des dépenses de la mutuelle sociale et son fonctionnement à 8 % conformément aux critères de gestion adoptés par les caisses d'assurance sociale». Le projet de loi fixe les conditions et les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des mutuelles sociales et s'inscrit dans le cadre de la réforme de la mutuelle sociale qui constitue un système de couverture sociale complémentaire au système national de sécurité sociale au titre des réformes réalisées au profit de ce secteur.

Le projet de loi compte des dispositions visant à renforcer le contrôle de la gestion financière et comptable des mutuelles sociales. Le texte prévoit également des dispositions pénales «aggravant les peines contre les contrevenants à la législation en vigueur». En vertu du projet de loi, les peines peuvent atteindre cinq (5) ans d'emprisonnement assortis d'une amende de 1.000.000 DA. Le ministre a précisé que ce projet de loi entrerait «dans le cadre des réformes visant à améliorer les prestations et à moderniser le système de sécurité sociale dont les mutuelles sociales sont complémentaires».

Pour le ministre, la réforme des mutuelles sociales vise à «élargir leur champ d'intervention afin que les prestations supplémentaires des mutuelles sociales complètent celles de la sécurité sociale». Dans son rapport préliminaire, la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle a fait part de propositions liées notamment à l'amendement de certaines dispositions du projet de loi. Il s'agit notamment de «la révision de l'article fixant à 8 % le taux d'affectation des ressources de la mutuelle sociale provenant des cotisations, car jugé insuffisant». Le rapport a en outre relevé «une contradiction entre les peines prévues dans le projet de loi et la nature du travail bénévole et gracieux des gestionnaires des mutuelles sociales».

La commission a également estimé que la tenue de l'assemblée générale de la mutuelle sociale une fois par an, comme le prévoit le projet de loi, «entravera son fonctionnement dans la mesure où l'assemblée générale approuve son budget en début d'année et est tenue d'examiner et d'approuver le bilan financier en fin d'année».

JUSTICE

Mise en place du «Plan individuel de réinsertion» dans les établissements pénitentiaires

Un nouveau mécanisme destiné aux détenus, intitulé «Plan individuel de réinsertion», est mis en place à travers l'ensemble des établissements pénitentiaires du pays, a annoncé dimanche à Oran le directeur du Programme d'appui à la réforme du système pénitentiaire, auprès du ministère de la Justice.

Ce nouvel outil a pour objectif de «définir un plan stratégique spécifique à chaque détenu en vue de sa réinsertion sociale», a précisé Slimane Tiabi lors d'un séminaire de formation animé au profit d'une centaine de cadres des établissements

pénitentiaires de la région ouest du pays. Cette rencontre, qui s'étend sur trois journées, s'inscrit dans le cadre de «la pérennisation des actions réalisées dans le cadre du programme de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, clôturé dans sa première phase le 16 juin dernier», a-t-il expliqué. L'étape en cours s'étend, quant à elle, jusqu'au 14 décembre prochain en consécration des acquis professionnels obtenus à la faveur des formations précédentes dédiées à quatre thèmes essentiels, à savoir «le Plan individuel de réinsertion», «l'intervention en situation de crise

dans le domaine de la sécurité», «la déontologie médicale en milieu carcéral», et «l'accueil». A l'échelle nationale, près de 350 cadres ont bénéficié de la formation autour du plan individuel de réinsertion qui a fait l'objet de deux séminaires régionaux tenus en juin dernier à Alger et la semaine passée à Sétif. L'initiative vise également à préparer en qualité de formateurs les personnels qui ont suivi les formations sur ces quatre thèmes durant les contrats relevant de la partie européenne, et ce, en mobilisant leurs acquis en termes d'ingénierie pédagogique», a fait valoir M. Tiabi.

Animé par des experts algériens, ce séminaire de formation s'est ouvert en présence du président de la Cour de justice d'Oran et du Procureur général près la même instance. La signature de la convention de coopération avec l'Union européenne remonte, pour rappel, au 27 juillet 2008. Cet accord a permis l'élaboration d'un programme de renforcement de la réforme du système pénitentiaire avec ses trois composantes, à savoir «la réinsertion sociale des détenus», «la formation des personnels» et «la sécurité et le système informatique».

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. BOUTEFLIKA

ALGÉRIE - FRANCE
Un avenir prometteur

Boualem Branki

L'inauguration ce jour par le Premier ministre Abdelmalek Sellal de l'usine Renault d'Oran est un geste fort. Un signal qui ne trompe pas sur la volonté de l'Algérie de se mettre au diapason des nations développées, des pays qui produisent ce qu'ils consomment. C'est également un geste fort en direction des principaux partenaires économiques de l'Algérie, qui y trouvent une réponse adéquate à leurs intérêts dans la coopération multisectorielle avec les opérateurs algériens. Aux côtés du Premier ministre, il y aura notamment un parterre d'officiels français, dont le chef de la diplomatie Laurent Fabius, et le patron de Renault, le Franco-Libanais Carlos Ghosn. Au terme de l'inauguration de l'usine Tlelat et du lancement de la première voiture de la marque en Algérie, les deux délégations, algérienne et française, vont ensuite discuter de la coopération économique sous toutes ses formes: industrielles, agricoles, et dans les services.

C'est durant cette commission mixte que les relations bilatérales seront également abordées, avec au premier chef l'entretien de l'excellence de ces relations, leur refondation et leur entretien grâce à une entente parfaite entre les deux chefs d'Etat, le président Bouteflika et son homologue français Hollande. Car il y a lieu de parler ici de refondation des relations algéro-françaises, et dans tous les domaines. En particulier dans le domaine sécuritaire avec une coopération étroite entre les spécialistes des deux pays en matière de lutte antiterroriste et contre les réseaux mafieux qui hantent le Sahel.

Coopération diplomatique et politique également, notamment dans les dossiers malien et libyen, avec le soutien français la politique de rapprochement et de réconciliation prônée par l'Algérie dans les deux dossiers. Entre Alger et Paris, il y a également d'autres volets de la coopération bilatérale qui ont fait des progrès, dont celui judiciaire avec aujourd'hui une entente entre les deux secteurs. C'est dire en réalité la bonne ambiance et le climat apaisé des relations algéro-françaises, avec comme fer de lance un partenariat économique prometteur.

Même si l'Algérie est déficitaire sur le plan commercial (environ 1,5 md'euros), il n'en demeure pas moins que les deux pays ont beaucoup de choses à faire ensemble, à partager et à faire fructifier.

"Nous réfléchissons activement aussi à des coopérations dans les domaines de l'énergie, du logement, de la formation, du tourisme, de l'urbanisme et des transports. Les autorités algériennes ont défini un plan de développement ambitieux et nous nous inscrivons dans ce cadre", ce sont là les propres termes du ministre français des affaires étrangères Laurent Fabius, à la veille de sa visite de travail en Algérie. Des relations bilatérales et de coopération algéro-française en somme apaisées, tournées vers un avenir prometteur et des intérêts mutuellement bénéfiques.

LE SPECTRE HYDRIQUE A DISPARU À JAMAIS L'Algérie a gagné la bataille de l'eau

De wilaya dépendante en matière d'eau potable et quoique pauvre en ressources hydriques conventionnelles, Oran est en passe, aujourd'hui, de devenir une wilaya non seulement autosuffisante, mais «exportatrice» d'eau à plusieurs villes limitrophes. Aujourd'hui, avec l'inauguration par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et la mise en service de la méga-station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaa, une des plus grandes au monde, ainsi que les futures réalisations, l'un des plus épiniers problèmes de l'Algérie, celui de la disponibilité des ressources hydriques, aura disparu à jamais.

Oran, et d'une manière générale la région Ouest du pays, a connu durant les décennies 1970, 1980 et 1990, une grave crise de l'eau. La région avait, en effet, connu un stress hydrique sans précédent dû à une période de sécheresse chronique qui a réduit de manière drastique les réserves en eau et a même influé sur sa qualité.

Certaines régions ne recevaient l'eau qu'un jour sur 7, voire un jour sur 15, et c'était de surcroît une eau de mauvaise qualité. Durant cette période, nombre de quartiers d'Oran, à l'instar de M'dina, J'dida, Sidi El Bachir et certaines zones du centre ville, entre autres, recevaient une eau saumâtre. Seuls quelques quartiers comme Hé Chouhada (ex-Les Castors), St Hubert et une partie de Sidi El-Houari, approvisionnés à partir des barrages de Beni Bahdal et Mafroucha dans la wilaya de Tlemcen, étaient relativement mieux lotis et recevaient une eau plus douce, plus potable.

Dans les années 1990 et devant une situation qui perdurait, un nouveau phénomène avait fait son apparition, celui des porteurs d'eau. Un nouveau métier était né. Munis de tracteurs et de citernes d'eau, ainsi que de fourgons aménagés, nombre

M. Sellal en visite de travail dans la wilaya d'Oran

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya d'Oran, au cours de laquelle il examinera l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement dans cette wilaya, a indiqué hier, un communiqué des Services du Premier



Cette visite qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du président de la République, permettra d'examiner l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement dans cette wilaya, a-t-on précisé. Le Pre-

mier ministre procèdera à l'inauguration et au lancement de plusieurs projets importants et réalisations à caractère économique et social notamment, l'unité de production de véhicules en Algérie, trois complexes pétrochimiques et gaziers

ainsi que la méga-station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaa à Béthioua, a-t-on ajouté.

Lors de cette visite, le Premier ministre sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, selon la même source.

Inauguration et lancement de plusieurs projets

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectue, aujourd'hui, une visite de travail dans la wilaya d'Oran, où il aura à inaugurer, à mettre en service et à lancer plusieurs projets initiés dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaïz Bouteflika.

Accompagné d'une importante délégation ministérielle, M. Sellal devra notamment inaugurer l'usine de fabrication de véhicules Renault à Oued Tlelat. La cérémonie d'inauguration se fera en présence d'une délégation officielle française.

Le Premier ministre se rendra ensuite à Merset el Hadjadj, à l'est d'Oran, où il inaugurerà la méga-station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaa. Cette installation, l'une des plus grandes au monde utilisant le procédé de l'osmose inverse, a une capacité de production quotidienne de 500.000 m³/eau.

Cette eau sera destinée à satisfaire non seulement les besoins de la wilaya d'Oran mais également ceux des wilayas limitrophes comme Mascara, Tiaret, Mostaganem et Relizane.

A la zone industrielle d'Arzew, Abdelmalek Sellal inaugurera le complexe de production L'instruction et la mise en service de deux complexes de production d'ammoniaque et de l'urée. Le premier complexe relève d'une société mixte algéro-omanienne, Al-Djazaïria al-Omania Lil Asmida (AOA) et le second relevant de la société Sorfert, un projet cofinancé par Sonatrach et le groupe égyptien Orascom. Toujours dans la zone industrielle, il inaugure et mettra en service le complexe de production du gaz naturel liquéfié, le GNL3Z, une installation qui remplace le premier complexe de GNL au monde, La Camel» mis en service en 1964 et fermé en 2010, avec l'arrêt de la production.

La pose de la première pierre de la future école de police à Gdyel et celle du projet de réalisation de la liaison autoroutière port d'Oran - bretelle autoroutière d'Oran, la visite d'un projet hôtelier et l'inauguration du centre d'affaires les falaises figurent également au programme de la visite du Premier ministre.

de citoyens s'étaient reconvertis en revendeurs d'eau et s'approvisionnaient en eau potable au niveau de quelques forages de particuliers, notamment au niveau de la zone d'El-Hassi et quelques puits sis dans les zones agricoles de la banlieue d'Oran, et sillonnaient la ville d'Oran proposant le précieux liquide à des habitants traumatisés par le manque d'eau.

Néanmoins, l'Etat a pris le taureau par les cornes en décidant de régler définitivement le problème de l'eau à Oran et dans l'Ouest en général. Et c'est ainsi qu'à partir de l'année 2000, le changement commence à devenir palpable.

Une première mesure a vu le jour : les transferts d'eau à partir de sources conventionnelles comme les barrages et les forages, entre autres. Le premier transfert d'eau a été fait à partir du barrage de Gargar, dans la wilaya de Relizane. Quelque 110.000 m³/j ont été retenus pour desservir Oran et Mostaganem. Plus tard, en 2002, la station de pompage d'Aïn El Béja a été mise en exploitation pour desservir Oran et Arzew.

À l'époque, les besoins d'eau de la wilaya d'Oran étaient de 250.000 m³/j par jour alors qu'elle ne recevait que 100.000 m³/j en eau superficielle traitée. C'était encore trop insuffisant et il fallait trouver d'autres sources d'approvisionnement.

Une première solution est apparue, celle du traitement par déminéralisation des eaux souterraines de Brédiéah, dans la daïra de Boutelefis, à l'ouest d'Oran. Et c'est ainsi que sa mise en exploitation a commencé en 2004. Entre 18.000 et 24.000 m³/j étaient produits quotidiennement.

Pour l'approvisionnement en eau de la wilaya d'Oran, il a été décidé de mobiliser les eaux superficielles de l'oued Chlef, au niveau des barrages de Kenada et du Chlef, d'une capacité globale de 120 millions de m³, dans le cadre du projet de transfert dit MAO (Mostaganem-Arzew-Oran). L'eau

destinée à Oran devait être transférée vers un réservoir de 300.000m³, l'un des plus grands réservoirs en Afrique.

Le projet a été inauguré le 23 février 2012 par le président de la République, Abdelaïz Bouteflika. La capacité du MAO est de production environ 540.000 m³/j dont 300.000m³/j destinés à Oran et le reste pour Mostaganem. Cependant, même avec ces quantités d'eau, le problème n'était pas réglé pour autant, particulièrement pour le long terme et pour toutes les wilayas moyennes. Il fallait, donc, trouver une solution durable et régler ainsi le problème de manière définitive.

Décision fut alors prise d'aller vers des sources non conventionnelles d'eau, en l'occurrence le dessalement d'eau de mer. Plusieurs stations de dessalement d'eau de mer virent alors le jour à l'ouest du pays et Oran fut desservie par plusieurs d'entre elles, notamment par celle de Chat El Hilal à Ain Temouchent qui transférera 120.000 m³/j vers Oran.

Il y a aussi la station de dessalement de Kahrama, implantée à Arzew, qui produit 90.000m³/j dont 50.000 m³/j destinés à l'AEP et le reste pour les besoins industriels. D'autres stations plus petites, de 5.000 m³/j, ont été réalisées, comme celle d'Aïn El-Turchi, une zone touristique.

Enfin, avec la mise en service, le 10 novembre 2014, de la méga-station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaa, le spectre hydrique ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Et tous les efforts consentis pour venir à bout du problème de l'eau dans la région ouest du pays, et dans le pays en général, marquent toute la valeur du défi relevé par l'Etat et son aboutissement : l'Algérie a réussi à gagner la bataille de l'eau dans un millénaire dont on dit qu'il est celui de l'eau.

APS

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. BOUTEFLIKA

Wilaya d'Oran : des atouts et des ambitions

Oran ambitionne de devenir une métropole méditerranéenne et un modèle pour renforcer sa dynamique de développement économique, a indiqué le wali, Abdelghani Zaâlane.



À la veille de la visite de travail qu'il effectue, aujourd'hui, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la wilaya d'Oran, Abdelghani Zaâlane, a souligné, dans un entretien à l'APS, que «la wilaya affiche une grande ambition pour devenir une métropole du bassin méditerranéen et un modèle pour les wilayas du pays, par un sursaut auquel aspirent tous les algériens».

Le wali a ajouté que cette ambition est motivée par plusieurs facteurs dont l'attractivité d'Oran enregistrant un grand nombre de demandeurs d'emplois partant du fait qu'elle dispose d'un important tissu industriel, composé d'entreprises actives dans plusieurs créneaux dont l'agroalimentaire. Le même responsable a énuméré plusieurs potentialités que recèle cette ville côtière lui permettant de prétendre à une place de métropole méditerranéenne, notamment ses trois universités et deux écoles préparatoires, une école polytechnique et des grandes capacités d'expansion touristique. En outre, elle recèle un riche patrimoine historique témoignant de différentes civilisations qui se sont succédé sur cette cité (numide, andalouse, ottomane, espagnole et française) lui prévalant le statut de ville ouverte et cosmopolite.

La wilaya dispose aussi d'un réseau de routes nationales reliées à l'autoroute Est-Ouest. Son port est le deuxième au niveau national du point de vue trafic, nonobstant 25 zones d'activités, deux zones industrielles constituant un fleuron industriel et un réseau important d'électricité et du gaz. Abdelghani Zaâlane a signalé que la wilaya œuvre à atteindre l'objectif de métropole méditerranéenne en valorisant ses potentialités et atouts par la concrétisation de grands projets structurants dont elle a bénéficié en matière d'investissement et d'infrastructures.

De grands projets structurants

Parmi les projets de confortement de l'infrastructure, le wali a rappelé la route du port d'Oran, la quatrième pénétrante évitant l'accès à la ville par les camions en provenance du port, la cinquième route pénétrante lancée en travaux qui conféra plus de fluidité à la circulation et désenclera plusieurs communes dont Ain El Kerma, Bir El Djir et Hassiane Toual. La wilaya a bénéficié également du projet d'extension du

tracé du tramway de 18,3 kilomètres actuellement à 53,3 km après le prolongement de la ligne dans trois directions, l'une vers l'aéroport international «Ahmed Ben Bella», l'autre vers le nouveau pôle urbain de Belgaïd à l'est de la ville et la troisième vers les agglomérations du flanc ouest d'Oran.

Le port d'Oran verra également une extension de 8 hectares actuellement à 23 ha avec la réalisation d'un Technoparc ouvert aussi aux promoteurs privés. La capitale de l'Ouest algérien a été renforcée, par ailleurs, d'un pôle universitaire de 34.000 places, d'un complexe sportif d'une capacité de 40.000 spectateurs, en cours de réalisation à l'Est de la ville. Il comprend un stade de réplique, une piste d'athlétisme, trois piscines, une piste cyclable et un hôtel pour l'hébergement des athlètes.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des capacités d'accueil en matière de tourisme et d'hôtellerie, la wilaya d'Oran enregistre la réalisation d'hôtels classés de 4 et 5 étoiles l'habilitant à abriter tout événement continental et international, a ajouté le wali signalant que des centaines de projets hôteliers actuellement en cours de réalisation renforceront la capacité de la wilaya par 14.000 nouveaux lits.

Sur un autre registre, Abdelghani Zaâlane a évoqué la station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactâa, d'une capacité de production de 500.000 mètres cubes/jour dont 250.000 m³/j réservés aux besoins de la wilaya d'Oran.

Ce volume permettra à la wilaya de s'auto-suffire et de s'en passer des apports d'eau potable d'autres wilayas. La wilaya sera «exportatrice de cette denrée vers les wilayas limítrophes». Le premier responsable de la wilaya s'est félicité, par ailleurs, de la réalisation de l'usine automobile «Renault Algérie» à Oued Tllet qui emploie une forte main d'œuvre algérienne dont des ingénieurs et techniciens ayant reçu une formation. Cette usine, qui traduit un véritable transfert technologique, aura un impact positif sur la vocation industrielle et touristique d'Oran, qui se voit en plus disposer d'un réseau de soutiens algériens activant dans le cadre du partenariat.

Améliorer les conditions de vie des citoyens

Dans le sillage de cette dynamique prometteuse tendant à la concrétisation de l'objectif de mé-

tropole méditerranéenne moderne, les responsables de la wilaya œuvrent aussi à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, a fait savoir le wali en rappelant les efforts consentis par l'Etat pour résober l'habitat précaire et l'éradication des bidonvilles ayant proliféré, par la force des choses, dans plusieurs sites à travers la ville d'Oran, dont notamment «La Calière» et «Bab El Hamra» au quartiers de Sidi El Houari et Haf «Essanawbar» (ex Planteurs) dont une partie de la population a été relogée.

Le même traitement a été réservé aux habitants des vieux bâti avec la prise en charge, avant le mois de Ramadhan dernier, de plus de 2.000 familles résidant dans des immeubles vétustes.

Un enveloppe de 8 milliards DA a été consacrée, dans une première phase, à la réhabilitation de vieux immeubles en tant que patrimoine immobilier nécessitant une sauvegarde. A ce propos, il a été décidé, selon le chef de l'exécutif de wilaya, la démolition de «Batimate Taliane», cité en préfabriqué relevant du secteur urbain d'Es-Seddkia.

Parallèlement, de vastes opérations d'amélioration urbaine ont été lancées touchant plusieurs lotissements remontant à plus de deux décennies qui seront intégrés au tissu urbain du Grand Oran. Ainsi, plus de 300 mètres de routes font l'objet de travaux de revêtement dans les communes d'Oran, Es-Sénia et Bir El Djir.

Dans le domaine de l'habitat qui

représente l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, le wali a indiqué qu'Oran a bénéficié, au titre du quinquennat 2010-2014, d'un programme de 108.000 logements tous programmes confondus dont 55.000 logements sociaux locatifs.

En outre, il a annoncé le lancement, au début du quinquennat prochain, des travaux de réalisation d'une nouvelle ville à Misserghine à l'ouest d'Oran. Le terrain retenu pour ce projet fait l'objet de préparation portant sur des travaux de terrassement en attendant ceux de voies et réseaux divers «VRD» (électricité, gaz, eau potable et assainissement) qui seront bientôt inscrits. Comme toile de fond, un excellent style architectural sera respecté dans la réalisation de ce nouveau pôle urbain qui disposera d'espaces et de commodités attrayants.

CNEP

L'âge limite passe à 75 ans pour le crédit hypothécaire

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) a augmenté à 75 ans la limite d'âge aux postulants aux crédits hypothécaires destinés aux particuliers, contre 70 ans auparavant, a indiqué dimanche un communiqué de cette banque. Cette nouvelle disposition est applicable à partir du 9 novembre en cours, ajoute la même source. L'emprunteur, qu'il soit épargnant ou non, bénéficiera d'une durée maximale de remboursement de 30 ans des crédits hypothécaires accordés aux particuliers, dans la limite d'âge des 75 ans au lieu et place de 70 ans avec le maintien de la tarification de l'assurance en vigueur, précise-t-elle.

A la date du dépôt de la demande de crédit, le client doit avoir 70

ans au plus, note-t-elle. Cette nouvelle condition, explique cette banque publique, «permettra à la clientèle de prétendre à un meilleur crédit lorsque le client a dépassé les 45 ans, et permettra de toucher une tranche d'âge plus élargie et augmentera ainsi les capacités d'emprunt».

CONSTITUTION

Conférence sur le rôle du Conseil constitutionnel dans la protection des droits et libertés fondamentales

Le Centre d'études et de recherches constitutionnelles (CERC) relevant du Conseil constitutionnel organise, ce jour à l'Ecole supérieure des sciences politiques (ENSSP), une conférence sur le «rôle du Conseil dans la protection des droits et libertés fondamentales», a indiqué dimanche un communiqué du conseil.

Organisée en collaboration avec la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique et l'agence thématique de recherche en sciences sociales et humaines du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la célébration du 25e anniversaire de la création du Conseil constitutionnel, a précisé la même source.

Cette rencontre scientifique vise, selon le communiqué, le «renforcement des relations entre le Conseil constitutionnel et l'environnement universitaire et l'encouragement des étudiants à s'intéresser au droit constitutionnel».

SANTÉ

Lancement en 2015 des greffes de la moelle au CAC de Batna

Des opérations de greffes de la moelle seront entamées «en 2015» au Centre anti-cancer (CAC) de la ville de Batna, a indiqué hier à l'APS le directeur de cet établissement de santé récemment inauguré, Aissa Madoui.

Les préparatifs sont en cours pour ouvrir ce service qui disposerà de huit Chambres à Batna qui sera la troisième ville où s'effectuent ces greffes, après Alger et Oran, a précisé ce responsable en marge de la conférence donnée par le Pr Jean-Pierre Vannier du centre hospitalo-universitaire de Rouen (France) sur l'expérience française dans ce type de transplantations chez les enfants.

Un appel d'offres pour l'acquisition des équipements modernes nécessaires à ce service a été lancé, a encore indiqué M. Madoui, affirmant que le staff médical requis pour l'encadrement du service, dirigé par le Pr Mahdia Saïdi, hématologue, est «disponible et prêt».

Le directeur du CAC a également indiqué que les deux conférences qui donnera dimanche et lundi le Pr Jean-Pierre Vannier s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement du staff médical qui réalisera ces greffes et de la présentation «d'éclaircissements» sur certaines techniques modernes à suivre au cours de ce type de greffe.

Ce nouveau service dont l'ouverture a été autorisée par la tutelle, recevra des patients des wilayas de l'Est et du Sud-est du pays.



LAMAMRA
MINISTRE DES AE

La région a besoin que la décolonisation du Sahara occidental s'accomplisse

L'urgence nécessite de promouvoir la stabilité, la paix et le développement figure au centre de la démarche de l'Algérie, a indiqué hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, soulignant que la région a besoin que s'accomplice la décolonisation du Sahara occidental. «L'urgence nécessite de promouvoir la stabilité, la paix et le développement figure au centre de la démarche de l'Algérie. Dans cet esprit, l'Algérie se réjouit du nouvel accès démocratique qui constituent les récentes élections législatives en Tunisie, une excellente nouvelle pour les pays du Maghreb et au-delà», a affirmé M. Lamamra à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des Nations unies.

Le chef de la diplomatie algérienne a ajouté que «notre région a besoin également que s'accomplice la mission de décolonisation du Sahara occidental qui incombe à l'ONU, en application des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations unies et à la veille du quarantenaire de l'avis de Cour internationale de justice qui a consacré l'autodétermination comme passage obligé de la solution à promouvoir au bénéfice du peuple de ce territoire».

● Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

● S'agissant de la Palestine, M. Lamara a souligné que «le moment était venu de mettre fin à la politique d'occupation, de colonisation et d'agression militaires à répétition d'Israël dans la région, dont Gaza, devenu champ de ruines, est le témoignage accablant». «Nous saluons la pertinence de la décision de l'ONU, décrétant 2014 «année de la solidarité avec le peuple Palestinien» en ce qu'elle traduit la volonté de la communauté internationale pour que soit faite la quête légitime des Palestiniens de vivre libres dans un Etat souverain, reconnu dans les frontières de juin 1967», a-t-il dit.

L'Algérie demeurera un partenaire «fiable» de la communauté internationale pour améliorer la vie des plus démunis

L'Algérie demeurera un partenaire «fiable, partie à l'engagement renouvelé» de la communauté internationale pour le renforcement du multilatéralisme et à l'émergence d'une gouvernance mondiale démocratique inclusive pour l'amélioration des conditions de vie des plus démunis, a indiqué hier à Alger le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«L'Algérie demeurera un partenaire fiable, partie à l'engagement renouvelé de la communauté internationale d'ouvrir au renforcement du multilatéralisme, à l'émergence d'une gouvernance mondiale démocratique inclusive et à l'amélioration des conditions de vie des plus démunis par un investissement dans le développement et partant dans la paix et la sécurité internationales», a affirmé M. Lamamra à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des Nations unies.

Dans ce contexte, a ajouté M. Lamamra, la Déclaration d'Alger issue de la 17e conférence ministérielle du Mouvement des Pays Non-alignés, que l'Algérie a abrité en mai 2014, était une «contribution à l'objectif commun de relever les défis de la pauvreté, du développement, de la protection de l'environnement, du respect des droits de l'homme, des menaces du terrorisme ainsi

que les risques inhérents aux armes de destruction massive».

M. Lamamra a relevé que l'Algérie œuvrait avec ses partenaires dans le cadre des responsabilités qu'elle assume au sein de ses groupes d'appartenance, à faire émerger des plates-formes consensuelles sur les objectifs de développement durable, la revitalisation de l'Assemblée générale des Nations unies et la réforme du Conseil de sécurité.

Le chef de la diplomatie algérienne a indiqué, dans ce sens, que le consensus de la désignation de l'Algérie à la présidence de la 46ème conférence d'examen du Traité de non-prolifération était «une marque de confiance et une distinction auxquelles nous sommes sensibles».

Il a relevé également que cette journée était l'occasion de réaffirmer l'attachement de l'Algérie au rôle «central» de l'ONU dans le système multilatéral, en tant que forum «irremplaçable, de rapprochement et d'harmonisation des perceptions, des visions et des ambitions des Etats membres, qui ouvrent à l'avènement d'une prospérité universelle et équitablement partagées».

«Nul doute que face à la persistance d'incertitudes qui pèsent sur l'économie mondiale ainsi que la géopolitique des relations internationales, l'ONU garde plus que

Ban Ki moon réitere l'engagement de l'ONU à rendre les marginalisés maîtres de leur avenir

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki moon a réitéré l'engagement de son organisation à «rendre les marginalisés vulnérables maîtres de leur avenir».

«Engageons-nous, en ce moment décisif, à rendre les marginalisés vulnérables maîtres de leur avenir. A l'occasion de la Journée des Nations Unies, j'invite les gouvernements et les particuliers à faire cause commune pour le bien de tous», a indiqué M. Ban Ki moon dans un message adressé à l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale de l'ONU.

Il a affirmé dans ce contexte, que les objectifs du millénaire pour le développement «inspirent les meilleures campagnes de lutte contre la pauvreté qui n'aient jamais existé», soulignant que les traités des Nations Unis de lutte contre les inégalités, la torture et le racisme «protègent les personnes et d'autres accords permettent de sauvegarder l'environnement».

Les casques bleus des Nations unies, a-t-il estimé, séparent les forces antagonistes, nos médiateurs règlent



des différends et nos humanitaires fournissons une aide qui permet de sauver des vies».

Pour premier responsable des Nations Unies son organisation «est plus que jamais nécessaire» en cas de crises multiples. «La pauvreté, la maladie, le terrorisme, la discrimination et les changements climatiques font des ravages considérables et des millions de personnes continuent d'être exploitées dans des conditions déplorables, victimes du travail forcé, de la traite d'êtres humains, de l'esclavage sexuel ou de mauvaises conditions de travail dans les usines, les champs de mine», a-t-il indiqué, soulignant que l'économie mondiale «n'offre pas les

mêmes chances à tous.» M. Ban a estimé que la création de son instance avait pour mission bien précise de mettre fin aux atteintes à la dignité humaine.

«La création de l'organisation des Nations Unies était une promesse solennelle faite aux peuples du monde entier de mettre fin à ces atteintes à la dignité humaine et d'ouvrir la voie d'un avenir meilleur», a-t-il précisé.

Et de conclure, «Si certains revers ont été douloureux et qu'il reste beaucoup à faire pour concrétiser les idéaux énoncés dans la charte, nos réalisations devraient nous encourager».

L'Algérie a atteint plusieurs objectifs dans plusieurs secteurs

La coordinatrice résidente des Nations unies (ONU) en Algérie, Cristina Amaral, a estimé hier à Alger, que d'énormes acquis et objectifs ont été atteints en Algérie dans plusieurs secteurs.

«L'Algérie, pays proprement engagé et possédant des ressources économiques et un capital humain pour son propre développement, a d'énormes acquis et des objectifs ont été déjà atteints dans différents domaines», a souligné Mme Amaral.

La coordinatrice résidente de l'ONU et représentante du programme des Nations unies en Algérie (PNUD) s'exprimait devant la presse à l'occasion de la célébra-

tion de la Journée des Nations unies en Algérie. Elle a précisé, sur ce point, que parmi les objectifs escomptés dans l'avenir figure l'approfondissement de la plate forme de coopération Sud-Sud pour «internationaliser l'expérience positive de l'Algérie, qui a fait des efforts considérables dans le secteur notamment de la santé et de l'éducation».

«Cette expérience peut être un exemple pour d'autres pays», a-t-elle soutenu, rappelant que l'Algérie a déjà fait beaucoup pour ses voisins et pour l'Afrique et «nous souhaitons que cette coopération se structure pour être plus connue pour le reste du monde». Qualifiant le partenariat

entre l'Algérie et les Nations unies d'«enrichissant», Mme Amaral a précisé que le PNUD travaille, en Algérie, avec le gouvernement et les institutions et souhaite élargir le domaine de partenariat à la société civile.

Pour cette année, l'agence onusienne prévoit d'accompagner en Algérie, des projets inscrits dans le plan quinquennal tracé pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement durable. La Journée des Nations unies est célébrée cette année en Algérie sous le slogan «l'Algérie et les Nations unies, un enrichissement mutuel».

liaison nationale menant à une issue heureuse à la crise multidimensionnelle que traverse ce pays frère et voisin», a-t-il encore souligné.

Il a ajouté que l'Algérie exprimait sa «profonde» reconnaissance aux Nations unies pour avoir donné un retentissement mondial à son combat libérateur contre le colonialisme et pour avoir solemnellement accueilli, le 8 novembre 1962, l'Algérie en tant qu'Etat souverain au sein de la communauté internationale.

M. Lamamra a assuré, en outre, les pays frères de Guinée, du Liberia et de la Sierra Leone, de la solidarité «agissante» de l'Algérie qui s'est «rapidement» exprimé par une contribution financière pour les aider à surmonter la «terrible» épidémie du virus Ebola.

Il a rendu hommage aux représentants du Haut Commissariat aux réfugiés et du programme alimentaire mondial pour l'assistance humanitaire fournie aux Sahraouis dans les camps de réfugiés, ajoutant: «Je sais que cette occasion pour exhorter nos partenaires à préserver le niveau de l'aide accordée à ces réfugiés pour les aider à surmonter leurs conditions de vie difficiles».

APS



DISCOURS DU SOUVERAIN MAROCAIN

Le ministre des AE sahraoui dénonce un discours «suicidaire»

Le ministre des Affaires étrangères sahraoui Mohamed Salem Ould Salek a dénoncé hier à Alger le discours prononcé jeudi dernier par le souverain marocain Mohamed VI, affirmant qu'il s'agissait d'un «discours suicidaire dénotant l'isolement du Maroc».

«Le Maroc a toutes les caractéristiques d'un Etat colonial» et ses tentatives de se dérober aux engagement et décision l'ont mis dans un état d'isolement sans précédent et en confrontation avec les instances internationales des droits de l'homme», a soutenu M. Ould Salek dans une conférence de presse au siège de l'ambassade sahraouie. Sa politique de corruption et de chantage et de création de lobbies dans plusieurs capitales a été vainue, a-t-il ajouté.

Le chef de la diplomatie sahraouie a fait état d'informations et de documents qui révèlent au grand jour l'implication du régime marocain dans des scandales de corruption avec des instances onusiennes, des organisations internationales et des gouvernements soutenant ses thèses ainsi que les ententes qu'il met au travail de nombre d'organisations et rapporteurs de l'ONU.

«Le discours du souverain marocain bat en brèche le crédit des motifs et prétextes avancés par ceux qui, au conseil de sécurité et ailleurs, se sont employés à faire accroire à la communauté internationale que la partie marocaine coopérait aux dé-marches visant une solution pacifique, juste et honnête garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a encore estimé le responsable sahraoui.

Pour le ministre sahraoui, le désengagement du Maroc vis à vis des décisions de la légalité internationale et les entraves faites à l'action de l'ONU pour la décolonisation du Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique, «dénouent l'entêtement exprimé par le souverain marocain dans son dernier discours et mettent la communauté internationale, notamment le conseil de sécurité devant leurs responsabilités historiques».

Revenant au processus de négociations entre les parties marocaine et sahraouie, M. Ould Salek a souligné que le Front Polisario «demeure attaché au règlement pacifique de la question sahraouie, en dépit de la pression exercée par les Sahraouis pour le retour à la lutte armée pour arracher la liberté et l'indépendance». Le responsable sahraoui a souligné que face à l'inertie de la communauté internationale et au non respect par le Maroc des décisions de la légalité internationale, le peuple sahraoui «n'aura d'autre choix que de retourner à la lutte armée».

M. Ould Salek a adressé un appel «pressant» à l'UA et à l'ONU, notamment les membres du conseil de sécurité pour assumer leurs responsabilités et mettre fin au processus de décolonisation du Sahara Occidental afin de permettre au peuple sahraoui qui «a réagi avec responsabilité et sagesse aux efforts louables de l'organisation internationale», d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. La question sahraouie connaît aujourd'hui «une évolution positive quand bien même le rythme demeure lent», a-t-il souligné.

ALGÉRIE - EGYPTE

Réunion du groupe du travail algéro-égyptien au Caire en prélude à la 7^e session de la Haute commission mixte

Les réunions du groupe de travail algéro-égyptien se tiendront aujourd'hui au Caire au niveau des hauts responsables, dans le cadre de la préparation de la 7^e session de la Haute commission mixte, prévue jeudi, sous la présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et son homologue égyptien, Ibrahim Mahlab.

Une délégation de hauts responsables algériens, composée de près de 30 membres représentants les différents secteurs économique, culturel et social, arrivera dimanche au Caire. Les membres de la délégation entameront, à partir de lundi, une série de réunions avec leurs homologues égyptiens relevant des ministères des Affaires étrangères et de la



coopération internationale pour l'évaluation des relations bilatérales, l'examen des questions en suspens, la proposition de solutions adéquates, la présentation des documents prêts à la signature et ceux en cours d'examen afin de soumettre un rapport à la réunion du comité du suivi.

La réunion du groupe de travail vient en prolongement à la réunion tenue les 21 et 22 septembre dernier au Caire, dans le cadre de la préparation de la haute commission mixte dont le procès verbal a englobé plusieurs recommandations

pour la relance de la coopération et de l'action commune future dans tous les domaines.

Le comité de suivi tiendra une réunion mercredi, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du côté algérien et des ministres égyptiens des Affaires étrangères et de la coopération internationale, en vue d'apporter les dernières retouches aux dossiers à soumettre à la réunion de la Haute commission mixte, présidée par les Premiers ministres des deux pays. Il s'agit entre autres de projets de conventions prêts

à la signature dont 11 portant essentiellement sur la coopération dans les domaines de la culture, de l'enseignement et des domaines sociaux.

M. Sellal aura, lors de sa visite au Caire, une série d'entretiens avec de hauts responsables égyptiens portant sur les relations bilatérales et la situation dans la région arabe notamment en Palestine, en Libye, en Syrie et en Irak, outre la coordination entre les deux pays sur les questions africaines et la coordination et la concertation sur la réforme de la Ligue arabe.

L'Algérie et l'Egypte ont exprimé, à maintes reprises, leur volonté de renforcer et d'approfondir les liens de coopération bilatérale dans les différents domaines d'intérêt commun et de consolider la volonté politique des deux pays, consacrée lors de la réunion, le 25 juin 2014 à Alger, du président Abd elaziz Bouteflika et de son homologue égyptien, Abdelfatah El-Sissi.

CENTRE AFRICAIN DE LUTTE CONTRE LE SIDA EN ALGÉRIE

M. Boudiaf souligne «l'appui» de l'OMS

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a assuré hier à Alger de «l'appui» de l'OMS, pour que l'Algérie abrite le centre africain de lutte contre le sida, ajoutant que la question sera «tranchée» lors de la prochaine réunion de l'Organisation prévue fin 2014.

«Nous oeuvrons et faisons tout pour que le projet d'un centre africain de référence en matière de lutte contre le sida voit le jour en Algérie. Nous avons, pour cela, l'appui de l'OMS qui devra trancher avant la fin de l'année sur la question lors de sa prochaine réunion», a précisé à la presse le ministre, à l'issue de l'audience accordée au directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibé.

Rappelant la proposition de l'Algérie faite dans ce sens à l'OMS, il y a quelques années, M. Boudiaf a précisé que le pays dispose pour ce faire, de l'assiette foncière, des ressources financières ainsi que d'un potentiel humain qualifié.

Cette structure servira de «point d'attache» entre l'Afrique et la Méditerranée mais également avec le Moyen-Orient, a-t-il ajouté, soulignant «l'importance» de la rencontre internationale prévue au

AÏN TÉMOUCHENT

Lancement d'un programme de mise en valeur des produits agricoles en janvier 2015

Un programme de mise en valeur des produits agricoles «ENPARD Algérie» sera lancé en janvier 2015 à Aïn Témouchent, a-t-on appris hier, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Cette mise en valeur cible des produits agricoles de Ouled El Kihal et Oulhaça, deux localités choisies au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent, sélectionnée parmi quatre wilayas pilotes du pays pour la mise en œuvre du programme européen de voisinage pour l'agriculture et le développement rural «ENPARD Algérie», a-t-on précisé. C'est à l'issue de plusieurs sorties effectuées en compagnie d'un bureau d'études d'Oran, que ces actions ont été dégagées pour concerner, précisément, les périphéries de Sidi Kacem à Ouled El Kihal et la zone de Oulhaça. Il s'agit concrètement du raisin de table «cardinal» d'Ouled El Kihal, des carottes, haricots verts et oignons blancs de Oulhaça, qui bénéficieront

hier à Alger sur le fléau du sida, et ce, en présence du représentant de l'Onusida.

«La voix de l'Algérie est écoute car nous accomplissons un travail scientifique remarquable et s'agissant du sida, nous continuons à accomplir des efforts en terme de recherche et de prise en charge des malades en tenant en compte l'imperatif de la confidentialité et de la gratuité des soins», a ajouté le représentant du gouvernement.

«Nous devrions nécessairement avoir un centre d'excellence de recherche en Afrique et l'Algérie pourrait être le point de départ de ce centre. Elle peut jouer un rôle très important en terme de recherche et constituer le lien entre l'Afrique et des pôles de recherche en Méditerranée, grâce à son positionnement géopolitique», a indiqué, de son côté, le directeur exécutif de l'Onusida.

Affirmant que l'Algérie est un «môle» de prise en charge de la maladie qu'il faut «répliquer ailleurs», M. Sidibé s'est dit «impressionné» dans la mesure où «très peu de pays construisent leur système de santé autour de la gratuité et de l'accès universel pour tous», a-t-il argumenté.

«Pour moi, il s'agit d'une question de justice sociale lorsque l'Algérie essaye de mettre en place une forme d'inclusion sociale des populations marginalisées», a observé l'hôte du ministre de la Santé, relevant les «efforts» enregistrés en Afrique s'agissant de la prise en charge et de la lutte contre le sida.

«Nous avons brisé complètement la trajectoire de cette épidémie et l'Afrique peut produire les sérum pour y faire face», a-t-il noté avant d'observer qu'«au-delà de la question du sida, le continent noir est interpellé sur d'autres épidémies comme celle de l'Ebola qui frappe notamment sa partie Ouest».

À ce propos, Abdelmalek Boudiaf a tenu à rassurer que l'Algérie a, «toujours maîtrisé toutes les épidémies», rappelant qu'elle a pris «toutes les mesures nécessaires à ses frontières» pour faire face à celle de l'Ebola.

Il a informé, enfin, que d'autres questions ont été abordées avec son hôte, dont la nouvelle loi sanitaire ainsi que la vision des pouvoirs publics pour l'avenir s'agissant du domaine de la santé.

d'étiquetage, conformité et valeur ajoutée leur facilitant, non seulement, l'amélioration de leur écoullement, mais également, leur exportation, a-t-on expliqué.

La wilaya d'Aïn Temouchent a accueilli, le 5 décembre 2013, le chef adjoint des opérations de coopération de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, Andreas Schmidt qui effectuait une visite de travail et d'inspection des projets de développement agricole et rural. Il s'était rendu dans les deux communes choisies pour ce programme, a-t-on rappelé.

L'objectif général du programme proposé est l'amélioration des conditions de vie, par l'augmentation des revenus et de l'emploi local de la population rurale des wilayas d'Aïn Temouchent, Laghouat, Séti et Tlemcen. Cette initiative accompagnera, par ailleurs, l'identification des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI). Le programme EN-

PARD soutiendra aussi la mise en valeur des produits locaux alimentaires, artisanaux, culturels et touristiques et leur mise sur le marché avec une meilleure qualité.

Pour Oulhaça, il s'agira également de valoriser les biens immatériels qu'elle renferme, notamment par la promotion de l'écotourisme de proximité avec la création de gîtes ruraux, de sentiers et de parcours pédestres. Les projets touchent aussi bien le développement agricole que touristique, a-t-on ajouté.

Il a été également question de la valorisation par le développement des ressources du patrimoine historique et religieux de la zaouïa de Sidi Yacoub, ainsi que le site de Siga qui fut la capitale du royaume Syphax, où l'association archéologique et culturelle de Siga a présenté les initiatives qu'elle souhaite développer dont celle d'un musée rural.

IMPORTATIONS DE VÉHICULES Une baisse de 20% de la facture attendue en 2014

Par Salima Ichlef

La facture des importations algériennes de véhicules devrait connaître un recul de plus de 20% en 2014, confirmant une baisse des ventes amorcée dès la mi-2013 après une hausse exceptionnelle durant l'année d'aujourd'hui.

Ainsi, les importations des voitures ont atteint 4,14 milliards de dollars (mds USD) durant les neuf premiers mois de 2014, contre 5,42 mds USD à la même période en 2013, enregistrant une chute de près de 24%, selon les Douanes algériennes qui prévoient une chute de plus de 20% pour toute l'année 2014.

Le nombre de véhicules importés a reculé de plus de 26% en passant de 439.282 unités durant les 9 premiers mois de 2013 à 324.681 voitures de la même période de 2014, précise à l'APS le Centre national de l'informatique et des statistiques douanières (Cnis).

Après une année 2012 exceptionnelle durant laquelle les importations des véhicules ont atteint près de sept (7) mds USD pour un nombre de plus de 600.000 voitures, les Douanes prévoient la poursuite du recul des importations de plus de 20% en valeur durant 2014 contre une baisse de près de 7% l'année d'avant.

Cette baisse avait commencé en 2013 durant laquelle les importations des voitures avaient été estimées à 6,35 mds USD contre 6,83 mds USD en 2012.

En quantité, le nombre était passé de 605.312 véhicules durant 2012 à 554.269 en 2013, soit une baisse de près de 9%, selon la même source.

Cette baisse s'explique essentiellement par une chute de la demande sur les véhicules du fait de l'orientation des dépenses des ménages vers l'habitat notamment et des mesures prises par le gouvernement pour assainir le marché de l'automobile.

En effet, depuis 2013, les pouvoirs publics ont répondu favorablement à la demande de milliers de souscripteurs au programme de logement de type location-vente de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (Aadl).

Selon un responsable des douanes, «les ménages orientent de plus en plus leur épargne vers d'autres priorités dont essentiellement le logement avec les réponses favorables aux demandeurs de logement des différents programmes de l'AADL».

Ce recul des importations des véhicules s'explique aussi par les mesures prises par les pouvoirs publics pour assainir le marché de l'automobile.

Selon M. Abbas Kaci, consultant international, «la chute de la demande s'est ajoutée à un niveau important des stocks et à la préférence des dépenses des ménages à l'immobilier».

Pour les professionnels du secteur, le marché de l'automobile s'oriente, désormais, vers une baisse continue et cette tendance se poursuit sur l'année 2014.

D'ailleurs, l'Association des concessionnaires automobiles algériens (AC2A) admet que cette situation est difficile pour ses membres qui sont confrontés à une baisse sensible de la demande conjuguée à un niveau des stocks important.

Ce qui les a incités à multiplier les offres pour attirer la clientèle potentielle telles que les importantes remises proposées et la livraison immédiate des véhicules et d'autres services annexes.

Le volume du marché national de l'automobile, qui était de l'ordre de 420.000 unités pour l'année 2013, sera moins important pour cette année durant laquelle les ventes automobiles ont chuté, estime l'Association.

Par ailleurs, cette nouvelle donne a été constatée suite à la décision du gouvernement d'assainir définitivement le marché de l'automobile et de rationaliser les importations afin de mettre fin à l'anarchie et aux incohérences qui le caractérisent depuis 2007.

Dans le but de réorganiser le marché national du véhicule neuf, le ministère des Finances avait décidé d'introduire plusieurs mesures dans la loi de finances 2014 portant notamment sur la limitation de l'importation des véhicules aux concessionnaires automobiles, l'interdiction à ces derniers d'importer pour le compte d'autres concessionnaires en dehors de leurs réseaux de distribution et l'obligation d'installer une activité industrielle ou de service dans un délai de trois ans qui suivent leur inscription sur le marché national.

Cette tendance baissière est appelée à se poursuivre dans l'avenir notamment avec l'entrée en production de la nouvelle usine Renault de Oued Tlelat (Oran), qui sera inaugurée aujourd'hui.

Cette usine est dotée d'une capacité initiale de production de 25.000 unités/an, et compte atteindre 75.000 unités/an dans une deuxième étape.

APS

L'usine Renault Algérie, un premier pas dans l'industrie automobile civile

Par Hayat Lazri

L'inauguration, aujourd'hui, de l'usine Renault de Oued Tlelat (Oran) dont sortira la première «Symbol Algérie», constitue les prémisses d'une industrie automobile de tourisme qui a été l'un des principaux maillons manquants de la filière mécanique nationale.

Le coup d'envoi du site algérien de la marque au losange, tant attendu par les Algériens voulant acquérir, enfin, un véhicule «made in Algérie», sera donné par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, en présence également du P-DG de la firme Renault, Carlos Ghosn.

Implanté sur une superficie de 151 hectares à Oued Tlelat, le site a coûté, à ce jour, près de 50 millions d'euros et prévoit une augmentation des investissements jusqu'à 800 millions d'euros à moyen terme.

Alors que l'objectif fixé est d'atteindre un taux d'intégration nationale de 42% à l'horizon 2019, la fabrication de la première voiture de l'usine, qui comporte quelques pièces en plastique fabriquées localement, a permis de réaliser un taux d'intégration de 17% qui devra passer à 25% en 2015.

C'est dire que la contribution des PME algériennes au développement de ce projet pour augmenter le taux d'intégration nationale demeure encore faible au point que le développement du tissu de la sous-traitance constitue une des préoccupations majeures de



cet investissement. D'importants investissements seront alors réalisés dans les vecteurs de l'emboutissage, la tôlerie et la peinture, à même de permettre d'élever le niveau d'intégration du véhicule.

D'ici deux ou trois ans, l'investissement dans l'emboutissage permettra de fabriquer dans la totalité la coque nue du véhicule.

Pour ce qui concerne les avantages accordés par l'Etat pour la réalisation du projet, le président du directoire de la SGP Équipements industriels et agricoles, Bachir Dehimi, a indiqué à l'APS que le projet Renault Algérie avait bénéficié d'un certain nombre d'avantages prévus dans le code de l'investissement.

Sur ce point, il a tenu à préciser que «c'est la société mixte Renault Algérie Production (RAP) qui a bénéficié de ces avantages et non le constructeur français». A ce sujet, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, avait indiqué jeudi der-

nier, lors de son point de presse à l'issue de la conférence sur le développement économique et social, que le rôle des pouvoirs publics a été d'accorder à cette société mixte «toutes les facilitations nécessaires afin qu'elle puisse créer l'usine et fabriquer cette voiture dans les délais impartis».

Quant au prix de commercialisation de la Symbol Algérie, rien n'a été annoncé officiellement de la part des deux partenaires algérien et français, même si M. Bouchouareb avait affirmé, récemment, que le constructeur est le seul habilité à fixer le prix mais tout en précisant que ce prix devrait être inférieur à celui du même modèle importé.

La société mixte RAP est détenue à hauteur de 51% par la partie algérienne (34% par la Société nationale des véhicules industriels -SNVI- et de 17% par le Fonds national d'investissement-FNI-), et de 49% par le constructeur français Renault.

APS

113 sous-traitants potentiels identifiés pour l'usine Renault Algérie

Par Fatima Bouhaci

Un nombre de 113 entreprises spécialisées dans le domaine de la sous-traitance mécanique sont identifiées pour accompagner l'usine de montage de véhicules Renault d'Oued Tlelat (Oran) qui sera inaugurée aujourd'hui, a indiqué à l'APS le Directeur général de la Bourse algérienne de la sous-traitance et de partenariat (BASTP), Aziouez Laïb.

Ces sous-traitants potentiels doivent fournir une partie des différentes composants mécaniques, métalliques et autres à l'usine d'Oran de la marque française. Selon lui, depuis la création de la société Renault Algérie Production (RAP) en janvier 2013, une opération de constitution d'un réseau national de sous-traitance devant accompagner cette usine a été engagée par les différents partenaires du projet.

Il explique, cependant, que si ces 113 entreprises nationales ont les capacités et le savoir-faire pour fabriquer des composants pour l'industrie automobile et spécialement pour l'usine Renault, elles ont, toutefois, besoin de formation.

Ces sociétés sont spécialisées dans les industries mécaniques, métalliques et métallurgiques (IMMM), le caoutchouc et plastique mais très peu dans le textile.

«Plusieurs de ces entreprises ont une expérience dans la fabrication de composants pour les industries mécaniques déjà existantes à travers notamment les usines de la SNVI pour les véhicules industriels», fait-il savoir.

Selon lui, il suffit juste d'accompagner ces sous-traitants à travers une formation adaptée afin qu'ils puis-

sent se lancer dans un nouveau segment de produits qui est celui des pièces pour l'industrie automobile (véhicules légers).

Les pouvoirs publics accordent, dans ce sens, divers avantages à ce type d'entreprises de sous-traitance en les priorisant sur d'autres notamment en matière d'accès au foncier et d'accompagnement.

Ainsi, la société RAP, qui a bénéficié d'une assistance de 151 hectares pour cet investissement, a réservé non seulement quelques 20 hectares au profit des PME sous-traitantes mais prend en charge aussi la réalisation des installations et des aménagements de ces espaces pour qu'ils leur soient loués et leur permettent de mener leurs activités à proximité du site tout en bénéficiant de prix de location attractifs. Pour le premier responsable de la BASTP, au bout de trois ou quatre ans, la sous-traitance locale va permettre d'aller au-delà de 30% du taux d'intégration de la voiture Renault Algérie.

Une société mixte algéro-turque pour fabriquer des sièges auto

Selon M. Laïb, une entreprise privée algérienne, qui a été retenue pour fournir des composants en plastique à l'assemblage des voitures Renault, a déjà commencé à approvisionner l'usine et ses composants sont intégrés dans une partie des voitures Renault montées.

A ce propos, il a fait savoir que ce même sous-traitant algérien devrait procéder prochainement à la création d'une société mixte avec un partenaire turc pour la fabrication de sièges auto pour l'usine Renault d'Oran.

Le secteur industriel compte actuellement quelques 1.000 entreprises de sous-traitance formées de PME et des micro-entreprises.

Trois autres sous-traitants sont en cours d'évaluation finale pour être éventuellement retenus afin de fournir à l'usine les faisceaux électriques, les accumulateurs pour batteries et les tuyaux d'échappement. Le ministère de l'Industrie et des mines a établi une liste de 18 produits (pièces de rechange et autres composants) devant être fabriqués localement dans le cadre de l'approvisionnement de l'usine Renault, rappelle-t-on.

Quant à la qualité des pièces de rechange et des autres composants fabriquées localement, M. Laïb observe qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la qualité de ces produits et les adapter aux standards internationaux. Il rappelle, dans ce sens, qu'un projet de loi sur la sous-traitance est en cours de préparation au niveau du gouvernement qui veille à faire participer les différents acteurs dans son élaboration. «Les autorités publiques ont décidé de tisser un réseau national de sous-traitance devant accompagner les projets d'envergure lancés avec des partenaires étrangers», poursuit-il.

Il s'agit, entre autres, du projet en partenariat avec le constructeur allemand Daimler/Mercedes-Benz et le groupe émirati Aabar Investments pour la production de 15.000 autocars, bus et camions à Rouiba (Algér), le projet de construction de véhicules utilitaires d'une capacité de 8.000 unités/an à Aïn Bouchkif (Tiarét) ainsi que celui d'une unité de production de 25.000 moteurs à Oued Hammime (Constantine).

Le secteur industriel compte actuellement quelques 1.000 entreprises de sous-traitance formées de PME et des micro-entreprises.

APS

LA MINA 4

Retour sur un projet de voiture algérienne des années 1960

Par Mahdi Boukhalfa

Symbol du renouveau de la coopération industrielle algéro-française, la première voiture fabriquée en Algérie sort aujourd'hui de l'usine Renault de Oued Tlelat, près d'Oran, 47 ans après un projet de voiture algérienne qui a fait long feu, la «Mina-4».

Le lancement officiel de la fabrication de la «Symbol» à l'usine Renault de Oued Tlelat marque le retour sur le marché algérien de l'automobile du constructeur français, qui assemblait en «CKD» (en pièces détachées importées) jusqu'aux années 1970 trois des voitures les plus populaires de l'époque: la R4, la R8 et la R10.

C'était entre les années 1960 et 1972. Dans ses ateliers d'Alger, dans la zone industrielle d'El Harrach, Renault faisait en effet le montage de ses fameuses R8 «Major» ou la «Gordini», avec son pot d'échappement ronflant qui faisait la renommée de cette voiture, nerveuse, accrocheuse, avec ses roues arrière de 12 pouces légèrement inclinées vers l'extérieur pour le modèle «Gordini».

Des usines d'Algérie sortait également la 4L, la fameuse Renault 4, construite en série en Algérie jusqu'au milieu des années 1970. Et, avant, il y avait la 4CV et la Dauphine, une voiture avec trois vitesses dont le modèle «Ondine» faisait la fierté du constructeur.

C'était le temps d'El Hadj M'hamed El Anka, de Guerrouabi, de «Lehman», de l'émigration et des foyers «Sonacota», d'une génération d'Algériens qui allaient encore au bureau en «costume cravate», du café Tlemcāni, des duels épiques entre le Mouloudia d'Alger et l'USMA, des vacances d'été aux Baléares sans passeport.

De l'Algérie indépendante, également, qui entamait doucement son entrée dans le monde industriel, qui se préparait aux futures batailles pour son développement, à la vague des nationalisations, dont celle de ses hydrocarbures.

Que de souvenirs avec ces R8 Major, et surtout la dauphine «Gordini», avec ses enjoliveurs, une voiture alors en vogue dans l'Algérie post-indépendance, qui renaisait à la vie, qui aspirait à la modernité.

Et c'est un peu dans cette ambiance survoltée de l'Algérie «Mecque des révolutionnaires» qu'est né un projet industriel, celui d'une voiture algérienne. C'était le projet Mina 4, un concept de modèle tout terrain (4x4), d'une puissance fiscale de 5 Cv avec une charge utile de 300 kg, dont un prototype a été construit par un carrossier algérien, El Mokrani.

Pour le SG de l'UGTA, Mouloud Oumeziane, «cette réalisation est un événement très important», et, s'adressant à l'entreprise «autogérée» El Mokrani, il a ajouté: «L'organisation syndicale est prête à vous apporter toute l'aide voulue».



L'information avait fait en son temps grand bruit: une voiture algérienne, construite par des Algériens! «La Mina 4 est une victoire de l'autogestion», s'extasiait le SG de l'UGTA Mouloud Oumeziane en Une d'*El Moudjahid*, au lendemain de la présentation à la presse du prototype, le 23 septembre 1967, moins d'un mois (9 août 1967) après la création par ordonnance n° 67-150 de la Sonacome.

Ah! L'autogestion

El Moudjahid écrit à la Une de l'édition du 24 au 25 septembre 1967: «Voici la première voiture algérienne», et reprend ensuite la déclaration du secrétaire général de l'UGTA, lors de la présentation du prototype: «la Mina 4 est une victoire des travailleurs de l'autogestion».

Le journal, qui publie des photos de la voiture, reste cependant concentré sur les événements politiques et sportifs de l'époque: «Vainqueur de l'USMA (3-2), le CRB remporte le trophée de l'Amitié», rapporte le journal, qui annonce en grosses manchettes que «les USA ont menacé la Chine d'une attaque atomique».

En pages intérieures, et au-dessus de l'encadré sur la Mina 4, Belaïd Abdeslam, alors ministre de l'Industrie et de l'Energie, déclare à la première réunion du conseil d'administration de la SNS (Société nationale de sidérurgie): «La sidérurgie doit répondre à nos besoins croissants en produits actuellement importés» (sic).

Le prototype de la Mina 4, dont la forme ressemble à l'ex-Méhari de Citroën, a été conçu par de jeunes techniciens algériens. «Conçue par huit jeunes techniciens, la voiture nationale est née. La cérémonie de présentation du prototype de voiture algérienne s'est déroulée samedi au siège du fabricant algérien, El Mokrani, poursuit *El Moudjahid*.

Pour le SG de l'UGTA, Mouloud Oumeziane, «cette réalisation est un événement très important», et, s'adressant à l'entreprise «autogérée» El Mokrani, il a ajouté: «L'organisation syndicale est prête à vous apporter toute l'aide voulue».

Il termine son allocution par: «Les travailleurs et techniciens d'El Mokrani ont administré la preuve éclatante que l'autogestion appliquée correctement et sans entraves peut donner des résultats très importants».

Dans les pages Sport de cette édition, il y avait surtout le compte rendu de la finale du tournoi de l'amitié, remporté par le Chabab de Belcourt (3-2) devant l'USM d'Alger.

La composition des deux équipes laisse rêveur il y avait, pour les Usmanies, les Berrahma, El Okbi, Djermane, Meziani, Oulkhiar, Bernaoui, et, pour le Chabab, Lalmas, Abrouri, Hamiti, Djemaa, Selmi, Khalem, Matem, Lemoui.

Dans les salles de cinéma, il y avait au Colisée (actuel Mougar) et au Sierra Maestra «Et pour quelques dollars de plus», avec Clint Eastwood et Lee Van clef, au Caméra (Belouizdad) «Mabuse attaque Scotland Yard», ou à la cinémathèque d'Alger «Les nuits de Cabiria», de Federico Fellini, la séance débutant à 22.30.

Dans les librairies de livres d'occasion à Bab El Oued, «Anna Karenine» côtoyait «Dracula», «Moi, Robot» d'Isaac Asimov trônaient à côté de «Les raisins de la colère», sur des rayons où traînaient parfois des albums de Blek, Rouletabille ou Zembala, et même des «33 tours» des Beatles, d'Elvis, Farid Al Atrach, «Abdelhalim».

«El Bahdj» des années 1970, des stades Bologhine, et du 20 Août où s'affrontaient les stars d'alors du football algérien, de ses chanteurs chaâbi et du regretté Boualem Titiche, des dédées d'une Casbah qui respirait encore «la Bataille d'Alger», encore la tête dans les étoiles des films des grands réalisateurs projetés dans ses salles de cinéma, n'a plus eu de nouvelles de cette étoile filante qu'était la Mina 4.

26 millions de dinars de marchandises non facturées exposées à la vente à Alger durant le mois d'octobre

La valeur des marchandises non facturées exposées à la vente dans les différents marchés et locaux de la wilaya d'Alger a atteint plus de 26 millions de dinars durant le mois d'octobre dernier, selon un bilan d'activité des équipes de contrôle de la qualité et de répression de la fraude publié sur le site Internet du ministère du Commerce.

Les équipes de contrôle de la qualité et de répression de la fraude ont estimé la valeur des marchandises non facturées au cours des opérations de contrôle d'activités commerciales effectuées durant le mois d'octobre à plus de 26,5 millions de dinars, a indiqué la même source.

Le volume des dépassements du seuil des prix réglementés durant la même période a atteint plus de 2,4 millions de dinars alors que la valeur de marchandises saisies dans le cadre des opérations de répression de fraude est estimée à plus de 8,2 millions de dinars, selon le même bilan.

Par ailleurs, 11.277 interventions ont été effectuées durant la même période dont 5.536 ayant concernées le contrôle d'activités commerciales et 5.823 autres la répression de la fraude.

Les interventions ont été à l'origine à l'établissement 800 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 73 locaux. Les principales contraventions ont concerné le non-affichage des prix (3.898 interventions et 255 contraventions) et 3.123 interventions le contrôle de la qualité des produits alimentaires exposés dans les locaux et les marchés avec 227 contraventions. Les équipes de contrôle de la qualité et de répression de la fraude ont également effectué 1.133 interventions de contrôle de sécurité des produits au cours des quelles 26 contraventions ont été dressées, et 618 interventions de contrôle des prix réglementés.

Pas moins de 150.000 opérations de contrôle d'activités commerciales ont été effectuées durant les neuf premiers mois de l'année en cours et ont favorisé la saisie de différentes marchandises et produits non facturés d'une valeur dépassant les 650 millions DA, rappelle-t-on. 16.000 contraventions ont été dressées proposant la fermeture de 770 locaux, ouverte la collecte d'un montant de plus d'un (01) million DA concernant le non-application des prix des produits subventionnés par l'Etat.

Par ailleurs, 16.080 sur 192.960 commerçants ont fait l'objet de contrôle par la direction du commerce durant l'année en cours.

MAGHREB

La maîtrise de la gestion des connaissances apport fondateur pour l'évolution des entreprises

La maîtrise du processus d'organisation de l'information par les pays et les entreprises constitue l'apport fondateur de leur évolution a indiqué hier à Alger, le président ISKO Maghreb, le tunisien Sahbi Sidhom.

La maîtrise du processus d'organisation de l'information peut permettre notamment de partager les connaissances avec les autres voir même avec les institutions, a déclaré à l'APS M. Sidhom, également chercheur à l'université de Lorraine (France), en marge du colloque international sur la gestion de l'information organisé par le Centre de recherche sur l'information scientifique (Cerist). «Cet apport fondateur est de savoir

comment la connaissance peut servir le citoyen, l'humain et le chercheur ? Comment elle peut aider les entreprises et les organisations à évoluer», a expliqué le président d'ISKO Maghreb qui précise que même si on parle, depuis 2000 de la société de l'information, cela reste insuffisant.

«On se fonde sur la société de la connaissance parce qu'il n'y a pas uniquement la connaissance, il y a aussi tout l'héritage de ce qui est autour de l'information et comment la véhiculer jusqu'à l'esprit des décideurs», a-t-il souligné, précisant que l'ISKO Maghreb «n'est pas dans le processus de décision mais plutôt dans l'esprit de la co-construc-

tion du savoir». Isko Maghreb qui regroupe l'Algérie, le Maroc et la Tunisie est un chapitre savant issu de la connexion d'une société savante internationale qui régit plusieurs chapitres que ce soit par continent, par pays ou par les connexions entre les pays à l'instar de l'Amérique du nord, le Canada qui ont fédéré un seul chapitre, l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche aussi, alors que la France, l'Italie et l'Espagne constituent chacun un chapitre.

Le colloque ISKO Maghreb qui prend fin lundi, a vu cette année et pour la première fois, l'introduction de trois nouvelles thématiques intéressantes le contexte algérien.

Il s'agit de la gestion de la connaissance dans les systèmes d'information avancés, la connaissance et les services web ainsi que la gestion des connaissances pour le décisionnel et la complexité.

A noter que la rencontre comportera des séances plénaires animées par des conférenciers de renommée internationale ayant publié plusieurs ouvrages scientifiques et pédagogiques, ainsi que des ateliers où les auteurs acceptés par le comité scientifique de haut niveau mis en place pour évaluer la centaine de papiers reçus, vont présenter leurs travaux récents dans ce domaine.

APS



60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale



ACTIVITÉS
COMMÉMORATIVES
DU 1^{ER} NOVEMBRE

Affluence remarquable au centre culturel islamique de Jijel



De nombreux visiteurs affluent depuis plusieurs jours au centre culturel islamique Ahmed Hamani à Jijel dont le hall central abrite une exposition permanente de photographies, d'archives et de documents ayant trait à l'histoire de la Révolution de Novembre, a-t-on constaté hier.

La plupart des documents exposés sont dédiés à des moudjahidines et des moudjahidate ayant marqué de leur empreinte le cours de la guerre de Libération nationale dans cette région côtière, ainsi que dans le reste du pays. Les jeunes écoliers qui se rendent en groupe au centre culturel, dans le cadre de visites guidées, ne sont pas avares en questions devant les portraits des djounoud, immortalisés sur des photographies en noir et blanc, soigneusement conservées malgré la patine du temps.

Plusieurs centaines de photographies portant les noms ou tout simplement le nom de guerre de celles et ceux qui y figurent, sont souvent filmées au moyen d'appareils photos ou de caméras par les visiteurs attirés aussi par la proximité du centre culturel, situé en plein cœur de la ville.

Soucieux de se mettre au diapason de l'importance du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution, les responsables du centre Ahmed Hamani affirment cibler en particulier les écoliers, les lycéens et les étudiants afin de les sensibiliser à la portée de la lutte de Libération nationale et de les imprégner des lourds sacrifices consentis par le peuple algérien pour son indépendance.

Outre la projection du film "Opium et le bâton" (1971) d'Ahmed Rachedi, le centre a organisé, à l'intention des écoliers, des concours du meilleur dessin de l'emblème national, des plus belles cartes de l'Algérie et des scènes des batailles livrées dans la région de Jijel qui fut le siège de la Wilaya II historique.

Le directeur de cet établissement a indiqué à l'APS que ces actions, "quoique symboliques, visent à faire connaître aux jeunes le passé de leur pays, notamment la lutte de Libération nationale qui, grâce au génie du peuple, a permis le recouvrement de la souveraineté nationale, au prix du sacrifice de plus d'un million et demi de martyrs". Pour rappel, le centre culturel Ahmed Hamani a abrité, samedi, une conférence sur la débâcle du duc de Beaufort, il y a exactement 350 ans, après une vaine expédition armée destinée à conquérir Jijel. La rencontre, initiée par une association locale versée dans le patrimoine et l'histoire, a permis de rappeler le poids de la résistance des populations jijéliennes.

M. Zitouni plaide pour la nécessité d'écrire l'histoire de la Révolution algérienne grâce aux témoignages de moudjahidine

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a insisté, hier à Chlef, sur la nécessité de recueillir et d'enregistrer les témoignages de moudjahidine pour l'écriture de l'Histoire de la Révolution nationale, conformément aux orientations du président de la République.

Le ministre a instruit la direction des Moudjahidines à œuvrer à enregistrer les témoignages pour écrire l'histoire de cette wilaya, qui a, a-t-il dit, joué «un rôle important» durant la Guerre de libération nationale (1954-1962).

Il a également appelé à l'utilisation des outils audiovisuels dont dispose cette direction, et en coordination avec la radio locale et l'Organisation des moudjahidine, pour se déplacer vers les personnes ayant participé à la guerre de Libération nationale dans la région, recueillir leurs témoignages et collecter les documents susceptibles d'aider à écrire l'histoire de la région.



Des témoignages devraient, a-t-il ajouté, être transférées, par la suite, au Centre national d'étude et de recherche sur le Mouvement national et la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 pour en vérifier l'authenticité et être exploitée par des spécialistes en histoire.

D'autre part, M. Zitouni a affirmé que son département ministériel poursuivait le projet de création d'un musée au niveau de chaque wilaya et la réalisation de films documentaires sur le rôle et l'apport de chaque wilaya durant la guerre de Libération nationale.

Lors de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a inspecté plusieurs

projets relevant de son secteur, à l'instar du projet de réhabilitation du siège de la direction des moudjahidine et la réhabilitation du cimetière des chouhadas (martyrs) dans la commune de Zebboudja (30 km au nord de Chlef).

Il a également inspecté le projet de réalisation d'un centre de repos pour les moudjahidine et ayant droit, dans la commune de Ténès (50 km au nord de Chlef), dont les travaux ont été entamés le 20 mars 2013. Il a conclu sa visite par une réunion avec l'Organisation des moudjahidine, des enfants de chouhadas et des représentants de la société civile.

Une caravane scientifique sillonnera prochainement plusieurs wilayas du pays

Une caravane scientifique organisée par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, sillonneira prochainement 4 wilayas du pays, à l'occasion du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution, a-t-on appris hier auprès du ministère.

Le coup d'envoi de la caravane scientifique et culturelle baptisée «Les structures coraniques et les significations religieuses dans la poésie de Moufdi Zakaria» sera donné lundi 18 novembre, en direction de l'Est algérien, à savoir la wilaya de Souk Ahras, a déclaré à l'APS le directeur des activités culturelles et des colloques au ministère des Affaires religieuses et des wakfs, chargé de la gestion du Centre cul-



tural musulman, Omar Boufelliou. Après un séjour de deux jours à Souk Ahras, la caravane visitera les wilayas de Tiaret (24 novembre), où elle présentera des activi-

tés «intenses» et Laghouat (27 novembre), avant de se rendre à la wilaya de Ghardaïa, ville natale du poète Moufdi Zakaria.

La direction de la cul-

ture islamique au ministère distribuera des prix aux lauréats de la 3^e édition du concours de valorisation du patrimoine musulman pour lequel a été retenu le thème «Analyse historique de l'Eliade de l'Algérie».

En parallèle à cette caravane scientifique qui prévoit des communications et des conférences scientifiques, sera organisée une exposition photos sur de nombreuses personnalités historiques ayant côtoyé le poète et ses œuvres manuscrites.

Le choix a été porté sur le poète de la révolution Moufdi Zakaria, car représentant «une personnalité historique qui a allié à la fois la dimension spirituelle religieuse, la dimension nationale et arabo-amazighe».

Abadou insiste à Biskra sur le recueil de témoignages auprès des moudjahidine

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) a appelé, samedi à Biskra, les moudjahidine à délivrer leurs témoignages sur la Révolution pour contribuer à l'écriture de l'histoire de la guerre de Libération nationale (1954-1962).

Intervenant à l'occasion de la commémoration du cinquantenaire de la mort du colonel Mohamed Chaâbani, commandant de la wilaya VI historique, M. Abadou a estimé qu'il est du "devoir" des moudjahidine de témoigner devant les jeunes générations des expériences qu'ils ont vécues durant la lutte armée, même si, a-t-il souligné, la rédaction de cette histoire reste "foncière-

rement du ressort des historiens". Le secrétaire général de l'ONM, affirmant avoir été un "compagnon d'armes" du colonel Chaâbani, a indiqué que ce dernier fut "un intellectuel et un homme de principes qui privilégiait la direction par la concertation". M. Abadou a par ailleurs fait état d'un projet de rédaction, par un groupe de moudjahidine, d'un ouvrage biographique dédié à plusieurs figures de la glorieuse Révolution, dont Si El Hauéus et le colonel Chaâbani. Né le 4 septembre 1934 au village d'Ouméche (20 km au sud de Biskra), Mohamed Chaâbani a fait ses premières études dans son village natal avant de rejoindre l'institut Ibn Ba-

dis à Constantine. Il a rejoint dès 1954 les maquis de la Révolution où il occupa rapidement plusieurs responsabilités avant de devenir commandant de la Wilaya VI historique. Lors de sa visite à Biskra, en 2009, le Président Abdelaziz Bouteflika avait baptisé le musée régional de la wilaya VI historique du nom du colonel Mohamed Chaâbani, a-t-on indiqué lors de cette rencontre organisée dans la salle de conférences du musée, à l'initiative de l'association "Khaldounia" pour les études et les recherches historiques, avec le concours du secrétariat de wilaya de l'ONM et la direction des moudjahidine.

APS

HIER AU FORUM DE DK NEWS

URGENCES ORL

Le Pr Djamel Djennaoui tire la sonnette d'alarme

Les urgences en ORL. Pour la première fois, ou plutôt c'est la première fois que les journalistes, toutes langues confondues, ont reçu des modes d'emploi plutôt que des cours d'ORL. Des mots tout simples, des idées toutes simples et tout le monde a très bien compris comment se font les urgences en ORL. Comment et surtout qui se présente aux urgences et pour quelles raisons précises. Peut-on dire qu'il y a effectivement urgence ?

Said Abjaoui

Pour débattre d'un thème aussi précis, aussi important, le Forum de DKNews a invité le professeur en ORL Djamel Djennaoui, chef de service ORL au CHU Mustapha Pacha. C'est comme si il y avait une télepathie car le professeur également avait eu la même idée, à savoir qu'il voulait lancer un message aux parents surtout quand il s'agit de protéger les enfants et également aux adultes pour ce qui les concerne eux mêmes. Les « accidents » qui peuvent survenir, ou plutôt qui surgissent, une telle convergence offre l'opportunité de cette rencontre avec la presse. D'emblée, le professeur entre dans le vif du sujet.

Le professeur tire la sonnette d'alarme pour ce qui concerne la protection des enfants, et surtout des petits enfants pour ne pas dire des bébés.

Il y a tout une panoplie de dangers qui guettent et parfois tuent les enfants. Des jouets qui paraissent anodins, inoffensifs. L'enfant a tendance à porter des objets à sa bouche. Prendre par exemple des stylos. En s'amusant il en retire le bouchon et le porte à la bouche. La probabilité est grande qu'il l'avale. Trois cas peuvent se produire. Le bouchon passe vers l'estomac.

Ou alors, il passe dans les bronches où il se bloque à l'intersection. Le bouchon peut l'étouffer et le mort survient au bout de deux à trois minutes. Si il passe dans les bronches, les poumons, il faudrait une intervention chirurgicale ou le retirer avec la technique de l'endoscopie. La présence d'un corps étranger dans les bronches se manifeste par



Ph. M. Nait Kaci

la fièvre d'abord.

De nombreux objets sont à éloigner des enfants. Les sifflets qui peuvent être avalés, des bouchons qui obstruent les narines. Quand des odeurs se dégagent du nez, c'est qu'il y a dedans des corps étrangers.

STYLOS, MONNAIE, JOUETS, SONT MORTELS POUR LES ENFANTS

Il ne faut pas donner aux enfants des jouets non homologués comme les jouets ramenés de Chine. L'enfant en détache des plaques, des morceaux et les avale.

EXTRATIONS, DE 50 MILLE À 150 MILLE DINARS

Bannir l'environnement du bébé de tout objet qu'il peut avaler. Pour les extraires surtout dans les ORL LES DANGERS

FEMMES, ATTENTION AUX ÉPINGLES DES FOULADS

À ÉVITER

Les adultes ne sont pas en reste. Les filles âgées de 16 à 30 ans ont la fâcheuse et dangereuse habitude de mettre dans la bouche les aiguilles au moment où elles placent ou ajustent leur foulard. Il suffit d'un rien pour qu'elles avalent l'aiguille.

On imagine le danger qui les guette et l'urgence de l'extraction.

Cependant, l'opération réussit dans 95% des cas.

Pour ce qui concerne les coûts, 50 000 DA sans acte chirurgical. Autrement 150 000 DA avec acte chirurgical.

Le ronflement à l'origine de maladies chroniques

Même si elle a de l'air, la personne qui ronfle ne dort pas bien. «Des études ont démontré qu'au fil du temps, le ronflement peut causer l'hypertension, le diabète, le stress et même des maladies cardiovasculaires» a indiqué le Pr Djennaoui.

AÏN DEFLA

Un enfant perd l'ouïe à cause de la maladresse d'un infirmier

Parmi les cas difficiles, traités par le Pr Djennaoui, celui d'un enfant de Aïn Defla qui a introduit, par jeu, une perle dans son oreille. «L'infirmier qui l'a examiné en premier lieu a fait n'importe quoi ce qui a provoqué la perte définitive de l'ouïe. On a été obligé d'opérer pour enlever l'objet qui représentait un danger pour la santé de l'enfant qui malheureusement restera sourd à vie».

R.R

SUITE À L'INHALATION DE FRUITS SECS NOTAMMENT 2 à 3 enfants par semaine aux urgences ORL

Le service des urgences ORL de l'hôpital Mustapha reçoit chaque semaine entre 2 à 3 enfants victimes de difficultés respiratoires après l'inhalation accidentelle de fruits secs ou d'autres corps étrangers. «Au cours de ma carrière, j'ai eu la dououreuse expérience de voir mourir des enfants après l'inhalation de fruits secs. Lorsque le corps étranger se coince dans le larynx, l'enfant étouffe et meurt en deux ou trois minutes sous le regard impuissant des parents. C'est malheureux de voir arriver de tels accidents qui peuvent être évités avec une simple prévention».



«Informer, informer, informer»

O. Larbi

Le professeur, chef de service ORL du CHU Mustapha était l'invité du Forum pour développer le thème des « urgences ORL », par choix afin d'attirer l'attention des parents et des jeunes adultes sur certaines imprudences qui peuvent avoir des conséquences dramatiques, il a volontairement mis de côté les nombreuses infections qui touchent à la sphère ORL, comme les maux à l'oreille (écoulements, coups, saignements, gonflements, etc.), du nez (saignement, corps étranger, mauvaise odeur, pus) et de la gorge (suffocation, ingestion d'un produit irritant ou brûlant, langue gonflée) se focaliser sur la surveillance des enfants en bas âge, la prohibition de certaines habitudes, l'interdiction de jouets non homologués.

Prévention, une responsabilité parentale

Les parents qui se rendent au service des urgences « ORL » du CHU Mustapha parce que leur bébé ou leur enfant a avalé une cacahuète, une pièce de monnaie, un bijou passé dans les poumons savent «tous les efforts que nécessite l'extraction de l'objet étranger du poumon du petit enfant souligne le professeur Djamel Djennaoui : «Ce sont des heures d'exploration surtout lorsque l'objet est transparent ou difficile à saisir par l'endoscope. Cette souffrance est évitable si les parents sont vigilants et éloignent de leurs enfants –de 3 mois à 6 ans– les objets qu'ils peuvent avaler, comme les capuchons de stylos, les composants de jouets...», insiste le professeur.

Les gestes qui peuvent avoir de graves conséquences

Des jeunes adultes (15 à 30 ans) des deux sexes arrivent aux urgences parce que des «bridges», des appareils dentaires obstruent leur trachée, que des épingle, des aiguilles pour retenir le foulard des jeunes filles qui le portent ont été avalées et transiennent vers les poumons où elles peuvent occasionner des dégâts et des souffrances à cause d'une inattention» rapporte le professeur qui est choqué que des «jeunes en bonne santé s'exposent à des lésions qui peuvent être fatales».

Responsabilité des médias et des services de prévention

M. Djennaoui a clairement situé sa contribution au Forum de DK News dans le cadre de la sensibilisation des médias audiovisuels et de presse écrite (y compris électronique) sur la prévention raisonnée, c'est-à-dire organisée contre ces accidents de la vie quotidienne.

Il insiste sur le contrôle par le ministère du Commerce, les Douanes et les services de santé des jouets importés et leur homologation par des services compétents.

Il attend de tous ses vœux un spot sur les dégâts occasionnés par l'ingestion d'une épingle dans les poumons au point qu'il invite une chaîne de télévision à un reportage en direct sur ce phénomène.

Le professeur Djennaoui est soucieux du bien-être des êtres humains qui arrivent dans son service : « Nos résultats sont très positifs, jusqu'à 98% de réussite, malgré un manque de moyens. »

GUÉ DE CONSTANTINE 5 ans de prison pour le cousin violeur

A. Ferrag

Samira 21 ans, est victime d'un viol par son cousin et perd sa virginité, elle prend son courage à deux mains et court déposer plainte pour viol contre son cousin Fayçal âgé de 39 ans, un alcoolique et un drogué; c'est un repris de justice notoire, celui-ci est arrêté et présenté aux services de la police judiciaire. L'accusé nie d'abord les faits qui lui sont reprochés, mais pressé de questions, il avoue finalement son acte. Il réalise sûrement la gravité de son geste.

Le jour du procès, en moins de novembre 2014, il doit répondre de ses actes; le président de la cour, après avoir procédé à l'identification d'usage prie le greffier de lire les charges retenues contre l'accusé. Le président ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé. En effet, Fayçal avait un casier judiciaire bien chargé. A la barre, le mis en cause dans un premier temps avait tout nié mais il finit par relater toute l'histoire dans ses moindres détails. La fille est appelée à la barre, le président la prie de lui raconter sa mésaventure. Elle relate les faits tout en criant son désespoir. Elle a perdu son honneur et son avenir. Prenant la parole, le représentant du ministère public, après avoir rappelé les faits qu'il a jugés très graves, requiert 8 ans de prison ferme à l'encontre de l'accusé pour viol en vertu des articles 266 et 336-2 du code pénal.

L'avocat, lui demande à ce que la peine soit allégée. A la fin des délibérations, le président du tribunal d'Alger prononce une peine de 5 ans de prison contre l'accusé en vertu des articles 336/1 et 337 du code pénal.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Les habitants de Laâchaoui bloquent la RN5

Mouad B.

Des dizaines de citoyens du quartier Laâchaoui dans la commune de Mansoura, à 30 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, ont fermé durant la matinée de ce dimanche, la RN5 reliant Bordj Bou-Arréridj à Alger en guise de protestation contre le manque de transport. Ces citoyens frondeurs ont tenu à exprimer leur ras-le-bol de ce problème qui touche même les écoliers. « Avant de nous loger en dehors de la ville, il faut penser à une école primaire et au transport », demandent les protestataires

GUELMA Un poids lourds se renverse à Guelma, tue son conducteur et endommage 15 tombes du cimetière des chouhada

Un camion s'est renversé samedi sur la RN 20 (Guelma-Constantine), près de Hammam-Debagh, tuant son conducteur et endommageant 15 tombes du cimetière des chouhada qu'il a percuté, a-t-on constaté. Le poids-lourd qui a été chargé de sable de carrière a tué son conducteur âgé de 54 ans sur le coup, puis a percuté, en se renversant, le mur d'enceinte du cimetière des chouhada de Hammam-Debagh et a détruit quinze (15) tombes, ont expliqué les responsables de la Protection civile. Les autorités de la wilaya et le directeur des Moudjahidines se sont déplacés sur les lieux où ils ont affirmé que les dégâts causés par le camion dans le cimetière seront réparés dans les meilleurs délais possibles. Selon les premiers éléments de l'enquête diligentée par les services compétents, cet accident est dû à une défaillance du système de freinage de ce véhicule lourd, engagé dans une forte pente.

APS

ODEJ-SÉTIF : Campagne de sécurité routière : aider à mettre fin au terrorisme des routes

Afin d'aider à mettre fin au terrorisme de la route, l'Office des établissements de la jeunesse de la wilaya de Sétif a lancé depuis hier dimanche, en collaboration, et sur une initiative du Touring club algérien, une vaste campagne de sensibilisation et d'information sur la sécurité routière.

Azzedine Tiouri

Plusieurs corps et institutions établies y participent telles que la Gendarmerie nationale, la Sécurité de wilaya de Sétif, la Protection civile, la direction des travaux publics, la Radio locale, l'Association Tarik salama de la wilaya de Béjaïa, l'Association des amis de la route de la wilaya de Tizi Ouzou.

Selon le directeur de l'Odej de Sétif, Adel Tedjari, "cette campagne d'information et de sensibilisation sur la sécurité routière qui s'étalerait sur deux jours fait partie d'un riche programme arrêté lors d'une réunion prépara-



toire tenue au siège de l'Odej regroupant tous les partenaires pour assurer des barrages sécuritaires dans les zones noires avec la distribution des dépliants et des tracts, l'organisation d'un jardin routier pour les enfants afin de leur inculquer la culture de la circulation routière.

Il leur sera enseigné lors de la simulation d'un accident la manière de se comporter, l'intervention dans ces cas et comment donner les premiers soins, les chemins à prendre et ceux à éviter.

Lors de ces deux journées, il sera organisé une exposition numérique au siège de l'Odej et une autre itinérante ainsi que des conférences et diverses activités au niveau des maisons de

jeunes sur ce sujet. Des espaces d'écoute et de dialogue avec des psychologues seront mis en place afin d'enrichir le débat sur la santé et la prévention des jeunes avec des conducteurs pour le côté psychologique du chauffeur.

Le programme comporte également une grille pour des émissions de radio avec la participation des partenaires de cette opération de sensibilisation. La même source a ajouté que cette campagne ne sera pas limitée qu'aux deux journées arrêtées, mais se poursuivra à travers l'ensemble des établissements de la jeunesse de la wilaya de Sétif selon le programme arrêté par l'Odej.

TRANSPORTS Reprise du trafic ferroviaire sur tout le réseau national

Le trafic ferroviaire a repris hier sur toutes les lignes du réseau de la SNTF, après le déraillement d'un train de voyageurs mercredi à la gare de Hussein Dey, qui a fait un mort et plusieurs dizaines de blessés, a annoncé une source responsable à la direction de l'entreprise.

Le directeur général de la SNTF, Yacine Bendjaballah, a souligné dans une déclaration à la Radio nationale que le trafic ferroviaire a repris sur tout le réseau national, que ce soit pour les trains électriques que pour ceux fonctionnant au diesel».

L'accident du «AC33», qui a déraillé en entrant à la gare de Hussein Dey, a fait un mort, une femme âgée de 55 ans et plusieurs dizaines de blessés, dont le mécanicien, qui conduisait ce train. Les opérations de dégagement de la voie, entamées jeudi au lendemain du sinistre, ont été achevées samedi, a précisé M. Bendjaballah.

Selon les premiers éléments de l'enquête déclenchée par le ministère des transports, la vitesse du train, au moment de son aiguillage était très supérieure à la normale, soit 130 km/h au lieu des 30 km/h.

Un rapport préliminaire de cette commission souligne qu'il semblerait à suite aux premières lectures et analyses des enregistreurs des données de circulation du train (boîtes



noires), que le déraillement était causé par la vitesse élevée du train au moment de son engagement sur la voie déviée, qui a été enregistrée à 108 km/h alors que la vitesse requise sur une voie déviée est limitée à 30km/h».

La commission d'enquête a également relevé que «la voie ferrée et les installations de sécurité étaient en bon état de fonctionnement» et la «visibilité des signaux était bonne».

PROTECTION CIVILE 1469 intervention en 24h

Durant la période du 08 au 09 novembre 2014 arrêté ce matin à 08h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 1469 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 06 ont fait 5 morts sur les lieux d'accidents et 11 autres blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières par nos secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya M'sila avec 01 personne décédée et 04 autres blessées suite à une collision entre 02 véhicules légers sur la RN40, commune d'El Houamed. Par ailleurs, les éléments de



la Protection civile de la wilaya de Saïda sont intervenus pour l'évacuation vers l'hôpital Ahmed Medaghri, 01 personne décédée asphyxiée par le monoxyde de carbone émanant d'un appareil de chauffage , au lieu dit El Hadidia commune de Sidi Ammar. A noter, l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya de Sétif suite à l'explosion de gaz de ville à l'intérieur d'une habitation composée de (R + 1) , à la cité 20 Août commune de Salah Bey tuant 01 personne et blessant une ainsi que 04 choquées évacuées vers l'hôpital d'Aïn Oulmane, avec des dégâts matériels considérables enregistrées sur les lieux qui a nécessité la mobilisation de 07 équipes d'intervention de la Protection civile .

MDN

Saisie de 3.220 litres de carburant et arrestation de quatre contrebandiers au sud du pays

Trois mille deux cent vingt (3.220) litres de carburant destinés à la contrebande ont été saisis et quatre personnes ont été appréhendées récemment par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans trois opérations distinctes au sud du pays, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurité des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP relevant de la 4^e Région militaire, a saisi, aujourd'hui 09 novembre 2014 à 2h00, suite à une embuscade dressée près de la localité frontalière de Taleb Larbi à El-



Oued, une quantité de 640 litres de carburant destinée à la contrebande», a relevé la même source.

«Par ailleurs, et au niveau de la 6^e région militaire et dans deux opérations distinctes, deux détachements des forces combinées de l'ANP relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In-

Guezzam, ont appréhendé, les 7 et 8 novembre 2014, quatre contrebandiers: trois de nationalité algérienne et un malien, et ont saisi deux camions, deux véhicules tout-terrain, 1.395 kilogrammes de denrées alimentaires et 2.580 litres de carburant», a-t-on ajouté.

CARAVANE DE SOLIDARITÉ

Examens médicaux gratuits pour plus de 2400 personnes à Djelfa

Un total de 2408 personnes des zones rurales reculées de la wilaya de Djelfa a bénéficié d'examens médicaux gratuits dans le cadre des activités d'une caravane de solidarité sillonnant actuellement la région, ont indiqué hier des organisateurs de l'opération.

Selon un bilan provisoire de la caravane, qui a entamé ses activités le 20 mai dernier, cette dernière a effectué, à ce jour, 194 sorties à travers les zones rurales et enclavées de la wilaya. Organisée conjointement par les directions de la Protection civile et de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, en collaboration avec les services de la wilaya, l'opération est inscrite au titre de la mise en application des orientations du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, ainsi que des ins-

tructions du Directeur général de la Protection civile portant sur la mise au point d'un programme national annuel pour offrir une assistance médicale et des examens gratuits aux populations des zones rurales et enclavées du pays. Au titre de cette caravane, la wilaya de Djelfa a été divisée en cinq (5) secteurs sanitaires, qui sont Djelfa, Messaad, Kettara, Hassi Bahbah et Ain Oussara.

Cette caravane prend la route deux (2) fois par semaine, soit chaque lundi et mercredi. Elle réalise ainsi une moyenne hebdomadaire de 10 sorties à travers les cinq (5) secteurs sanitaires, durant lesquelles les populations sont examinées et orientées, selon les cas, vers des structures sanitaires spécialisées, tout en bénéficiant de médicaments, ont ajouté les organisateurs.

ANP

Portes ouvertes sur la santé militaire

Belhadj Ahmed

Le centre d'information de la première région militaire, abrite depuis ce dimanche et durant une semaine des journées portes ouvertes sur la santé militaire. Lors de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation présidée par le colonel Aberkane directeur de la santé militaire au niveau de la première région militaire en présence du lieutenant-colonel Ghezlane el Azhari, chef d'état major du 52^e régiment médical à la 1^{re} R.M., la mission et le



développement du service de la santé militaire ont été mis en relief à travers des explications que des

cadres de ce service ont développé devant une nombreuse assistance. Tout au long des explica-

tions, le colonel Aberkane a indiqué que le service de la santé militaire n'est pas resté en marge lors des catastrophes naturelles qu'a connu le pays au cours des dernières années, mieux encore il a participé activement à travers ses moyens humains et ses équipements. L'officier responsable de la santé militaire entouré de plusieurs cadres de l'ANPA, a visité les différents stands ou des explications lui ont été fournies sur ce service important durant les opérations militaires ou comme appui lors des activités engagées par la santé publique.

TLEMCEN Saisie de 5 quintaux de résine de cannabis

La brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Sebra (Tlemcen) a saisi hier une quantité de 5,25 quintaux de résine de cannabis, a-t-on appris de la cellule de communication de la direction de la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'informations reçues, la police a perquisi-

tionné une maison en construction dans la ville de Sebra où il a été découvert cette quantité de drogue soigneusement dissimulée, a-t-on ajouté.

Le propriétaire de la maison est connu chez les services de la sûreté et est activement recherché.

BREZINA (EL-BAYADH) Mort de camélidés affectés par la trypanosomose

Six camélidés sont morts, dans la commune de Brezina, wilaya d'El-Bayadh, après avoir contracté la maladie dite trypanosomose, a-t-on appris auprès de l'inspection vétérinaire relevant de la direction des services agricoles (DSA) d'El-Bayadh.

L'inspecteur vétérinaire Houari Saâd a estimé que la situation est jusqu'ici maîtrisée, grâce à la disponibilité de vaccins, avant de signaler que 10 autres cas confirmés de cette pathologie animale ont également été décelés après analyses à travers le territoire de la même commune. Des orientations ont été données aux éleveurs de la région de Brezina pour se rapprocher des services vétérinaires et s'armer des consignes nécessaires visant à circonscrire cette maladie, a-t-il ajouté.

Cette maladie, véhiculée par une mouche, provoque des avortements chez les chameaux, ainsi que des complications pouvant entraîner la mort, a expliqué le même responsable.

La wilaya d'El-Bayadh compte une richesse cameline de plus de 100.000 têtes, concentrée notamment dans la partie Sud de la wilaya.

BLIDA 4 individus arrêtés pour port d'armes prohibées

Belhadj Ahmed

Une fois de plus le numéro vert (15-8) a porté ses fruits. Ainsi, suite à des informations faisant état de la présence d'individus suspects qui circulaient à bord d'une voiture, les policiers de la 3^e Sûreté urbaine de Blida ont effectué des recherches qui ont abouti à l'identification de la voiture.

Il s'agissait d'une Renault Mégane, qui circulait au centre ville avec à son bord quatre individus a été facilement immobilisée par les policiers qui procédèrent à une fouille méticuleuse, aussi bien des passagers que du véhicule.

Les recherches aboutirent à la découverte d'un véritable arsenal d'armes blanches prohibées composé de deux couteaux Okapi trois étoiles, une épée de 60 cm, une autre de 85 cm, une batte de baseball et une épée artisanale. Les quatre mis en cause ont été arrêtés puis présentés auprès du procureur de la République près le tribunal de Blida qui en a placé deux en détention préventive alors que les deux autres ont été cités à comparaître directement à l'audience sous les chefs d'inculpation de port d'armes prohibées et atteinte à l'ordre public.

SÉTIF Un mort et 3 blessés dans une explosion de gaz à Salah-Bey

Une personne de 73 ans a trouvé la mort et 3 autres ont été blessées à la suite d'une explosion de gaz survenue samedi en début de soirée dans une habitation individuelle située à l'entrée de la localité de Salah-Bey, un chef-lieu de daïra distant de 40 km au sud de Sétif, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

La déflagration a très fortement endommagé l'habitation en question dont le plancher s'est effondré, provoquant la mort sur le coup de la victime décédée que les éléments de la Protection civile ont retirée des décombres au bout d'intenses efforts, selon la même source qui a ajouté que des maisons situées dans le voisinage ont également subi des dégâts (vitres brisées et murs fissurés). Les trois blessés, en état de choc, ne sont que «légèrement atteints», a-t-on également indiqué, ajoutant que les recherches étaient en cours dans la soirée pour s'assurer qu'aucune autre victime n'était prisonnière des décombres de l'habitation qui a été «quasiment détruite».

Une cinquantaine d'éléments, 4 ambulances médicalisées et d'autres équipements spéciaux ont été déployés par la Protection civile pour les opérations de secours menées sous la supervision du directeur de wilaya de ce corps qui s'est déplacé sur les lieux.

APS

CANCER DU FOIE UN MÉDICAMENT QUI DOUBLE LES CHANCES DE SURVIE

De nouveaux médicaments pour soigner le cancer du foie sont au cœur d'une étude clinique. La survie des malades à 18 mois pourrait être multipliée par deux.

Les traitements innovants contre le cancer du foie se multiplient. Après la modification génétique d'un virus qui cible les cellules cancéreuses, les chercheurs évaluent actuellement l'efficacité de nano-comprimés dans le cadre d'une grande étude clinique menée dans une quarantaine d'hôpitaux européens et américains.

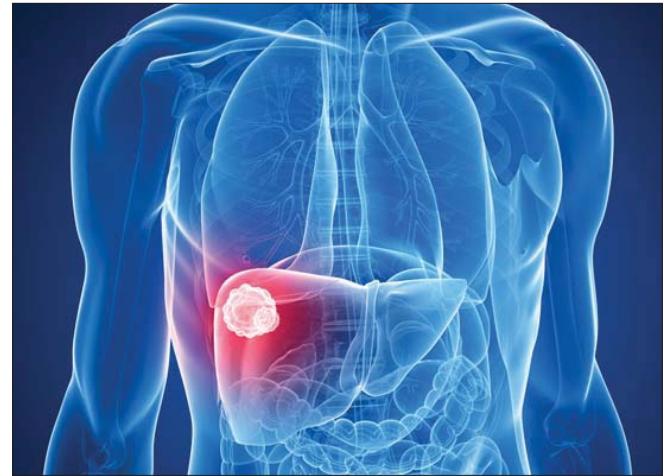
Pour cette étude, les chercheurs évaluent l'effet de la doxurubicine encapsulée sur les cancers du foie résistants à la chimiothérapie. La molécule est enfermée à l'intérieur de nano-capsules (elles sont 70 fois plus petites que les globules rouges) pour qu'elle traverse sans encombre la circulation sanguine et atteigne sa cible sans les effets secondaires habituels et sans être dissoute avant d'avoir atteint sa destination.

"Ainsi, on limite les effets toxiques, et no-

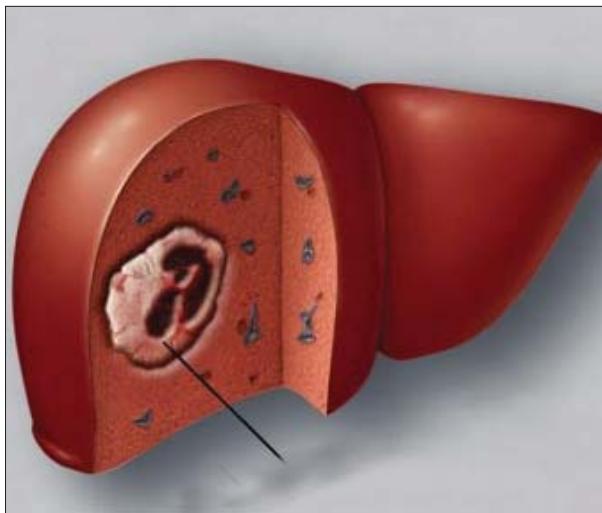
tamment ceux des anti-cancéreux qui sont très importants. Du coup, il est possible d'administrer des doses plus importantes de médicaments" a expliqué à l'AFP le Dr Patrick Couvreur, l'un des inventeurs de ces nano-médicaments.

Un cancer très agressif

Le cancer du foie survient le plus souvent au cours de l'évolution d'une maladie chronique du foie comme l'hépatite B, l'hépatite C ou la cirrhose. C'est l'un des cancers les plus agressifs mais il peut rester longtemps silencieux et évoluer sans provoquer de symptômes. Le traitement par nano-particules de doxurubicine permettrait d'améliorer la survie des patients à 18 mois et de multiplier leurs chances de survie par deux.



L'HORMONE DE LA PROLACTINE AIDERAIT À RÉGÉNÉRER LE FOIE



La prolactine, l'hormone de la lactation, serait importante pour la croissance du foie et sa régénération, selon une étude mexicaine.

L'hormone de la prolactine favorise le développement des glandes mammaires et la production de lait maternel chez les femmes après l'accouchement. Mais elle aurait aussi un rôle à jouer sur le foie. C'est ce viennent de mettre en évidence des chercheurs de l'Universidad Nacional Autónoma de Mexico. Partant du constat que le foie dispose d'un taux important de récepteurs de cette hormone, les scientifiques ont voulu en savoir davantage sur ce qui se passe au niveau hépatique en présence de la prolactine.

Les récepteurs du foie permettent à la prolactine d'entrer dans les cellules du foie.

Les effets de l'hormone ont donc été observés d'une part chez des rats qui produisaient trop de prolactine et d'autre part chez des rats qui n'en produisaient pas en l'absence de récepteurs de l'hormone. Les résultats ont ensuite été comparés.

Les rats surproducteurs de prolactine ont présenté un foie plus gros que la normale, capable de se régénérer plus rapidement en cas d'ablation partielle. Les rongeurs ont eu un taux de survie plus élevé.

Réparer le foie

A l'inverse, les rats à qui on avait retiré les récepteurs de la prolactine ont eu un foie plus petit que la normale. Leur taux de survie en cas d'ablation partielle du foie était plus faible que l'autre groupe, signe que le foie avait des difficultés à se régénérer.

Ces comparaisons confirment l'action réparatrice de la prolactine sur les foies endommagés après une maladie ou la chirurgie. Ils ouvrent une piste intéressante puisqu'il pourrait être possible de régénérer un foie en augmentant les taux de prolactine.

"L'utilisation de traitements actuels connus pour augmenter la prolactinémie (production de prolactine) constitue des options thérapeutiques potentielles pour les maladies du foie, les blessures du foie, ou après une opération du foie, et assure des recherches plus poussées", précise l'étude.

Les résultats sont été publiés dans la revue scientifique *The American Journal of Physiology-Regulatory, Integrative and Comparative Physiology*.

Maladies du foie : une protéine d'anguille aide au dépistage

Selon une étude débutée en 2009, la protéine fluorescente UnaG, présente dans l'anguille japonaise, peut dépister et surveiller les maladies du foie plus facilement. Une avancée dans la recherche médicale sur les maladies du foie a été possible grâce à une anguille. Les chercheurs japonais de l'université de Kagoshima ont réussi à isoler la protéine responsable de la fluorescence chez l'anguille du Japon. Baptisée UnaG, cette protéine devient fluorescente lorsqu'on l'illuminé. C'est un système qui a déjà servi de

marqueur cellulaire pour les scientifiques. Heureusement, l'équipe japonaise n'a pas arrêté les recherches à ce stade, car la protéine en question s'est révélée être un moyen plus simple, plus sensible et nécessitant un volume sanguin moins important que les techniques actuelles pour dépister les maladies du foie.

Un moyen plus simple
La revue *Cell* a publié l'étude des chercheurs, débutée en 2009, lorsque la fluorescence a été



observée pour la première fois chez l'anguille. Après l'avoir isolée, les auteurs ont remarqué que, contrairement aux autres protéines fluorescentes, UnaG ne peut pas briller seule. Elle a besoin de s'associer à la bilirubine, un pigment jaune produit par le foie humain lorsque les globules rouges sont détruits.

En cas de dysfonctionnement, UnaG peut alors aider à surveiller les niveaux de bilirubine dans le sang. Un moyen beaucoup plus simple que ceux utilisés actuellement.

Opéré du cerveau pour ses crises épileptiques, sa phobie des araignées disparaît

Opéré du cerveau pour des crises épileptiques répétées, un Britannique de 44 ans a dû subir une intervention chirurgicale contre les crises épileptiques, qui supprime par inadvertance la phobie des araignées dont souffrait le patient.

Atteints de crises épileptiques récurrentes, un homme d'affaire britannique de 44 ans a dû subir une intervention chirurgicale pour lui enlever l'amygdale, une région du cerveau impliquée dans les réactions émotionnelles.

Des études complémentaires de son cerveau ont mis en évidence une maladie rare : l'encéphalite granulomateuse, une infection due à un germe pathogène. L'amygdale endommagée a pu être retirée avec succès, cependant d'autres réactions inattendues se sont manifestées chez le patient.

Une phobie transformée en fascination
Avant l'opération, le quarantenaire avait une phobie des araignées difficilement contrôlable. Lorsqu'une araignée apparaissait chez lui, il lui lançait des balles de tennis de loin pour la tuer, ou utilisait de la laque pour l'immobiliser avant de s'en débarrasser à coups d'aspirateur.

Mais étrangement, après l'opération, le patient réalisa que cette phobie avait totalement disparu : il peut désormais toucher les araignées et les trouve même « fascinantes ».

Par ailleurs, le patient a également décris des maux d'estomac "d'aversion à la musique", intenses lors des publicités télévisées notamment, qui se sont calmés peu de temps après l'opération.

La zone de "réponse précipitée" endommagée
Il est probable que la phobie ait été « ôtée » lorsqu'une partie du cerveau du patient a été opérée, selon le Docteur Nick Medford, du Brighton Medical School (Royaume-Uni).

Le docteur distingue ainsi deux types de peurs.

« C'est comme quand vous voyez un serpent et faites un saut en arrière par réflexe, et que vous vous rendez compte que ce n'est qu'un bâton » explique-t-il lors d'une interview au *New Scientist*. « Ça, c'est votre réponse "précipitée" : elle n'est pas très précise, mais elle est nécessaire à notre survie. Et puis il y a la peur "évaluée", plus nuancée, qui est plus précise mais qui prend du temps à se mettre en place. »

Dans le cas du patient, c'est la peur "précipitée", la réaction de panique qui a été supprimée avec l'amygdale, alors que la peur dite "évaluée" est restée intacte.

Pour le Dr Medford, cet effet inattendu pourrait être testé de nouveau sur des patients épileptiques et phobiques dont il faudra retirer l'amygdale. Pour l'heure, d'autres approches médicales sont à l'essai pour les personnes arachnophobes, comme la pilule régulant la pression artérielle, ou la stimulation de zones cérébrales spécifiques pour effacer les souvenirs terrifiants liés aux araignées.

MALADIES DU FOIE

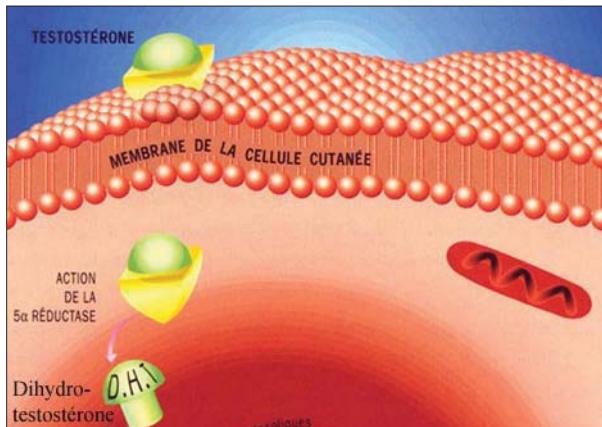
LA TESTOSTÉRONE AGGRAVERAIT LA SURCHARGE EN FER

Un médicament déjà utilisé pour traiter certains cancers bronchiques pourrait contrer l'action néfaste de la testostérone chez les personnes souffrant d'une maladie du foie.

Une équipe de chercheurs de l'Inserm de Toulouse est partie du constat que le métabolisme des hommes et des femmes n'absorbe pas le fer de la même façon, ce qui peut causer des troubles graves, en particulier chez les hommes. La bonne nouvelle est qu'un médicament utilisé dans le traitement de certains cancers bronchiques peut être utilisé pour résoudre certains de ces troubles.

En effet, "les maladies chroniques du foie, comme l'hépatite C, associées à une capacité réduite à produire de l'hépcidine - une hormone qui inhibe l'absorption du fer par le duodénum-, sont souvent plus sévères chez les hommes que chez les femmes", expliquent les chercheurs dans un communiqué.

Pour mieux comprendre ces mécanismes, l'équipe de l'Inserm a mené une étude, publiée par la revue *Hepatology*,



sur des souris mâles et femelles présentant un trouble du métabolisme du fer. "Les chercheurs ont montré que la testostérone était un répresseur puissant de l'hépcidine chez ces souris car, dans le foie, elle active les récepteurs d'un facteur de croissance, l'EGF", remarque l'Inserm. En poursuivant les recherches, les scientifiques se sont aperçus que "la castration des souris mâles s'accompagne non seulement d'une augmentation de l'hépcidine mais également d'une très forte réduction de la surcharge en fer cardiaque et pancréatique de ces souris."

Ces résultats indiquent qu'en administrant un médicament utilisé dans le traitement de certains cancers bronchiques aux patients qui sont incapables de produire de l'hépcidine en quantité suffisante, il permettrait d'éviter que la surcharge en fer n'aggrave le pronostic de la maladie.

PUBLICITÉ

RENCONTRE AVEC LE JEUNE UNIVERSITAIRE EL YAMINE SOUM

Le combat de la pluralité

El Yamine Soum, né le 2 août 1979 à Jijel, est un auteur, conférencier et enseignant. Diplômé de sociologie, de relations internationales et d'études latino-américaines, ses travaux à l'EHESS (Centre d'analyses et d'interventions sociologiques CADIS) portent sur les questions internationales et de cohésion sociale. Il a coécrit Discriminer pour mieux régner avec le sociologue Vincent Geisser. Il s'agit d'une enquête sur la diversité dans les partis politiques français.

El Yamine Soum a délivré une série de formations sur la question du bien-être au travail, de la gestion de la diversité et de la parité auprès d'entreprises françaises. Conférencier et acteur associatif, il est particulièrement impliqué dans le débat public en Europe. El Yamine Soum parle plusieurs langues, notamment l'anglais, l'espagnol et le portugais. Il intervient régulièrement dans les médias

internationaux et français tels que (Le Monde, Libération, Le Figaro, France 2, Radio Orient, France 0, LCI, Mediapart, Rue 89, France 24....). Il est collaborateur auprès du journal brésilien Opera Mundi. En janvier 2012, il publie La France que nous voulons, un ouvrage se proposant d'irriguer de propositions le débat public, avec un regard francophuniste et jeune sur des thèmes économiques aussi variés que l'industrie, l'agriculture, le développement durable ou encore la question de la dette. Plusieurs idées de l'ouvrage sont reprises, par des responsables politiques afin de favoriser la création d'emploi et entrepreneuriat. Parallèlement il travaille sur des programmes de coopération économique avec une dizaine de pays (Afrique du Sud, Vietnam, Turquie, Chili, Mali, Madagascar, Chine, Arménie...) sur les questions de tourisme durable et de préservation du patrimoine et il enseigne le commerce et relations internationales à

l'université Sorbonne-nouvelle. En mai 2013, il publie «Les nouveaux défis de l'éducation», un ouvrage qui donne des pistes d'action en matière de rénovation éducative. Jeune universitaire engagé dans la réflexion, notamment sur les questions de discrimination et de la pluralité en France, El Yamine Soum, fait partie de ces références intellectuelles sollicitées autant par le monde associatif que politique. Parmi ses nombreuses publications, un premier ouvrage, «Discriminer pour mieux régner», coécrit avec le sociologue Vincent Geisser, en 2008, puis, en 2012 une autre œuvre «La France que nous voulons», qui pèsera sur l'espace public politique français et verra certaines de ses propositions relayées par des cercles politiques français. Pour DK News, il a accepté de se livrer en tant qu'intellectuel, enseignant et, surtout animé par une vision optimiste sur l'avenir.

Propos recueillis par CEM

DK News : comment vous présenter à nos lecteurs ?

E.Y.S : né à Jijel, je suis arrivé en France à l'âge de deux ans, avec ma famille revenue s'installer à Tours, dans la région Centre. J'ai poursuivi des études supérieures en sociologie, sciences politiques et relations internationales.

J'ai également eu à travailler sur le concept de démocratie participative dans le cadre d'un séjour d'études au Brésil. Mon itinéraire socio-familial, ainsi que mes parcours universitaire et professionnel m'ont permis d'aiguiser un sens de la curiosité et de l'observation des phénomènes liés à la lutte contre les discriminations, aux questions d'éducation et plus largement aux questions internationales.

Y a-t-il un écho à ce combat dans les milieux politiques et médiatiques ?

C'est l'objectif de mon travail au quotidien puisque j'essaie de mettre à profit tous les espaces associatifs, médiatiques ou autres pour donner de la visibilité à ces questions, avec des propositions concrètes. J'ai justement un programme assez riche de conférence et rencontres avec ces différents milieux pour assurer la diffusion de notre façon de voir la vie et de nos attentes sur l'avenir de la société française, qui, à notre sens, ne peut se vivre et se projeter sur l'avenir que plurielle.

Il y a des cercles politiques qui se sont intéressés à nous comme force de débat et de proposition. Mais, je considère que le travail d'explication et de sensibilisation doit être soutenu. Pour les médias, parfois, il y a comme une sorte de schématisation caricaturale, du fait peut-être d'un contexte politique international marqué par des éléments factuels aptes à faciliter la stigmatisation au lieu et place du débat et de la réflexion.

Ceci dit, vous vous revendiquez encore «francophuniste» ?

Bien évidemment, car cela découle d'une posture d'observateur et sociologue, qui me permet de m'engager dans une sorte de prophétie autoréalisatrice. A bien analyser les choses, je peux dire, sans risque d'être contredit par beaucoup de monde, que la France est un pays où il



fait bon vivre. C'est un pays d'histoire, de culture, d'art et de savoir-vivre. L'innovation et la création y trouvent un bon terrain d'expression, si l'on juge, par exemple, par le nombre de brevets déposés. Mais, avec tout cela, c'est aussi un pays où la population déprime. Ce que j'ai vu, par exemple au Brésil ou en Algérie, ce sont des populations qui dansent au rythme de chants, chargés de leurs douleurs et souffrances.

La danse est donc un exutoire autant qu'un levier de communication et de liens sociaux. En France, il me semble que l'on tourne le dos à ces valeurs, à cette dimension, porteuse de bien-être et de bonheur...

Vous vous êtes aussi intéressé à la formation des élites ?

Effectivement, j'ai eu à travailler sur les questions de la rénovation éducative, notamment à la faveur d'un ouvrage que j'ai publié en 2013, intitulé «Les nouveaux défis de l'éducation». J'ai constaté qu'au moment où la connaissance et l'éducation constituent des moteurs de développement de par le monde, les territoires de la francophonie se rétrécissent ; en plus de cela des mesures politiques sont prises – je fais référence particulièrement à la fameuse circulaire Guéant- sans examen des conséquences sur l'appauvrissement du capital cognitif de la France.

Qu'en est-il de la question de la pluralité au niveau des élites intellectuelles et universitaires ?

À ce niveau, il y a un paradoxe : au moment où l'on évoque des pratiques politico-médiaques de stigmatisation, je constate que la percée de citoyens français issus de l'émigration, n'a jamais été aussi importante, dans la mesure où l'accès au système d'éducation et de formation est largement facilité.

Je peux dire qu'il y a une pluralité que l'on peut constater dans les différents paliers du système d'enseignement français. Mais comme le dit souvent ma mère, «quand vous êtes parvenus à ces niveaux, la France ne vous a rien laissé». Naïvement mais avec beaucoup de sagesse, cette maxime traduit en fait la profondeur d'une autre crise que vit la société française : celle d'une économie à repenser. Précisément la recherche et l'enseignement sont affectés par des difficultés d'ordre économique, ce qui pourrait à terme nuire à notre capacité à inventer, créer, comprendre...

Des projets sur l'Algérie ?

J'ai participé très sporadiquement à des rencontres en tant que conférencier sur des thématiques de développement socioéconomique. J'ai eu également des contacts pour une réflexion sur le système éducatif. Mais, je vous avoue qu'au fond de moi-même, mon rêve serait de pouvoir travailler dans les domaines du tourisme et du patrimoine culturel et historique. Je sais que ma région natale est réputée pour son histoire, son patrimoine et ses attributs touristiques, autant d'ailleurs que beaucoup d'autres régions d'Algérie. J'ai eu à travailler sur les questions de classification et d'inscription de monuments du patrimoine dans certains pays comme le Vietnam ; ce que j'en ai retenu c'est que l'histoire que le patrimoine sont toujours traversés par des ressorts politiques. En ce qui concerne l'Algérie, le patrimoine est impressionnant et à mon sens il serait un levier économique intéressant. Enfin, je pense que nous manquons cruellement de travaux sur l'Algérie actuelle en sociologie, c'est un terrain en friche dans lequel je souhaite m'investir.

CEM

FESTIVAL INTERNATIONAL DU SAMAÂ ESSOUI À SÉTIF Envoûtante fusion de rythmes et de spiritualité

Une envoûtante fusion de rythmes et de spiritualité a marqué, samedi soir, la 5e soirée du 4e Festival culturel international du Samââ Essoufi, créant une sorte d'harmonie mystique particulièrement appréciée du public.

Le public setifien, nombreux comme à chacune des soirées, a chaleureusement ovationné la troupe britannique «Achek Errassoul» et son mounchid Omrane Iah, d'origine pakistanaise, qui a interprété 12 qâcidas en anglais, en pendjabi et en arabe, le texte «Salat Allah, Salam Allah» recueillant tous les suffrages à l'applaudimètre.

Cet artiste attachant a fait part, dans une déclaration à l'APS, de son «immense joie» de se retrouver sur «la terre du million de demi de martyrs pour transmettre un message de paix et d'espoir, nourri des préceptes de l'islam».

Omraane s'est également réjoui de pouvoir, à la faveur du festival, échanger avec des artistes du Samââ Essoufi de «divers horizons mais mis par la même volonté, celle de donner la véritable image de l'islam dans un contexte marqué par les grands défis que tous les pays musulmans s'emploient à relever».

CONSTANTINE 7^e Festival national de la poésie féminine



Le 7^e Festival national de la poésie féminine s'est ouvert, samedi en fin d'après-midi à l'université Emir-Abdelkader des sciences islamiques de Constantine, offrant l'occasion à des poëtesses venues des quatre coins du pays d'exprimer leur sensibilité toute féminine.

L'amour de la patrie, la beauté de la ville du Vieux Rocher et la grandeur de la Révolution ont constitué les principaux thèmes des poèmes déclamés par les poëtesses lors de la première soirée de ce festival organisé dans le sillage de la commémoration du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution.

Prévu du 8 au 13 novembre, la 7^e édition du Festival national de la poésie féminine a pour but principal de «rapprocher cette manifestation culturelle de l'université», a souligné la commissaire du festival, Mounira Saâda-Khelkhal, estimant nécessaire de susciter des débats, des recherches et des études universitaire autour de la poésie féminine.

Ce festival national auquel participeront 44 poëtesses venues de 24 wilayas du pays «tend à devenir une tradition bien ancrée dans la ville des Ponts qui s'apprête à accueillir, dans quelques mois un événement culturel grandiose, en l'occurrence la manifestation +Constantine, capitale 2015 de la culture arabe+», a souligné pour sa part le représentant de la ministre de la Culture, Djamel Foughali.

Ce rendez-vous annuel de six jours réunit des poëtesses d'expressions arabe, française, anglaise et tamazight, ont souligné les organisateurs, précisant qu'une partie de ce festival sera animée à l'université de Constantine-3.

Un hommage a été rendu, lors de la cérémonie d'ouverture de ce festival à trois personnalités littéraires et artistiques à savoir l'animatrice Nadia Chouf de la radio régionale de Constantine, la poëtesse Saliha Reggad, de Biskra, et l'artiste, poëtesse et scénariste Mahdjouba Hazourli.

Cette manifestation sera également marquée par une exposition dédiée à la création féminine, ainsi qu'à des chants patriotiques avec la participation de l'artiste Mohamed-Fouad Ouamane et de la troupe d'Abdeldjalil Akhrouf, a-t-on noté.

Des artisans honorés pour leurs créations artisanales et artistiques

Une cérémonie de remise des prix de l'artisanat et de l'art pour l'année 2014 a été organisée samedi à Alger dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artisan.

Le prix de l'artisanat et de l'art d'une valeur de 45000 DA est revenu à une artisanne de la wilaya de Médéa pour avoir réalisé un habit traditionnel féminin, le deuxième prix estimé à 35000 DA a été remis à un artisan de la wilaya d'Adrar pour son fusil artisanal et le troisième prix de 25000 DA a été remporté par un artisan de la wilaya de Aïn Defla qui a réalisé des meubles de style berbère.

Pour ce qui est de l'art, le premier prix est revenu à un artisan de la wilaya de Médéa qui a réalisé un service en porcelaine, le deuxième prix a été remporté par un artisan de Tizi Ouzou pour avoir confectionné une parure de bijoux et le troisième prix a été remis à autre artisan pour ses chaussures en vannerie.



Les lauréats ont été sélectionnés dans le cadre de la 19^e édition du Salon international de l'artisanat.

A cette occasion, le président de la commission nationale du Prix de l'Artisanat Mustapha Adjoua a préconisé la révision des «mécanismes d'évaluation et de gestion, la création d'un prix pour chaque métier, l'institution de prix pour les artisans créateurs et l'augmentation de la valeur des prix».

La ministre déléguée chargée de l'artisanat, Aïcha Tabagou a mis l'ac-

cent sur l'importance accordée par son secteur aux métiers de l'artisanat. Elle a souligné l'importance de «l'accompagnement et l'encadrement des artisans et de la valorisation des produits réalisés». La ministre a rappelé les «efforts consentis pour encourager les artisans à travers l'organisation des prix de l'artisanat depuis 2003».

Mme Tagabou a enfin invité les artisans à déployer davantage d'efforts pour la «promotion de la qualité des produits artisanaux».

BATNA

L'artiste Aïchi renouvelle son attachement à l'héritage ancestral

L'artiste Houria Aïchi a renouvelé son attachement à l'héritage ancestral qui a marqué son parcours artistique, lors d'un Forum culturel auressien (FCA) tenu samedi au centre de recherche scientifique de l'université de Batna.

Intervenant devant un parterre d'universitaires, d'artistes et d'intellectuels, Houria Aïchi a présenté à cette occasion, aux côtés de son auteur, l'ouvrage biographique «Houria Aïchi, dame de l'Aurès» de Noureddine Saâdi, paru aux éditions Chihab.

L'assistance a pu bénéficier d'une séance de l'artiste qui a évoqué son désir d'écrire et d'interpréter des versions «plus abouties et plus modernes» des chansons chaouies tout en conservant l'instrumentation originelle (gasba et bendir) authentiquement propres à la chanson auressienne.

L'auteure de l'ouvrage, Saâdi, a rappelé le parcours et le répertoire d'Aïchi qui est «le fruit d'un travail assidu de recherche et de collecte des chants chaouis». Pour lui,



la chanteuse qui se distingue par une «présence scénique remarquable» et des performances vocales «extraordinaires», peut aujourd'hui s'enorgueillir d'avoir permis au public de redécouvrir un large pan de l'héritage musical national, celui de la musique chaouie et les différentes sono-

rités dont elle est porteuse.

«Sa façon de chanter et son "feeling" représentent une "créativité neuve, moderne dans l'univers chaoui qui s'inscrit plutôt dans la tradition"», a souligné l'autrice de la «Dame de l'Aurès».

Née dans les Aurès, Houria Aïchi, sociologue de formation et artiste par vocation, a perfectionné son art et ses connaissances musicales à Paris (France). Son amour pour la musique et son attachement à ses origines feront naitre en elle des ambitions prometteuses pour la préservation et la pérennisation du patrimoine de l'Aurès profond.

Le forum culturel auressien est une manifestation initiée par l'association «Amis d'Imedghassen» et l'université de Batna. Selon le vice-président de cette association, Kamel Guerfi, ce forum mensuel qui «ouvre des guilements aux intellectuels dans différents domaines» est un espace de libre expression et une tribune pour les initiatives qui contribuent à la promotion de la culture en Algérie.

19^e SILA/CONFÉRENCE

Deux entités différentes apparaues après les révoltes dans des pays arabes

Les révoltes et les contestations populaires qui secouent des pays arabes depuis quatre ans ont généré deux entités différentes, une région à l'est qui s'effondre de plus en plus, et une autre à l'ouest, où un modèle démocratique semble émerger», a estimé samedi à Alger Gilles Kepel, professeur des universités à l'institut d'études politiques de Paris.

«Aujourd'hui, quatre ans après le déclenchement des révoltes arabes, deux grandes entités différentes sont apparues, une région qui s'étend de la Libye jusqu'à la Syrie qui s'effondre de plus en plus, et une autre à l'ouest», a déclaré M. Kepel, lors d'une conférence au 19^e Salon international du livre d'Alger (Sila).

«Le processus d'une révolution n'est pas linéaire, il se transforme avec le temps et les circonstances», a estimé M. Kepel, spécialiste en sociologie et étude politique de l'islam et du monde arabe,

ajoutant que «ces différentes révoltes ont connu différents ordres et différentes conséquences».

La Tunisie, qui a organisé des élections législatives le 26 octobre dernier, et prévoit l'élection présidentielle le 23 novembre, souligne M. Kepel, «est actuellement l'exception», parmi ces pays qui ont connu des soulèvements populaires. «Une dimension heureuse, où une alternance démocratique est dans l'ordre, et un modèle démocratique qui semble émerger», a-t-il soutenu.

A l'ouest de la Libye, «les sociétés de l'Afrique du Nord sont plus homogènes, le facteur de l'homogénéisation de la population l'a emporté», a-t-il signalé.

Concernant la deuxième entité, M. Kepel a indiqué que «l'antagonisme confessionnel, chiite-sunnite, dans certaines régions à l'est de la Libye, (Irak, Syrie, Yémen et le Liban), a réduit l'espoir d'une transition démocratique, où de nombreuses milices armées sont

apparues».

Ces régions connaissent «des conflits meurtriers, et les structures de l'Etat s'affondrent de plus en plus», a-t-il déploré. Il a souligné que dans certains pays de la Péninsule arabe, «il y'a une intervention des pays étrangers, contrairement à la Tunisie, et l'Egypte, et la question reste posée, si c'est positif ou négatif, cette intervention pour réussir la transition et satisfaire la volonté populaire», s'est-il interrogé.

Pour conclure, le conférencier a estimé que la coopération entre l'Europe et les pays de ces régions devrait être renforcée, disant qu'il faut «aller de l'avant».

NIGER-NIGERIA

Boko Haram s'empare d'une ville proche du Niger, une dizaine de tués

Le groupe armé Boko Haram s'est emparé d'une localité proche de la frontière du Niger, au terme de violents combats avec l'armée nigériane, où une dizaine de personnes ont été tuées et une trentaine d'autres blessées, ont indiqué des autorités frontaliers nigériennes.

La ville de Malam Fatori située dans le sud-est du Niger, voisine du Nigeria est tombée aux mains des éléments de Boko Haram au terme de violents combats avec l'armée du Nigeria dans la nuit, à la suite de mercredi à jeudi, a indiqué un haut responsable de la région de Diffa, qui fait état d'une dizaine de tués et une trentaine de blessés des deux côtés.

Malam Fatori est une ville commerciale dans l'extrême-nord de l'Etat de Borno, au Nigeria, à seulement deux km de la frontière du Niger. Borno est le bastion de Boko Haram, qui s'est emparé depuis le début de l'année d'une vingtaine de villes dans cette région du nord-est du Nigeria. "315 soldats nigérians ont fui à Diffa à la suite de ces combats et treize de leurs blessés sont toujours soignés à l'hôpital de la ville", a expliqué ce responsable cité par l'AFP.

L'attaque de Boko Haram contre Malam Fatori avait déjà été annoncée jeudi par un sénateur nigérien, mais il en avait donné une version différente. Selon le sénateur Maina Maaji Lawan, la ville n'avait pas été conquise, et les combats avaient opposé des militants islamistes à un détachement de la Force multinationale ouest-africaine composé de soldats du Nigeria, du Tchad et du Niger.

Installée au début des années 1990 pour combattre le trafic d'armes et les crimes trans-frontaliers, la mission de cette force régionale a été étendue récemment aux combats contre le groupe armé nigérien Boko Haram.

Le sénateur avait donné un bilan de 21 morts. Des habitants avaient fait état d'un bilan de 16 civils tués et affirmé que des dizaines d'hommes armés avaient aussi péri.

Depuis des mois, l'armée nigérienne a déployé un important dispositif sécuritaire pour prévenir des incursions de Boko Haram dans la région.

Début mai, de violents combats avaient opposé, pour la première fois sur le territoire du Niger, des éléments de Boko Haram aux forces de sécurité nigériennes près de Chétimari, une localité située à une vingtaine km de Diffa, à plus de 1.500 km de la capitale Niamey.

Plus de 10.000 personnes, majoritairement des civils, ont été tuées depuis cinq ans au Nigeria dans les attaques de Boko Haram et leur répression féroce par les forces de sécurité nigériennes.

Le conflit a également fait fuir de leurs foyers plus de 700.000 personnes, dont 105.000 sont réfugiées à Diffa, une zone aride souvent en crise alimentaire.

Transition au Burkina La délégation de l'armée quitte la salle des négociations

Les représentants de l'armée burkinabé ont quitté samedi la salle de négociations à Ouagadougou sur l'avenir de la transition civile au Burkina Faso, à peine une demi-heure après être arrivés, invoquant un problème d'emploi du temps, ont indiqué les agences de presse.

"Les contingences opérationnelles ne nous ont pas permis de dégager du temps", a déclaré aux journalistes le colonel Auguste Denise Barry en sortant de la salle, ajoutant être seulement venu "encourager" les travaux.

Le colonel Barry est le bras droit du lieutenant-colonel Isaac Zida, l'actuel homme fort du Burkina désigné par l'armée le 1^{er} novembre pour conduire le pays après la chute du président burkinabé Blaise Compaoré.

MALI

L'incorporation des traités de DIH dans la législation nationale «incomplète»...

Les parlementaires maliens sont appelés à s'impliquer davantage dans l'incorporation du droit international humanitaire (DIH) dans la législation nationale qui reste «incomplète» bien que leur pays ait ratifié presque tous les traités, a indiqué le chef de la délégation du CICR au Mali.

«C'est aux parlementaires qu'il revient de voter les lois en vue d'une intégration effective du DIH dans la législation nationale», a indiqué Christoph, chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), à l'occasion d'une journée sur le rôle des représentants du peuple dans la promotion et la mise en œuvre nationale du DIH organisée samedi en collaboration avec la Croix-Rouge malienne.

«A ce jour, le Mali a ratifié presque tous les traités de DIH, mais leur incorporation dans la législation nationale reste incomplète. Or, pour être mieux respecté, le DIH doit d'abord être pleinement intégré dans les lois nationales», a estimé M. Luedi. Il était question au cours de cette journée, d'informer les participants par rapport aux services consultatifs du CICR, auxquels ils peuvent notamment faire appel pour les aider à rédiger des projets de loi portant sur la mise en œuvre nationale du DIH. C'était une occasion aussi d'approfondir leurs connaissances sur le mandat et la mission du CICR.



Le DIH est un ensemble de règles qui protègent les civils pendant les conflits armés, en fixant des limites à la conduite des hostilités.

Le CICR encourage les Etats à ratifier les instruments de DIH, et leur apporte ensuite un soutien technique pour qu'ils les intègrent de manière effective dans leur législation nationale.

...Plus de 30 militaires inculpés de "meurtres et d'assassinats"

Plus de 30 militaires maliens ont été accusés de "meurtres et d'assassinats" dans deux affaires liées à une mutinerie militaire et à la découverte d'un charnier de corps de soldats près de Bamako, fin 2013, ont indiqué samedi des sources judiciaires.

"Nous avons 35 militaires inculpés dans les deux affaires", a déclaré une source judiciaire qui a fait savoir par ailleurs que "l'instruction de l'affaire de la mutinerie du 30 septembre 2013 se poursuit tandis que le dossier lié à la découverte du charnier (en décembre 2013), est bouclé", ajoute-t-elle.

Pour la mutinerie, ce sont "pour le moment sept militaires (qui) sont impliqués dans des assassinats, meurtre et complicité d'assassinats" et ont été arrêtés, détaille une autre source proche du dossier.

Ces sept militaires sont présentés comme des proches du général Sa-

nogo, ajoute la même source.

Fin septembre-début octobre 2013, quelques dizaines de militaires maliens s'étaient révoltés à Kati, ville-garnison à 15 km de Bamako, contre le général Amadou Sanogo, alors chef d'une junte qui avait renversé en mars 2012 le président Amadou Toumani Touré.

Les soldats accusaient le général Sanogo de n'avoir pas amélioré leurs conditions de vie.

Plusieurs militaires accusés d'avoir participé à la mutinerie ont été portés disparus quelques heures après cette révolte.

Leurs corps "mutilés" seront retrouvés par la suite à Kati, le fief de la junte.

Des tests ADN ont ensuite révélé l'identité de ces personnes décédées dont le colonel Youssouf Traoré, qui fut un membre influent de la junte.

Dans le dossier du charnier conte-

nant 21 corps de militaires, découvert en décembre 2013 près de Kati, 28 autres militaires maliens ont déjà été inculpés de "meurtre, assassinats et complicité d'assassinats", a affirmé la même source proche du dossier, citée par l'AFP.

Ces corps de 21 militaires sont très probablement ceux de soldats surnommés "Bérets rouges" opposés au putsch de mars 2012.

Le général Sanogo figure parmi les 28 personnes inculpées et arrêtées dans le cadre de ces deux affaires.

Le coup d'Etat du 22 mars 2012 a précipité la chute du nord du Mali aux mains de groupes armés.

Ces derniers ont ensuite occupé cette vaste région pendant plusieurs mois en 2012 avant d'en être en partie chassés, à partir de janvier 2013, par une intervention internationale, toujours en cours.

L'ONU encourage la justice de la RD Congo à continuer à lutter contre l'impunité

La Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a appelé la justice du pays à poursuivre ses efforts de lutte contre l'impunité, après la condamnation à dix ans de prison d'un ex-rebelle devenu général des Forces armées populaires du Congo (FAPC) pour crimes de guerre.

«La MONUSCO ne ménagera aucun effort pour soutenir le système de justice de la RDC afin d'assurer une tolérance zéro pour les pires formes de violence contre les civils dans les conflits», a déclaré le chef de la mission onusienne, Martin Kobler, dans un communiqué diffusé dimanche, saluant la volonté des autorités judiciaires à lutter efficacement contre l'impunité. Il a exhorté le gouvernement congolais à «accroître les ef-

forts visant à mettre en œuvre les poursuites contre les auteurs de crimes graves, mesure qui constitue une étape importante pour la reddition des comptes dans le cadre de la lutte contre l'impunité pour les violations des droits de l'Homme, conformément au droit national et international». Vendredi, la Haute cour militaire a reconnu le général Kakwau coupable de viols, meurtres et actes de tortures, crimes commis entre 2003 et 2004 lorsqu'il dirigeait les FARDC, milice qui était active dans la région d'Ituri (est).

Jérôme Kakwau, arrêté début 2005, est sur la liste des cinq officiers supérieurs des FARDC accusés de viol, qu'une délégation du Conseil de sécurité des Nations unies a remise au président congolais Joseph Kabila en mai 2009.

Rassemblement à Tunis pour deux journalistes portés disparus en Libye

Plusieurs dizaines de personnes se sont rassemblées samedi à Tunis pour réclamer la libération de deux journalistes tunisiens portés disparus en Libye depuis le 8 septembre.

Sofiene Chourabi, un blogueur très actif durant la révolution tunisienne de 2011, et Nadhir Itari, un photographe, ont disparu dans la région d'Ajdabiya, dans l'est de la Libye.

Leur disparition est intervenue quelques jours après une première arrestation des deux hommes, qui travaillaient sans autorisation, par un groupe armé.

APS

NUCLÉAIRE IRANIEN

Reprise des entretiens Kerry/Zarif à Mascate

Les discussions sur le programme nucléaire de Téhéran ont repris hier à Mascate (capitale du sultanat d'Oman) entre Américains et Iraniens pour tenter de parvenir à un accord à la date-butoir du 24 novembre fixée par l'Agence internationale à l'Energie atomique (AIEA) et le groupe des 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne).

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry et son homologue iranien Mohammad Javad Zarif ont entamé la rencontre dans un grand hôtel de la capitale omanaise, après s'être prêtés à une séance de photos sans faire de déclarations à la presse, selon les agences.

Etait également présente la représentante ad hoc de l'Union européenne Catherine Ashton, qui continue à diriger les discussions après avoir quitté son poste de chef de la diplomatie de l'UE. A deux semaines de la date butoir, l'Iran et le groupe 5+1 (Etats-Unis, France,



Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne) cherchent à parvenir à un accord global qui mettrait fin à plus de dix ans de crise nucléaire.

Le ministre iranien des Affaires étrangères reste optimiste même s'il a estimé que le chemin reste long pour parvenir à un accord.

«Il y a encore un écart» entre les positions des uns et des autres «sur la taille du programme d'enrichissement et le mécanisme de levée des sanctions», a déclaré M. Zarif, cité par l'agence de presse iranienne Irna.

«Si l'autre partie fait preuve de bonne volonté politique, on pourra aboutir à un accord», a-t-il ajouté. Cité par la Télévision d'Etat, M. Zarif a encore affirmé que «depuis New York,

nous avons décidé de nous concentrer sur les solutions au lieu de nous concentrer sur les différences».

Ces deux jours de réunion dans le sultanat d'Oman, qui a déjà accueilli des conversations secrètes sur le nucléaire entre les deux pays avant l'élection du président afghan modéré Hassan Rohani en juin 2013, interviennent après les récentes révélations sur l'envoi d'une lettre du président américain Barack Obama au guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, qui a la haute main sur le dossier.

Cette missive plaide en faveur d'un accord nucléaire, faisant valoir que l'Iran et les Occidentaux ont des intérêts communs dans la région.

Par ailleurs, toutefois, la ré-

férence à la lutte en Irak et en Syrie contre l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech) a été minimisée par M. Kerry, qui a affirmé qu'il n'y avait «aucun lien entre les négociations sur le nucléaire et d'autres questions distinctes au niveau régional».

Un point de vue partagé officiellement par Téhéran, même si le président du Parlement iranien, Ali Larijani, a dit que la conclusion de cet accord pourrait avoir des répercussions positives dans la région.

L'Occident et Israël souhaitent l'Iran de chercher à se doter de l'arme atomique sous couvert de programme nucléaire civil, malgré les dénégations de Téhéran.

Pour les Occidentaux, un accord doit lever toutes les inquiétudes sur la possibilité de déviation du programme vers un volet militaire. La taille du futur programme d'enrichissement d'uranium de l'Iran industrielle selon Téhéran et réduite selon les Occidentaux ainsi que le calendrier pour la levée des sanctions internationales contre l'Iran sont les deux principaux sujets de divergences.



YÉMEN

Le Congrès populaire général de l'ex-président Saleh quitte le gouvernement

Le Congrès populaire général (CPG) de l'ancien président yéménite Ali Abdallah Saleh quitte le gouvernement, a indiqué samedi la presse locale.

Le Congrès populaire général (CPG), largement majoritaire au Parlement (225 sièges sur 301), a demandé à ses ministres de se retirer du gouvernement, affirmant n'avoir pas été consulté sur la formation de ce cabinet attendu depuis de longues semaines pour sortir le Yémen de l'impassé.

Certains ministres pourraient cependant ne pas suivre cette consigne compte tenu de l'apparition de courants divergents au sein du CPG entre partisans de l'actuel président Abd Rabbo Mansour Hadi et de son prédécesseur Saleh.

Dans cette guerre de clans, M. Hadi a été limogé samedi de la direction du CPG, présidé par M. Saleh. Ses détracteurs l'accusent d'avoir demandé à l'ONU les sanctions adoptées vendredi par le Conseil de sécurité contre M. Saleh et deux chefs chiites.

INDÉ

Remaniement ministériel pour accélérer la cadence des réformes

Le Premier ministre indien Narendra Modi a annoncé hier un vaste remaniement de son gouvernement, tenu de mettre à la réforme un bon nombre de volets d'ordre économique.

Pas moins de 27 ministres, dont le Premier d'entre eux, composent le nouveau gouvernement Modi après la nomination de quatre députés lors d'une cérémonie au palais présidentiel à New Delhi.

Ils rejoignent l'exécutif également 17 secrétaires d'Etat supplémentaires, désormais au nombre de 29, pour la plupart issus du Bhartiya Janata Party (BJP), le parti nationaliste hindou de Modi.

La composition précise du cabinet remanié devrait être connue plus tard hier ou aujourd'hui, mais selon des sources sûres citées par l'AFP, Manohar Parrikar, un nouveau venu, devrait hériter du portefeuille de la Défense.

Dirigeant régional du BJP, Parrikar permettrait d'alléger la charge d'Arun

Jaitley qui détenait jusqu'ici les portefeuilles de la Défense et des Finances et qui connaît des «problèmes de santé».

Jaitley pourrait ainsi se concentrer sur l'immense chantier des réformes économiques promises par Modi lors de sa victoire électorale en mai. «L'économie était, et est toujours, dans une situation difficile et l'un des tout premiers défis (de ce gouvernement) est de restaurer la confiance», a rappelé M. Jaitley lors d'un forum économique dans la capitale avant la cérémonie. L'Inde est sortie de deux années de croissance sous les 5% lors du premier trimestre 2014-15, marqué par un rebond de 5,7%, une dynamique nécessaire pour une économie qui progressait encore de 8% à 9% jusqu'en 2010.

Mais le pays, qui souffre d'un déficit d'infrastructures, d'une lourde bureaucratie et de freins à l'investissement étranger, a besoin d'une croissance de plus de 10% pour absorber plusieurs millions de nou-

veaux demandeurs d'emploi chaque année. Modi s'est mis en quête de séduire les investisseurs, en particulier japonais et américains, comme en témoigne sa récente visite officielle aux Etats-Unis.

Son discours volontariste semble avoir convaincu. Saluant une «politique économique efficace», le Fonds monétaire international (FMI) a légèrement relevé en octobre à 5,6% sa prévision de croissance pour l'Inde en 2014 et prévoit une accélération à 6,4% en 2015.

Le diagnostic du FMI rejoint celui d'autres institutions qui估计 que sa victoire éclatante aux législatives a redonné confiance aux investisseurs. Pour amorcer le cahier des réformes, Jaitley a indiqué dimanche qu'il allait présenter une réforme de la propriété foncière au Parlement pour faciliter l'acquisition de terrains par les entreprises. Les lois restrictives en la matière ont fait retarder d'importants projets par le passé.

USA

Obama nomme une femme noire ministre de la Justice

Le président Barack Obama a loué samedi les qualités de Loretta Lynch, première femme noire à devenir ministre de la Justice, lors d'une cérémonie à la Maison-Blanche.

«Ce serait difficile d'être plus qualifiée pour ce poste que Loretta», a déclaré M. Obama soulignant que durant «ses 30 ans de carrière en tant qu'avocate indépendante elle a dirigé à deux reprises l'un des plus importants postes de procureur des Etats-Unis à New York (...) luttant avec acharnement contre le terrorisme, la fraude financière et la cybercriminalité tout en défendant vigoureusement les droits civiques». L'annonce de cette nomination avait été

faite vendredi soir par la Maison Blanche. «Le département de la Justice est le seul ministère portant le nom d'un idéal», a affirmé pour sa part Loretta Lynch, se disant «ravie et franchement pleine d'humilité de diriger ce groupe de personnes merveilleuses qui travaillent chaque jour durement pour faire de cet idéal une réalité».

M. Obama a également remercié chaleureusement Eric Holder, qu'il avait nommé en 2009 et qui a été le premier Noir à être ministre de la Justice. Ce dernier, qui détient un record de longévité à ce poste, avait indiqué en septembre son intention de quitter ses fonctions.



CHINE, BIRMANIE, AUSTRALIE

Obama a entamé une tournée asiatique

Barack Obama a entamé dans la nuit de samedi à dimanche une tournée asiatique de huit jours qui va débuter à Pékin et se poursuivra en Birmanie et en Australie.

A l'issue d'une semaine difficile sur le plan intérieur après la victoire de ses adversaires républicains lors des élections législatives, le président américain devra convaincre ses interlocuteurs qu'il entend affirmer sa présence sur la scène internationale lors de ses deux dernières années à la Maison-Blanche.

Il s'attachera aussi à démontrer qu'en dépit d'une série de crises - Irak, Syrie, Ukraine - le «rééquilibrage» diplomatique des Etats-Unis vers l'Asie-Pacifique, dont il a fait l'un des piliers de sa politique étrangère, est toujours à l'ordre du jour.

Au-delà d'une impressionnante série de sommets - Apec à Pékin, Asean à Naypyidaw, G20 à Brisbane - M. Obama aura l'occasion de rencontrer de nombreux dirigeants, parmi lesquels le nouveau président indonésien Joko Widodo.

APS

SYRIE

Au moins 21 personnes tuées par des raids de l'aviation syrienne sur un fief de Daech

Au moins 21 personnes ont péri et une centaine de personnes ont été blessées dans des raids de l'aviation syrienne sur Al-Bab, ville tenue par les éléments de l'organisation autoproclamée (Etat islamique) «Daech» dans la province d'Alep (nord), rapporte hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). «L'armée de l'air a lancé samedi soir sept barils d'explosifs et trois obus sur la ville d'Al-Bab, au nord-est de la ville d'Alep, tuant au moins 21 civils dont un enfant et une femme», a indiqué l'OSDH.

Al-Bab est un fief de Daech, qui contrôle des territoires dans la Syrie et en Irak et y sème la terreur. Les frappes de l'aviation syrienne contre Daech interviennent au moment où le groupe armé est également visé en Syrie et en Irak par les raids des avions de la coalition dirigée par les Etats-Unis.

APS

LA CHEF DE LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE, FEDERICA MOGHERINI : «La colonisation israélienne est illégale et fait obstacle à une solution à deux Etats»

La chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a affirmé samedi à Ramallah en Cisjordanie que la colonisation israélienne est "illégale" et fait "obstacle à une solution à deux Etats".

La colonisation israélienne est "illégale" et fait "obstacle à une solution à deux Etats", a déclaré Mme Mogherini lors d'une conférence de presse conjointe avec le Premier ministre palestinien, Rami Hamdallah à Ramallah.

"Ce n'est pas qu'une question israélo-palestinienne, il s'agit d'un problème global",

a ajouté Mme Mogherini. Elle a fait ces déclarations alors que les tensions s'accroient à El Qods-Est, les Israéliens y poursuivent la colonisation et les Palestiniens dénoncent également des violations israéliennes sur l'esplanade des Mosquées, troisième lieu saint de l'Islam. La visite de Mme Mogherini intervient alors que Palestiniens et policiers israéliens s'affrontent chaque nuit dans les rues de la ville sainte d'El Qods occupée et annexée par Israël. Plus tôt, la chef de la diplomatie européenne avait plaidé pour l'Union européenne et pour l'Etat palestinien indépendant. "Il faut un



Etat palestinien, c'est l'objectif, et cette position est partagée par toute l'Union européenne", avait-t-elle affirmé.

"Le monde ne supportera pas une quatrième guerre", après trois agressions israéliennes meurtrières ces six dernières années, a-t-elle également indiqué lors de sa première visite à Gaza. Les 50 jours d'agressions (8 juillet-26 août), qui ont fait près de 2.200 morts palestiniens, ont largement détruit l'enclave palestinienne de Gaza. Quelque 134 pays dans le monde ont reconnu la Palestine, selon l'autorité palestinienne. Le dernier en date est la Suède, qui est devenue le 30 octobre le premier pays membre de l'Union européenne à reconnaître l'Etat de Palestine.

Le Fatah annule les commémorations de la mort d'Arafat à Gaza

Le mouvement Fatah a annulé hier les commémorations prévues mardi à Gaza pour le 10e anniversaire de la mort de Yasser Arafat. Ces commémorations devaient être les premières dans la bande de Gaza depuis la prise du pouvoir du Hamas en 2007. Le porte-parole du Fatah à Gaza, Fayed Abou Eita, a indiqué que ces commémorations avaient été «officiellement annulées». «Nous

avons été informés par les branches sécurité et politique du Hamas qu'elles étaient dans l'incapacité de garantir la sécurité» des célébrations, a-t-il expliqué. «Face au danger que cela représente pour le public, nous avons dû nous décider à annoncer son annulation». La sécurité du Hamas a confirmé dans un communiqué avoir informé le Fatah qu'elle n'était pas en mesure de garantir

la sécurité de l'événement. Le Fatah, fondé par Yasser Arafat qui l'a dirigé jusqu'à sa mort, a fait porter la responsabilité des explosions de vendredi au Hamas, certains de ses dirigeants accusant des membres des forces de sécurité du Hamas d'être derrière ces attentats. Les deux poids lourds de la politique palestinienne ont signé en avril un accord de réconciliation.

PUBLICITÉ

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05	Gaspard et Lisa	10:50	LoliRock
06:20	Franklin	11:13	C'est bon !
06:30	TFou	11:15	Expression directe
08:30	Téléshopping samedi	11:20	Consomag
10:15	L'affiche de la semaine	11:25	Météo
10:30	Nos chers voisins	11:30	La voix est libre
11:00	Tous ensemble	12:00	Journal régional
12:00	Les douze coups de midi	12:25	Journal national
12:48	Météo	12:55	30 millions d'amis
12:50	L'affiche du jour	13:25	Les grands du rire
13:00	Journal	15:00	En course sur France 3
13:20	Reportages	15:25	14-18, au-delà de la guerre
15:15	Camping Paradis	16:45	Expression directe
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	16:50	Un livre toujours
18:00	Bienvenue chez nous	17:00	Les carnets de Julie
19:00	Money Drop	17:25	Un livre, un jour
19:55	Météo	17:30	Slam
20:00	Journal	18:10	Questions pour un champion
20:30	Tirage du Loto	19:00	19/20 : Journal régional
20:35	Trafic info	19:18	19/20 : Edition locale
20:39	Météo	19:30	19/20 : Journal national
20:40	Nos chers voisins	19:58	Météo
20:50	C'est Canteloup	20:00	Tout le sport
20:55	Joséphine, ange gardien	20:15	Météo régionale
22:55	New York Unité Spéciale	20:20	Plus belle la vie
23:45	New York Unité Spéciale	20:42	Beau travail

2

06:05	Coeur Océan	06:30	The Big Bang Theory
06:30	Coeur Océan	06:50	The Big Bang Theory
06:55	Journal	07:10	Les Guignols de l'info
07:00	Télématin	07:20	Zapping
10:00	Thé ou café	07:25	Le petit journal
10:50	Motus	07:55	Habillé(e)s pour 30 ans
11:20	Les Z'amours	09:30	Il était temps
11:55	Tout le monde veut prendre sa place	11:25	Album de la semaine
12:40	Point route	11:55	Importantissime, les coulisses de l'émission
12:50	Météo 2	12:00	La météo
13:00	Journal	12:05	Le petit journal de la semaine
13:20	13h15, le samedi...	12:40	Bref
13:50	Météo 2	12:45	Le tube
13:55	Des droits pour grandir	13:45	L'effet papillon
14:00	Mon Envoyé spécial	14:25	Samedi sport
14:45	Faites entrer l'accusé	14:45	Castres / Toulon
16:35	Grand public	16:35	Suzanne
17:00	Dans la peau d'un chef	18:08	Bref
17:55	Face à la bande	18:10	Le Before du grand journal
18:50	N'oubliez pas les paroles	18:45	Le JT
19:25	N'oubliez pas les paroles	19:05	Le grand journal
19:55	Météo 2	20:00	Le grand journal, la suite
20:00	Journal	20:25	Le petit journal
20:40	Parents mode d'emploi	20:55	Engrenages
20:42	Beau travail	21:55	Engrenages
20:43	Alcaline l'instant	22:45	Spécial investigation
20:44	Météo 2	23:45	L'oeil de Links
20:50	Castle		
21:35	Castle		
22:20	Castle		
23:00	Image du jour : Rugby test match		
23:05	Une journée ordinaire		

3

06:00	EuroNews	06:00	M6 Music
06:35	Viva Piñata	08:15	M6 boutique
06:46	Les Podcats	10:30	Cinésix
07:01	Les Tortues Ninja	10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
07:27	Les Tortues Ninja	12:40	Météo
07:54	Super 4	12:45	Le 12.45
08:06	Super 4	13:05	Scènes de ménages
08:22	Scooby-Doo sur l'île aux zombies	13:35	Le meilleur pâtissier
09:41	Titeuf	16:15	Body of Proof
09:48	Titeuf	17:25	Les reines du shopping
10:01	Les lapins crétins : invasion	18:30	Objectif Top chef
10:08	Les lapins crétins : invasion	19:40	Météo
10:14	Les lapins crétins : invasion	19:45	Le 19.45
10:26	Les lapins crétins : invasion	20:10	Scènes de ménages
10:32	Les lapins crétins : invasion	20:50	Under the Dome
10:39	Les lapins crétins : invasion	21:40	Under the Dome

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

JOSÉPHINE, ANGE GARDIEN - UN MONDE DE DOUCEUR



Si Joséphine fait son apparition au milieu de nombreux ours en peluches, elle n'est cependant pas là pour jouer. Son nouveau client est Gilles Marsac, 25 ans. Le jeune homme doit succéder à Roger, son père, à la tête de l'entreprise de peluches familiale. Mais Joséphine découvre assez vite que Gilles n'en a ni l'envie ni les compétences.

2

20h45

CASTLE (SÉRIE TV)



Saison 6 - Episode 13 sur 23

21h35 (45 mn) L'art de voler

Saison 4 - Episode 5 sur 23

22h20 (40 mn) Célébre à tout prix

Saison 3 - Episode 7 sur 24

Après le meurtre d'un strip-teaseur déguisé en policier, Castle et Beckett mènent l'enquête auprès de la société qui l'embauchait pour ces prestations. Plus d'infos sur cet épisode de Castle

3

20h45

HALLYDAY, MITCHELL, DUTRONC



Adolescents, ils faisaient partie de la même « Bande de la Trinité » à Paris et se passionnaient pour le rock'n'roll. C'est sur fond de bruit et de fureur, à l'image d'Elvis Presley, que Jean-Philippe Smet prend le nom de Johnny Hallyday en 1960 et provoque l'hystérie des jeunes. Claude Moine abandonne son emploi de coursier pour former le groupe des « Chaussettes noires » et devenir Eddy Mitchell. Quant à Jacques Dutronc, sa séduction et ses chansons provocantes le feront triompher en 1966.

CANAL+

20h55

ENGRENAGES (SÉRIE TV)



20h55 (1h) Saison 5 - Episode 1 sur 12

Policiers et magistrats sont de retour, rassemblés autour d'une affaire liée aux sources policières, qui poussent certains à franchir une ligne déontologique.

21h55 (50 mn) Saison 5 - Episode 2 sur 12

Laure et ses hommes finissent par retrouver Stéphane Jaulin, principal suspect dans l'affaire. Celui-ci nie catégoriquement toute implication dans les meurtres.

M6

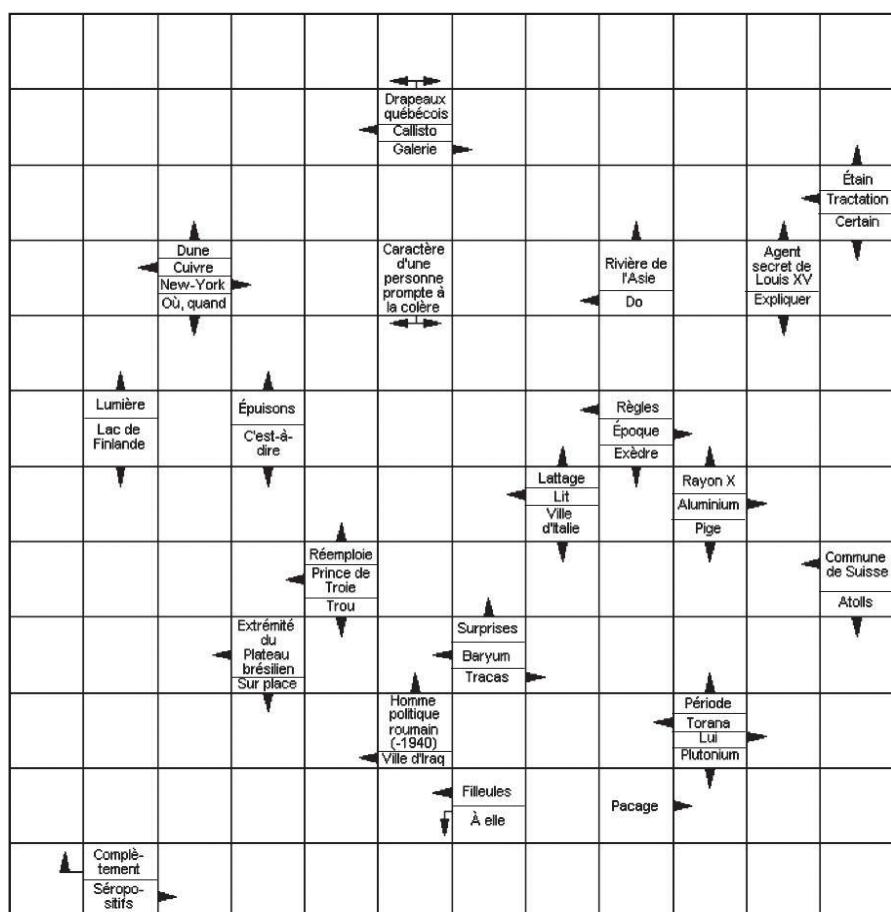
20h50

UNDER THE DOME (SÉRIE TV)

20h50 (50 mn) De l'autre côté
Saison 2 - Episode 7 sur 1321h40 (55 mn) Une lueur d'espoir
Saison 2 - Episode 8 sur 1322h35 (50 mn) La porte rouge
Saison 2 - Episode 9 sur 13

Les mercenaires de Don, toujours à la recherche de l'œuf, ont capturé Barbie. Big Jim découvre que c'est Julia qui est en possession de ce précieux objet.

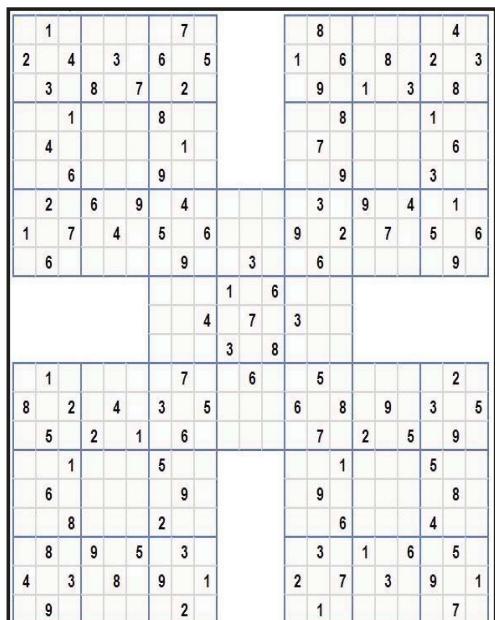
Mots fléchés n°771



Samouraï-Sudoku n°771

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



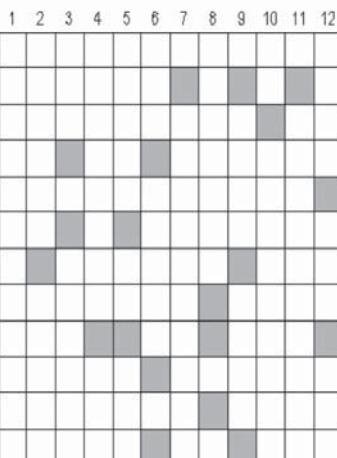
Mots croisés n°771

Horizontalement:

1. Qui constitue une répétition de mots
2. Gîtes
3. Étude scientifique des relations entre les personnes et les machines - Interjection
4. Note - Radon - Attachement sexuel au parent de sexe opposé
5. Qui répand une odeur en général agréable
6. Ut - Victoire de Montgomery sur les forces germano-italiennes (Égypte)
7. Anéanti - Fonds monétaire international
8. Chef-lieu de la Guyane française - Conjonction
9. Pièce de bois d'un navire
10. Chaussette - Peu élevé
11. Écrivain irlandais - Jour de repos
12. Trou pratiqué dans un outil - Chef-lieu de c. des Pyrénées-Orientales
13. Flatterie - Conjonction - Et cetera

Verticalement:

1. Reptile volant
2. Station balnéaire d'Espagne - Grand-père
3. Unité de mesure de travail - Alternateur
4. Écoulement par l'oreille - Travail d'intérêt général
5. Non - Manganèse - Homme politique français
6. Volcan du Japon - Petits de la biche
7. Douces et agréables au toucher
8. Choisisrai
9. Fromage de Hollande - Prêtre séculier
10. Quantité suffisante - Indicible
11. Donnant le rendement optimal
12. Aïche - Femme de lettres américaine - Tonne



7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Toi qui cours après deux choses, tu en perdras une.

Proverbe berbère

La beauté est une demi-faveur du ciel,
l'intelligence est un don.

proverbe arabe

L'oisiveté est la mère de tous les vices

Proverbe français

C'est arrivé un 10 Novembre

1444 : bataille de Varna.

1567 : bataille de Saint-Denis.

1630 : journée des Dupes.

1808 : bataille de Burgos.

1859 : traité de Zurich.

1928 : intronisation de l'empereur du Japon Hirohito.

1937 : institution de l'Estado Novo au Brésil.

1952 : démission du secrétaire général de l'ONU, Trygve Lie.

Célébration :

- Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement.

- **Argentine** : Dia de la Tradición (Jour de la tradition) célébrant la naissance de José Hernández.

- **Bolivie** : Fête de Potosí.

- **Brésil** : Jour du blé.

- **États-Unis** : United States Marine Corps birthday ball (Bal anniversaire du Corps des Marines américain).

- **France** : Westhoek français : Fête de la saint-Martin

- **Indonésie** : Hari Pahlawan (en) (Jour des héros).

- **Lettonie** : Mārtiņi (Saint-Martin) qui marque le début de l'hiver et la fin de la saison laborieuse.

- **Panama** : Primer Grito de Independencia en la Villa de Los Santos (Le premier appel pour l'indépendance de la ville de Los Santos).

- **Russie** : Jour de la Militia russe.

- **Turquie** : Journée du souvenir d'Ataturk.

JUDO/AFRICAN OPEN Fethi Nourine (-66 kg) remporte la médaille d'or

Le judoka algérien Fethi Nourine a remporté samedi soir la médaille d'or de la catégorie des moins de 66 kg lors de la première journée de l'African Open de judo-2014 (seniors) qui se déroule à Port-Louis (Maurice). Nourine a dominé la poule C en battant le Congolais Kuku Rodriguez puis le Mozambicain Bruno Luzia. En demi-finale, il a surclassé l'Anglais Lewis Keeble, Houd Zourdani qui était le deuxième algérien engagé chez les -66 kg, s'est à son tour illustré en remportant la poule A. Il a battu Neddy Philoe (Seychelles) et l'Australien Katz Nathan. En demi-finale il a dominé l'Anglais Burns Naton.

En finale 100% algérienne, le dernier mot est revenu à Nourine qui a pris la médaille d'or, laissant l'argent à son compatriote Zourdani. De son côté, le jeune algérien Oussama Djeddi (20 ans) a lui remporté la médaille de bronze des moins de 73 kg. Il a d'abord battu l'Anglais Irrelan Connor avant de subir la loi de l'Américain Everest Desilets. Qualifié pour le repêchage il a dominé l'Anglais Janiv et le Ghanéen Emmanuel Nartey. Chez les dames, l'Algérie a remporté une médaille d'argent grâce à Imen Agouar (-63 kg) et une en bronze œuvre de Djazia Haddad (-52 kg). Agoua a dominé Jean Pierre Kimberley (Maurice) lors de la finale de la poule C, puis la Camerounaise Helene Dombet en demi-finale. L'Algérienne a trébuché en finale face la Ghanéenne Szandra Szogedi. Pour Djazia Haddad, elle a perdu son premier combat devant la Britannique Kelly Edwards. Qualifiée pour le repêchage, elle a battu l'Anglaise Jade Lewis puis l'Irlandaise Lisa Kearney pour s'offrir le bronze. Enfin, Ratiba Tarrakiet (-57 kg) est la seule algérienne en lice samedi qui n'a pas eu de médaille. Elle a été battue lors de son premier combat par Marie Muller (Luxembourg). Repêchée, elle a dominé Srah Sylva avant de perdre face à Stéphanie Ingalls (Angleterre). L'Algérie est représentée par onze athlètes dont cinq filles, dans ce tournoi qui permet à chaque médaillé d'or de gagner 100 points dans le classement mondial en prévision de la qualification aux Jeux olympiques 2016 de Rio. La deuxième journée prévue ce dimanche verra l'entrée en lice de Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyes Bouyacoub (-100 kg), Tayeb Mohamed Amine et Billel Zouani (+100 kg) chez les hommes ainsi que Kawtar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) chez les dames. Le directeur technique national (DTN), Nabil Sebaa, joint au téléphone par l'APS à Port-Louis s'est montré satisfait des résultats réalisés. «Avec une médaille d'or, deux en argent et 2 autres en bronze, je peux dire que c'est une belle moisson pour l'Algérie. Nous espérons gagner le même nombre de médaille lors de la seconde journée», souhaite-t-il, précisant que l'African Open «est aussi une occasion de préparer le Grand Chelem du Japon fin novembre». 144 athlètes représentant 26 pays prennent à l'African Open 2014 dont onze africains seulement. Sont notamment présents à ce rendez-vous l'Espagne, la France, l'Argentine la Belgique, l'Irlande et le Portugal.



Tahmi insiste sur l'implication des instituts spécialisés dans le développement du sport

Les instituts spécialisés en sport doivent avoir un rôle important dans la prise en charge pédagogique des sportifs algériens notamment les jeunes talents, a souligné le ministre des Sports, Mohamed Tahmi hier à Alger.

«Nous devons puiser dans l'immense potentiel du produit de formation de l'université algérienne, notamment les jeunes diplômés des instituts de l'éducation physique», a déclaré Tahmi dans son allocution d'ouverture officielle de l'année universitaire (2014-2015) des établissements d'enseignement supérieur relevant du secteur. Des présidents de fédérations, des professeurs et des étudiants ont assisté à la cérémonie d'ouverture officielle de l'année universitaire (2014-2015) organisée à l'Ecole supérieure des sciences et technologies des sports à Dely Brahim.

Une commission intersectorielle a été récemment créée pour coordonner les efforts des ministères du Sport et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le ministre a précisé que cette commission s'attelle depuis son installation à finaliser les aspects permettant la mise en place des moyens humains, des programmes pédagogiques, des procédures et des modalités d'organisation, en conformité avec les normes scientifiques et pédagogiques requises pour l'exercice effectif de la tutelle pédagogique.

«Notre secteur procédera à compter de la rentrée universitaire 2015-2016 à l'élargissement des rapprochements entre le ministère du Sport et celui de l'Enseignement supérieur pour bénéficier des différentes compétences dans les domaines des sciences de gestion, de l'économie, des

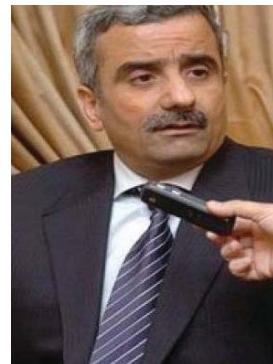
finances et des sciences juridiques», a fait savoir Tahmi.

Selon des chiffres communiqués auparavant par le ministère des Sports, l'Algérie enregistre, à titre indicatif, un déficit de 10.000 encadrés spécialisés, uniquement en football. Ce chiffre donne une idée sur le déficit dans tous les sports, surtout les disciplines dites mineures. «Dans notre nouvelle stratégie, la priorité sera donnée à la formation de courte durée pour tenter de diminuer le déficit enregistré en matière d'encadrés», a ajouté le ministre, reconnaissant que dans un passé récent «le fossé était énorme entre la pratique sportive et la prise en charge pédagogique».

Un bilan s'impose après 40 ans d'accompagnement de l'Ecole au sport

De son côté, le directeur de l'Ecole supérieure des sciences et technologies des sports, Rabah Ali Moussa, a évoqué les 40 ans d'accompagnement du sport algérien par cet institut spécialisé (Ecole supérieure actuellement). D'anciens diplômés de l'institut ont déploré le fait que l'Algérie n'a pas pleinement profité des ses cadres formés. Selon eux, la déperdition des compétences sportives, lesquelles sont allées monnayer leur savoir sous d'autres cieux, est une réalité. «Cela fait 40 ans que l'institut accompagne le sport national. 30 promotions comprenant 250 conseillers, 150 post-graduation et 40 cadres étrangers, ont été formées», a détaillé Ali Moussa, s'interrogeant au passage sur l'appréciation quantitative et qualitative à donner à ces chiffres.

Le ministre s'est aussi engagé à



«mettre à la disposition de l'autorité scientifique de l'Ecole, les huit bourses d'études de haut niveau accordées à son secteur à titre de l'année 2014-2015». S'adressant aux étudiants, Tahmi les a appelés à «ne jamais perdre leur curiosité intellectuelle et de prendre comme exemple à suivre nos héros sportifs».

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY-BALL (U-23/2^e JOURNÉE) L'Algérie s'impose face au Maroc (3-1)

La sélection algérienne masculine de volley-ball (U-23) s'est imposée face à son homologue marocaine 3 sets à 1, lors de la deuxième journée du championnat d'Afrique de la catégorie, disputée samedi soir à Sharm El-Cheikh en Egypte. Les Verts, emmenés par Islam Chechali (21 points), se sont imposés au bout de 94 minutes (25-22, 25-18, 23-25, 25-17).

Dans les autres matches de cette journée, la Tunisie a pris le meilleur sur le Rwanda 3-0 (25-18, 25-21, 25-14), alors que l'Egypte a battu la Libye 3-0 (25-17, 25-22, 25-19).

Lors de la première journée, les Algériens s'étaient inclinés face à l'Egypte (3-0). Outre l'Algérie et l'Egypte (pays hôte), le tournoi enregistre la participation de la Libye, du Maroc, de la Tunisie et du Rwanda. La sélection algérienne de volley-ball des moins de 23 ans jouait hier son troisième match face à la Tunisie, avant d'enchaîner face au Rwanda aujourd'hui puis la Libye demain.

Sudoku N°770

2	9	1	7	6	4	3	5	8
7	6	4	8	5	3	1	2	9
8	5	3	9	2	1	6	7	4
3	7	2	4	9	5	8	6	1
4	1	5	3	8	6	7	9	2
9	8	6	2	1	7	4	3	5
5	4	8	6	3	2	9	1	7
1	3	7	5	4	9	2	8	6
6	2	9	1	7	8	5	4	3

1	3	4	7	8	6	5	2	9
8	5	6	2	9	1	3	7	4
7	9	2	3	5	4	1	8	6
4	7	1	8	6	9	2	3	5
9	6	3	1	2	5	7	4	8
5	2	8	4	7	3	6	9	1
6	8	7	5	4	3	9	6	2
7	5	4	3	9	8	2	1	6
6	3	8	1	7	2	5	9	4

7	5	4	3	9	6	8	2	1
6	3	8	1	7	2	5	9	4
1	9	2	4	5	8	7	6	3
7	5	4	3	9	6	8	2	1
6	3	8	1	7	2	5	9	4
1	9	2	4	5	8	7	6	3
6	2	4	1	7	3	5	9	2
5	3	7	6	9	8	1	4	2
1	9	2	4	5	7	6	3	8

Solution

Mots Croisés N°770

BOUSTIFAILLE
OMNIUM■GROOM
UPAS■PARESIE
RHUMERIE■A■U
SA■OTE■AGNUS
OLIM■CUBAGE■
UELE■ALLIER■
F■ETETEE■L■B
L■ARNIM■TEKE
AGUI■OASIS■N
NIXE■N■UT■ON
TC■SESTRIERE

Mots Fléchés N°770

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATTELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SSI■MINER■RUS
ASEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

10^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS L'USMH prend les commandes, le Mouloudia s'enfonce dans la crise

Said Ben

Vainqueur du MO Béjaïa (2-1) à domicile, l'USM El Harrach prend la place de son adversaire du jour en devenant le nouveau leader au moment où le Mouloudia d'Alger, enregistre sa 4^e défaite face au CR Belouizdad (2-0) qui permet à la crise qui sévit chez les Vert et Rouge de perdurer. En effet, les joueurs du coach Iaïche n'ont pas raté l'occasion de jouer à domicile pour arracher les trois points de la victoire devant une solide équipe du MO Béjaïa drivée par Amrani (2-1). Le match a été équilibré en première période à l'issue de laquelle les deux formations se sont quittées sur le score de parité (1-1) : but de Aït Ouamar (25') pour El Harrach et Hamzaoui (44') pour le MOB. Mais, en seconde période, se sont les banlieusards qui arrivent à marquer le but de la victoire grâce à Abid (50'). C'est ainsi que le MOB perd son poste de leader au profit de son adversaire du jour l'USMH. Dans le derby algérien ayant opposé le CRB au MCA, se sont les Rouge et Blanc qui se sont avérés les plus réalistes en marquant deux buts contre aucun pour leur adversaire du jour. Khelili (17') et Rebih (74') ont donc eu raison de Chafet et son groupe incapables de trouver les filets du gardien de but Asselah.

Avec une quatrième défaite après celles contre El Eulma, l'USMBA et la JSK, le MCA s'enfonce dans la crise. Les supporters l'ont bien montré aux joueurs dès la



fin de la partie en les insultants avant de les bombarder de toutes sortes de projectiles. Ce qui confirme donc bien cette dernière sanction de la Ligue contre le MCA qui doit justement disputer son prochain derby contre l'USMA à huis clos. Mais avant, le MCA risque de se retrouver sans son coach principal puisqu'on donne Chafet comme démissionnaire. Des supporters insistent sur le départ du coach alors que le président du MCA avait annoncé récemment qu'il maintiendrait Chafet jusqu'à la fin de la saison. Alors qui aura le dernier mot : le président de l'équipe ou les supporters ?...

Dans le derby de l'Ouest, c'est le MC Oran qui a eu raison de son hôte l'ASO Chlef grâce à un tout petit but inscrit à la dernière minute du temps réglementaire par Nekkache. Si le coach du MCO se déclare satisfait de ses éléments en déclarant que « j'ai aimé la réaction de mes joueurs », le coach de l'ASO, Benchoua, estime que « nous ne méritons pas de perdre ». En tous les cas, le MCO se

retrouve au pied du podium alors que Chlef pointe à la 3^e place. Le NA Hussein-Dey qui avait repris quelque peu confiance en enregistrant de bons résultats vient de perdre son match en déplacement face à El Eulma (2-0). Ce qui lui aurait coûté le limogeage de son coach Azeddine Aït Djoudi. Pendant ce temps El Eulma pointe à la 6^e place à 4 points seulement du nouveau leader l'USMH. Le NAHD lui occupe l'avant dernière place avec 9 points juste devant l'ES Sétif, dernier, avec sept points mais avec 3 matches en retard.

Le CS Constantine, lui, continue de chercher sa victoire puisqu'il a été tenu en échec par la coriace équipe de la JS Saoura (0-0). La situation se complique donc pour le coach Garzitto qui doit trouver les remèdes d'urgence avant que l'équipe ne rentre dans le « coma »...

Le RC Arbaâ, quant à lui, montre, une fois de plus, qu'il reste intraitable à domicile puisque cette fois-ci c'est l'ASM Oran qui a payé les frais. Un seul but signé

Mokdad sur penalty (55') a suffi à l'équipe drivée par Yanackovic pour prendre le meilleur sur celle coachée par Benchadi qui met l'arbitre Achouri à l'index... A rappeler enfin que deux matches ont été disputés vendredi dernier à savoir JSK-ESS (1-1) et USMA-USMBA (2-0).

S.B.

Résultats:**Vendredi:**

JSK-ESS	1-1
USMA-USMBA	2-0

Samedi:

USMH - MOB	2-1
CSC-JSS	0-0
MCO-ASO	1-0
MCEE-NAHD	2-0
CRB-MCA	2-0
RCA-ASMO	1-0

Classement:

	Pts	J
1.USMH	18	10
2.MOB	17	10
3.MCO	16	10
4.CSC	15	10
5.USMA	15	10
6.MCEE	14	10
7.JSK	14	10
8.ASMO	13	10
9.RCA	13	10
10.USMBA	13	10
11.CRB	13	10
12.JSS	12	09
13.ASO	10	09
14.MCA	09	09
15.NAHD	09	10
16.ESS	08	07

Prochaine journée:

JSS-MCO	
MOB-JSK	
ASMO-CRB	
MCA-USMA (huis clos)	
ESS-USMH	
USMBA-MCEE	
NAHD-RCA	
ASO-CSC	

BUTEURS**Derrardja (MCEE) marque son 9^e but et creuse l'écart**

L'attaquant Walid Derrardja porte à trois buts l'écart qui le sépare de ses poursuivants dans le classement des buteurs de la Mobilis-Ligue 1 algérienne de football après sa neuvième réalisation lors de la victoire à domicile de son équipe, le MC El Eulma face au NA Hussein-Dey (2-0), samedi soir pour le compte de la 10^e journée.

Derrardja a ouvert la

marque face à son ancienne équipe, confirmant la belle forme qu'il affiche cette saison, ce qui lui a valu d'être appelé dernièrement en sélection algérienne des joueurs locaux (A'). Le joueur s'était même illustré par un triple lors de la victoire de son équipe face à la JS Kabylie (3-2), dans le cadre de la huitième journée. Pour sa part, Hamza Boulemdais, l'attaquant de pointe du CS

Constantine absent des terrains depuis quelques semaines pour blessure, a été rejoint à la deuxième place au classement des buteurs par l'avant-centre de l'USM El Harrach, Mohamed Amine Abid, auteur d'un somptueux but contre le MO Béjaïa (victoire des Harrachis 2-1). Les deux joueurs comptent six buts chacun.

**Rédha Malek : «Alain Michel est l'entraîneur qu'il faut pour le CR Belouizdad»**

Le président du CR Belouizdad Rédha Malek, s'est félicité pour avoir fait le bon choix en engageant l'entraîneur français Alain Michel, en remplacement de son compatriote Victor Zwunka, après la victoire à domicile face au MC Alger (2-0), samedi pour le compte de la 10^e journée du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

Il s'agit du deuxième succès de rang du «Chabab» qui a mis, grâce à sa victoire sur le terrain de la JS Saoura (2-1) lors de la précédente journée coïncidant avec la première sortie de Michel avec l'équipe, un terme à une série de mauvais résultats qui le poursuivait depuis le début de saison.

«J'estime que nous avons fait le bon choix en optant pour Alain Michel. C'est l'entraîneur qu'il faut au CRB», a dé-



claré le premier responsable des «gars de Laâquiba» à la presse à l'issue du derby algérien. Le CRB a longtemps végété dans le bas du tableau ce qui a poussé Zwunka, qui a pris les rênes techniques des Rouge et Blanc durant l'intersaison, à jeter le tablier. «Désormais, nous commençons à souffler un peu, notamment après cette deuxième victoire d'affilée, de surcroît dans un derby. Il est clair que ce succès a scellé la réconciliation entre les supporters et leur

équipe après les moments difficiles vécus en début de saison», a encore ajouté Malek. A l'issue de la 10^e journée, le CRB remonte à la 9^e place en compagnie de l'USM Bel Abbès, du RC Arbaâ et de l'ASM Oran, avec 13 points chacun.

Aït Djoudi remercié, Chafet et Garzitto sur la sellette

L'entraîneur Azeddine Aït Djoudi a été démis de ses fonctions par la direction du NA Hussein-Dey, a indiqué cette dernière hier sur son site internet après la défaite, la veille, sur le terrain du MC El Eulma (2-0), pour le compte de la 10^e journée du championnat de Ligues 1 algérienne de football.

Deux autres entraîneurs devraient également faire les frais de leurs défaites dans cette journée, à savoir, Boualem Chafet (MC Alger) et Diego Garzitto (CS Constantine). Aït Djoudi, dont la démission a été rejetée il y a quelques semaines, devient le septième coach de la Mobilis-Ligue 1 à partir ou à être remercié par son club.

La JS Saoura, le RC Arbaâ, le CR Belouizdad et la JS Kabylie, ont tous changé d'entraîneurs. Chafet et Garzitto devraient connaître le même sort que Aït Djoudi dans les prochaines heures. Le premier n'arrive plus à gagner depuis cinq journées, voyant son équipe, le MCA, végéter dans les profondeurs du tableau, alors que le second est carrément accusé par la direction du CS Constantine d'être responsable des derniers résultats négatifs des «Sanafir», qui n'ont pas goûté à la victoire depuis quatre journées.

**NA HUSSEIN DEY
Farid Zemiti contacté pour la succession d'Aït Djoudi**

La direction du NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne de football), a sollicité les services de l'entraîneur Farid Zemiti, pour remplacer Azzedine Aït Djoudi, démis de ses fonctions samedi soir, a appris l'APS hier auprès de l'intéressé.

«Effectivement, la direction a pris attaché avec moi pour le poste d'entraîneur. Mais, rien n'est encore fait, du moment que je dois d'abord rencontrer les dirigeants pour discuter», a indiqué Zemiti à l'APS.

Aït Djoudi en poste depuis l'intersaison, a été limogé à l'issue de la défaite concédée sur le terrain du MCE Eulma (2-0), dans le cadre de la 10^e journée du championnat. Le Nasria se morfond au bas du classement en occupant la 15^e et avant-dernière place avec 9 points. Aït Djoudi, dont la démission a été rejetée il y a quelques semaines, devient le septième coach de la Ligue 1 à partir ou à être remercié par son club. «Le NAHD est mon club de toujours, et ça sera difficile pour moi de décliner la proposition», a-t-il ajouté. Zemiti avait débuté la saison sur le banc de la JS Kabylie en tant qu'adjoint de l'ancien entraîneur, le Belge Hugo Broos. Il avait été pressenti pour occuper le même poste au CR Belouizdad avec l'actuel coach, le Français Alain Michel.

**USM ALGER
Lakhdar Adjali nommé responsable du centre de formation du club**

L'ancien international algérien, Lakhdar Adjali, a été désigné responsable du centre de formation que l'USM Alger compte ouvrir dans quelques mois, a appris l'APS hier auprès du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football. Adjali, ex-attaquant des Verts entre 1993 et 1998 (7 matches, 2 buts) formé au NA Hussein Dey, avait porté les couleurs de plusieurs clubs étrangers, en France, en Suisse et au Qatar. Il a fait des formations d'entraîneur une fois avoir pris sa retraite de joueur en 2004, bénéficiant de plusieurs diplômes de haut niveau attribués par des écoles spécialisées en France. L'USMA est sur le point de lancer les travaux de réalisation de son centre de formation situé à Aïn Benian (Algier-ouest), ajoute-t-on de même source.

APS

Hadj Taleb : «Aucune décision n'a encore été prise à propos de Charef»

Le président du conseil d'administration de la SSA/MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), Hadj Taleb, a indiqué dimanche qu'aucune décision «n'a encore été prise» à propos de l'avenir de l'entraîneur Boualem Charef, très contesté au lendemain de la défaite face au CR Belouizdad (2-0), dans le cadre de la 10e journée du championnat.

«Pour le moment, aucune décision n'a encore été prise à propos de Charef. Ce dernier n'a pas démissionné contrairement à ce qu'avancent certains. J'ai provoqué pour cet après-midi (16h00) une réunion du conseil d'administration, au cours de laquelle nous allons trancher cette question», a indiqué à l'APS le premier responsable du Doyen. Le MCA traverse une crise de résultats sans précédent qui l'a relégué à une position de relégable (14e, 9 points), se montrant incapable de réaliser la moindre victoire depuis cinq journées. «La situation est très difficile. Nous devons prendre la bonne décision et éviter de se tromper. Nous avons réuni tous les moyens pour cette équipe, malheureusement les résultats n'ont pas suivi et c'est désolant. Je comprends parfaitement la réaction des supporters», a-t-il ajouté.

Appelé à évoquer l'intention de la direction, Hadj Taleb s'est abstenu d'avancer quoi que ce soit, préférant l'annoncer à l'issue de ladite réunion. «La décision sera collégiale. Je peux seulement dire qu'il y a une éventualité de se séparer des services de Charef, mais rien n'est décidé», a-t-il conclu. Le MCA, dos au mur, enchaînera avec deux autres derbys, face à l'USM Alger, avant d'aller donner la réplique à l'USM Harrach, actuel leader de la Ligue 1.

TRANSFERT Courtisé, Yacine Brahimi préfère rester au FC Porto et gagner des titres

Le footballeur international algérien, Yacine Brahimi, auteur d'une belle ascension depuis son arrivée au FC Porto, suscite l'intérêt de plusieurs grands clubs européens, dont le PSG (France) et Tottenham (Angleterre), mais pour le bien de sa carrière sportive, il affirme vouloir «rester à Porto et gagner des titres».

«Tout va bien pour moi. Je suis vraiment très heureux ici et je ne pense à rien d'autre qu'au FC Porto. Je suis concentré à 100% sur les objectifs de mon club, au sein duquel j'ai vraiment envie de rester» a déclaré le joueur à «Sport Italia». Brahimi (24 ans), ancien milieu offensif du Stade Rennais avait quitté la Ligue 1 française pour le FC Grenade (Espagne) à partir duquel il a rejoint, l'été dernier, le FC Porto avec lequel il compte cinq buts en six matchs de Ligue des Champions.

Le bon rendement de Brahimi, devenu titulaire indiscutables chez les Verts sous l'ère Halilhodzic n'a pas laissé les recruteurs indifférents, particulièrement ceux du Paris Saint-Germain, le club phare de sa ville natale. Mais cet intérêt croissant n'a pas vraiment emballé le joueur. «Les contacts, les négociations à moi, je ne fais pas attention à ces choses-là. C'est mon entourage qui s'en occupe» a expliqué le meilleur joueur africain du championnat espagnol-2013-2014 par «Los Premios De La Liga».

APS

LIGUE 1 MOBILIS

MC Alger, la grosse désillusion

Favori en puissance avant le début de l'exercice 2014-2015 pour disputer le titre de champion de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, le MC Alger végète dans le bas du tableau après dix journées de compétition, traversant une crise sans précédent.

Les Vert et Rouge ont essayé, samedi, leur troisième défaite de rang. Ils sont tombés cette fois face au CR Belouizdad (2-0) au stade du 20-Août-1955 dans le derby de la capitale.

En cinq matches, les protégés de l'entraîneur Boualem Charef n'ont obtenu que deux petits points. Leur dernière victoire remonte à la 4e journée, lorsqu'ils avaient difficilement battu à domicile la JS Saoura (2-1).

Et comme dans pareilles situations, c'est l'entraîneur qui se retrouve dans le box des accusés. Une séparation à l'amiable avec Charef n'est pas à écarter et pourrait être décidée lors de la réunion à laquelle le coach est convié par la direction du club dans les prochaines heures.

Depuis que Sonatrach a racheté le club en 2013, c'est la première fois que le «Doyen» enregistre une aussi mauvaise série de résultats. Ses dirigeants, à leur tête le président Hadj Taleb, assurent qu'ils ont mis tous les moyens financiers à la disposition de leur équipe. Une manière pour eux de s'en laver les mains, estimant les observateurs, même si les résultats ne suivent pas. Charef avait été pourtant conforté dans son poste jeudi dernier par sa direction. Mais cette fois, il risque d'être «lâché» après cette énième contre-performance des Algérois.

La pression est tellement énorme que dans les milieux de la formation phare de Bab El-Oued, l'on ne serait pas étonné si Charef venait d'être désigné comme



«bouc émissaire» à l'issue de la réunion d'urgence du Conseil d'administration du club.

Il est vrai que le parcours du club contraste avec sa bonne santé financière car depuis l'arrivée de la compagnie pétrolière algérienne aux affaires du MCA, ce dernier ne souffre plus du souci financier, contrairement à la quasi-totalité des clubs professionnels en Algérie.

Deuxième plus grosse masse salariale

Selon des statistiques, la masse salariale des joueurs du Mouloudia est la deuxième plus grosse de la Mobilis-Ligue 1. Raison pour laquelle les supporters et les dirigeants attendaient la contre-partie de la part des joueurs sur le terrain.

Mais, et contre toute attente, la situation sur le plan technique va de mal en pis, et la 14e place qu'occupent les coéquipiers de Fawzi Chaouchi au tableau, même avec un match en retard à livrer sur le terrain de l'ES Sétif, en est une parfaite illustration.

Les plus avertis estiment que l'entraîneur Charef, auteur d'un très bon tra-

vail à l'USM El Harrach où il était resté six saisons, a pris un véritable risque en renouvelant à hauteur de 80% l'effectif du MCA durant l'intersaison. Vainqueur de la précédente édition de la coupe d'Algérie, le Mouloudia a, en effet, vu l'arrivée de 16 joueurs pendant le mercato estival contre le départ du même nombre.

Charef, qui avait bénéficié d'une carte blanche lorsqu'il avait pris en main les commandes techniques du MCA, est pointé du doigt par certaines parties dans le club, pour avoir opté pour un tel remue-ménage. L'équipe, appelée à disputer la coupe de la Confédération (CAF) dès février prochain, est appelée à vite réagir pour sortir de la zone rouge à quelques encablures de la fin de la première manche du championnat.

Pour ce faire, des membres du Conseil d'administration suggèrent carrément un changement à la barre technique, à même de provoquer le décliv. Du coup, c'est le projet à long terme promu par la direction du club en faisant signer à Charef un contrat de trois ans, qui tombe tout de suite à l'eau.

CHAMPIONNAT DE TURQUIE - TRANSBZONSPOR

Résiliation du contrat de l'entraîneur Halilhodzic

La direction de Trabzonspor a résilié «à l'amiable» le contrat de son entraîneur bosnien, Vahid Halilhodzic, ex-sélectionneur d'Algérie, a annoncé, hier, le club de première division turque de football sur son site Internet officiel.

Trabzonspor n'a pas précisé les raisons de cette résiliation, se contentant de remercier l'ancien attaquant du Paris Saint-Germain «pour le travail qu'il a réalisé», lui souhaitant «toute la réussite dans la suite de son parcours». Halilhodzic (62 ans), a rejoint Trabzonspor après le précédent Mondial brésilien où il avait réussi à mener l'Algérie, pour la première fois de son histoire, aux huitièmes de finale. Le contrat du coach avec la fédération algérienne de football (FAF) étant expiré, il avait préféré partir alors qu'il avait été sollicité pour le prolonger. Halilhodzic a fait son deuxième passage avec le club turc, mais ses résultats en championnat sont mitigés. Son équipe, où évoluent les deux internationaux algériens Essaid Belkalem et Carl Medjani, n'a gagné qu'une seule fois, contre cinq nuls et une défaite. En Europa League, Trabzonspor garde toutefois intacte ses chances de se qualifier aux 16es de finale. Le club reste sur un nul ramené du terrain des Belges de Lokeren (1-1), jeudi dernier pour le compte de la 4e journée de la phase des poules. Lors de ce match, l'ex-driver des Verts a été expulsé par l'arbitre. C'était sa deuxième expulsion dans cette compétition cette saison.

LIGUE 1 FRANÇAISE (13^e JOURNÉE)

Zeffane et 3 Franco-Algériens dans le groupe lyonnais face à Guingamp

L'Algérien Mehdi Zeffane et trois joueurs franco-algériens ont figuré dans la liste des 18 Lyonnais, retenus par le coach Hubert Fournier pour le match de la 13e journée de Ligue 1 française de football, hier au stade Gerland face à l'EN Avant Guingamp. Il s'agit de Farès Bahoui et Rachid Ghezzal qui ont démarré la rencontre sur le banc, au moment où Nabil Fékir a fait partie du onze entrant. Quant à l'international algérien Zeffane, il était sur le banc au coup d'envoi de la rencontre. Fékir s'est vu confier la lourde responsabilité d'animer le jeu offensif des Gones, car les habituels titulaires dans ce rôle, Yoann Gourcuff, Clément Grenier et Jordan Ferri étaient tous absents à l'occasion de cette 13e journée.

L'Olympique lyonnais, avec pas moins de six Franco-Algériens, rien que parmi le groupe professionnel, est l'un des clubs de Ligue 1 française les «plus riches» en joueurs maghrébins.

Publicité

MÜLLER (BAYERN): «ON JOUE PAS MAL ACTUELLEMENT»

Thomas Müller (auteur d'un triplé pour le Bayern Munich vainqueur à Francfort 4 à 0 en 11^e journée du championnat d'Allemagne): "On joue pas mal actuellement. Francfort était très agressif, c'était un match comme on n'y était pas habitué dernièrement. Le fait que l'Eintracht joue vers l'avant nous a posé quelques problèmes dans la construction de notre jeu. Mais quand on a pu franchir leurs premières lignes, on s'est ouvert de grands espaces qu'on a bien utilisés par à-coup".



FALCAO des questions sur l'avenir

Après un mercato estival agité, Radamel Falcao (28 ans) connaît un début d'exercice 2014-15 très mitigé avec Manchester United. Prêté par l'AS Monaco cette saison, l'international colombien va devoir passer la seconde pour convaincre définitivement les supporters des Red Devils.

Diminué physiquement après une préparation perturbée et une grave blessure en janvier dernier, le buteur mancunien n'est pas sûr de rester dans le nord de l'Angleterre la saison prochaine. Même si les Red Devils souhaitaient lever l'option d'achat au moment du prêt, les dirigeants mancuniens commenceront à se poser de sérieuses questions au sujet de Falcao. "Le problème pour Falcao est que l'équilibre de l'équipe est plus important que l'individu. Ce n'est pas de sa faute ni de ses performances. Avec l'autre système, je pouvais jouer avec deux atta-

quants, mais l'équilibre n'était pas bon. Depuis, nous avons marqué moins de buts, mais nous en avons concédé moins et nous avons joué les meilleures équipes", a confié Louis van Gaal selon des propos relayés par le Daily Express. La recrue estivale sera de nouveau forfait ce samedi contre Crystal Palace. Un retour de Falcao à Monaco l'été prochain n'est donc pas à exclure.

LOUIS VAN GAAL REMERCIE MATA

"C'était un super but mais il était surtout important à souligner le technicien néerlandais. C'est toujours difficile d'attaquer contre une équipe qui défend, qui vient pour défendre et non pour jouer. Je suis content de prendre les trois points juste avant la trêve internationale. On avait besoin de partir sur une victoire. Juan Mata joue beaucoup de matches. Je lui ai donné sa chance, je donne leur chance à d'autres joueurs et à la fin on verra qui joue le plus, c'est toujours comme ça dans le football."



MOURINHO TACLE LUIS SUAREZ

José Mourinho est revenu vendredi sur un passage de l'autobiographie de Luis Suarez dans lequel son management est critiqué. Dans son livre, l'attaquant uruguayen expliquait qu'un joueur de Liverpool lui avait avoué avoir eu des consignes du Portugais pour perdre du temps lors du match décisif pour le titre 2013-2014 entre les Reds et les Blues. «Un autre livre...

Franchement, vous lisez ce genre de livres ?, a répliqué Mourinho aux journalistes qui le questionnaient sur le sujet. Moi, à 51 ans, je pourrais avoir assez d'histoires pour en écrire un. Mais lorsque vous avez 25 ans... Si je dois écrire un livre, j'en ferais un avec cent photos que je légenderais. Mais je n'écrirais pas un livre pour écrire de la merde et critiquer les gens.»



KROOS RÉGALE AU REAL

Le Real Madrid, leader du Championnat d'Espagne, s'est régale face au Rayo Vallecano (5-1) pour la 11^e journée grâce à l'épatant Toni Kroos. Idéalement lancé par Kroos, qui a déboulé côté gauche et offert le premier but à Bale (9'). Le Real a doublé la mise par Sergio Ramos d'une reprise sur corner (40'). Kroos a remis le Real à l'abri d'une splendide frappe placée depuis l'entrée de la surface (55'). Mais sur une erreur de concentration de James, Alberto Bueno a pu réduire la marque dans la cage vide (44'). Benzema a ajouté la marque en reprenant de près un centre de Ronaldo (59'), malgré une apparente position de hors-jeu. "CR7" a enfin clos le score (83') d'une frappe caufouillée par le gardien, soit son 18^e but cette saison en Liga.



ARRIGO SACCHI DÉZINGUE BALOTELLI !

L'ancien entraîneur Arrigo Sacchi, figure mythique du football italien et mondial pour avoir notamment dirigé le grand Milan AC de 1987 à 1991 et la sélection italienne de 1991 à 1996, ne s'est pas montré tendre avec son compatriote. « Balotelli n'est pas un joueur, parce qu'un joueur se déplace en tant que membre d'une équipe. C'est juste un footballeur », a-t-il déclaré dans des propos relayés par le Daily Express.

COSTA FRAPPE À NOUVEAU

Diego Costa a inscrit un but crucial alors que le Chelsea FC s'est imposé chez le Liverpool FC. Southampton et MU ont aussi triomphé.

Diego Costa a marqué le but de la victoire en seconde période alors que le Chelsea FC s'est imposé 2-1 chez le Liverpool FC.

La frappe déviée à la 9^e minute d'Emre Can a donné l'avantage aux Reds, avant l'égalisation de Gary Cahill.

Shane Long a quant à lui inscrit un doublé alors que le Southampton FC a battu le Leicester City 2-0. C'est la cinquième victoire d'affilée pour Southampton.

Troisième, le Manchester City FC a fait un nul 2-2 chez le Queens Park Rangers FC. Sergio Agüero a égalisé deux fois. Le Manchester United FC est sixième après une victoire 1-0 contre le Crystal Palace FC.



Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmadjid TAREB3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82

EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62 (63) /**FAX** : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Lundi 10 Novembre 2014 - 17 Moharram 1436 - N° 776 - Troisième année

"L'Algérie, un exemple à suivre en matière de coopération avec l'ONU dans différents domaines

L'Algérie est un exemple à suivre en matière de coopération et de partenariat avec l'ONU dans tous les domaines notamment la santé et la lutte contre les maladies et épidémies, a affirmé hier à Alger le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibé.

"Un pays comme l'Algérie qui a su mobiliser à bon escient ses énormes capacités dans le domaine de la Santé, doit constituer un exemple en matière de coopération "entière" et "fructueuse" avec les différentes instances onusiennes", a indiqué M. Sidibé à l'occasion de la journée mondiale de l'Organisation des Nations unies.

Selon le responsable onusien, d'origine malienne, "l'Algérie reste parmi les rares pays ayant pu endiguer la propagation du sida grâce à ses efforts soutenus pour lutter contre la maladie à travers la gratuité et l'accès aux soins par tous".

"L'Algérie met aujourd'hui son expérience et démarques dans la lutte contre les maladies dévastatrices - avec la coopération fructueuse de l'ONU- au service des Etats africains qui n'ont pas encore réalisé de tels exploits", a-t-il ajouté préconisant la création d'un centre de recherches en Algérie pour soutenir la recherche scientifique en matière de prospection médicale notamment dans les pays africains et au Proche-Orient.

Le responsable onusien a, par ailleurs, exprimé ses appréhensions quant à l'évolution du virus Ebola qui menace la vie et les économies des pays africains précisant que "quarante ans après son apparition, on n'a pas prévu que ses conséquences seraient fatidiques et nous voilà aujourd'hui contraints de mettre en place les moyens de prise en charge notamment la fabrication de médicaments à même de contenir ses retombées". Il a, en outre, appelé à établir un nouveau mode de partenariat avec l'ONU basé sur l'échange et la solidarité en vue de réaliser les objectifs escomptés dans les domaines de la santé et la recherche scientifique. L'Algérie a célébré la journée mondiale de l'ONU au siège du ministère des Affaires étrangères en présence de membres du gouvernement, de représentants du corps diplomatique à Alger ainsi que de représentants d'organisations internationales et régionales.

La cérémonie a été marquée par la projection d'un film documentaire sur les relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'ONU dans les domaines du développement humain et économique. Aussi, une exposition de photos retracant les différentes étapes franchies par les Nations unies a été organisée outre la présentation de documents et photos sur l'internationalisation de la cause algérienne dans les fora internationaux.

Condoléances

Le Secrétaire général, le Chef de cabinet, l'Inspecteur général du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, ainsi que l'ensemble des cadres et personnels du secteur, profondément attristés par le décès du militant de la cause nationale et moudjahid de la première heure de la Révolution du 1er Novembre 1954, Tayeb Meslem, père de Mme Mounia Meslem Si Amer, ministre de la Solidarité nationale de la Famille et de la Condition de la Femme, présentent à cette dernière ainsi qu'à toute sa famille, leurs condoléances les plus attristées et les assurent en cette pénible circonstance de leur profonde affection.

Le Président Bouteflika reçoit les nouveaux ambassadeurs de Tunisie...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger M. Abdelmadjid El-Farchichi, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité

...du Bénin...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu également M. Ousmane Bouabar Ouedraogo, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Bénin en Algérie.

● Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, M. Ouedraogo a affirmé que les rela-

d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Tunisie en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

tions entre le Benin et l'Algérie demeurent «intactes».

«Le président Bouteflika m'a affirmé que l'amitié qui existe entre l'Algérie et le Bénin date de très longtemps», a-t-il dit, ajoutant que cette amitié demeure encore «intacte».

«Les deux pays peuvent encore évoluer dans l'intérêt de leurs peuples respectifs», a-t-il dit.

...du Chili ...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu aussi Mme Marcia Covarrubias, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassa-

deur extraordinaire et plénipotentiaire du Chili en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Le Chili pour un partenariat stratégique avec l'Algérie

Le Chili veut développer un partenariat stratégique avec l'Algérie, notamment dans le domaine énergétique, a indiqué le nouvel ambassadeur du Chili en Algérie, Mme Marcia Covarrubias.

«Nous avons évoqué les possibilités de développer un partenariat stratégique entre les deux pays», a indiqué Mme Covarrubias à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Rappelant la visite du président Bouteflika au Chili en 2005 où un accord de coopération dans les domaines énergétique et minier ont été signés par les deux pays, elle a exprimé son souhait de voir ces relations "se consolider davantage" notam-

ment en ce qui concerne le développement des énergies renouvelables.

«L'Algérie et le Chili sont unis par des relations historiques et d'amitié traditionnelles avant même l'indépendance de l'Algérie (1962)», a-t-il dit.

Au plan international, la diplomate chilienne a indiqué que son pays "se félicite, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, de l'initiative algérienne pour la paix en Libye".

«Nous avons déjà exprimé ces félicitations au sein du Conseil de sécurité», a-t-elle affirmé, appelant les autres pays à "soutenir les efforts de l'Algérie pour la paix en Libye que le Chili partage profondément".

...et de Suisse

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger Mme Muriel Kohen Berset, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Qu'Allah le Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en son vaste paradis.
A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.

● Le Directeur général, les cadres et l'ensemble des personnels de DK News, très affectés par le décès du militante de la cause nationale et moudjahid de la première heure de la Révolution du 1er Novembre 1954, Tayeb Meslem, père de Mme Mounia Meslem Si Amer, ministre de la Solidarité nationale de la Famille et de la Condition de la Femme, présentent à la famille du défunt leurs sincères condoléances et l'assurent en cette douloureuse circonstance de leur profonde sympathie.

A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.

M. Sellal reçoit le ministre nigérien de l'Intérieur

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, hier à Alger, le ministre nigérien de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses, Massaoudou Hassouni, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, il a été procédé à «l'examen des relations bilatérales dont le caractère satisfaisant a été relevé de part et d'autre».

Concernant les questions frontalières et de circulation des biens et des personnes, il a été décidé de «consolider la coopération entre les deux pays», a-t-on souligné.

Abordant l'évolution de la situation dans la région du Sahel, les deux parties «se sont accordées sur la nécessité d'œuvrer à renforcer leur coordination dans le domaine sécuritaire», a ajouté la même source.

L'Algérie a pris toutes les mesures pour le rapatriement des déplacés nigériens

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz a affirmé hier à Alger que toutes les mesures avaient été prises pour assurer le rapatriement des déplacés, à la demande du gouvernement de leur pays.

«Nous avons assuré, à la demande du gouvernement nigérien, toutes les mesures et les conditions nécessaires au rapatriement des déplacés nigériens entrés illégalement en Algérie», a indiqué M. Belaïz dans une déclaration à la presse, à l'issue de sa rencontre avec le ministre nigérien de l'Intérieur, de la Sécurité publique et des affaires religieuses, Massaoudou Hassouni.

«Toutes les mesures ont été prises pour le rapatriement des déplacés nigériens dans un cadre fraternel et dans le respect total et la dignité, jusqu'à ce qu'ils regagnent leurs villages et leurs maisons», a-t-il soutenu.

Par ailleurs, M. Hassouni a affirmé que le gouvernement de son pays avait formulé la demande de rapatrier les ressortissants nigériens entrés en Algérie, une demande qui a été acceptée par le gouvernement algérien.

Ces personnes dont des femmes et des enfants «sont exploitées par des groupes et des organisations criminelles que le Niger veille à combattre», affirmant que le rapatriement «se déroulera dans des conditions qui garantissent leur protection et préservent leur dignité», a-t-il souligné.

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE L'Algérie à la 25^e réunion de l'APM à Rome

Le Parlement algérien participe à la 25^e réunion du bureau de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), prévue aujourd'hui à Rome (Italie), indique un communiqué du Conseil de la nation.

L'Algérie sera représentée par M. Si Youcef Mokhtar, observateur* parlementaire et vice-président de l'APM lors de cette rencontre qui se penchera sur plusieurs thèmes, dont «vision sur les activités de l'APM à court et moyen termes», ajoute le communiqué.

Parmi les thèmes inscrits à l'ordre du jour de la rencontre «la coopération entre l'APM et le conseil de sécurité de l'ONU et l'investissement et le développement au Moyen Orient, ainsi que le programme d'activités de l'assemblée générale pour 2015 et les préparatifs en cours pour la tenue de la 9^e session plénière de l'APM, prévue en février 2015», précise la même source.

APS